

L'Echo de Saint-Justin

Vol. VIII, No 5.

Saint-Justin, 15 mars 1929.

Rédigé en Collaboration.

NOTES HISTORIQUES SUR LA PAROISSE DE SAINT-LEON

La paroisse de Saint-Léon de Maskinongé est située sur les bords de la Grande Rivière-du-Loup. Les premiers colons commencèrent à s'y établir vers 1740 et le nombre augmenta graduellement tellement qu'en 1796 on songea à se séparer de St-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. La croix pour l'emplacement de l'église fut érigée le 14 juin 1797 sous les ordres de l'abbé F.-X. Noiseux, vicaire général de Mgr Hubert, évêque de Québec. La chapelle fut construite en 1798. Le premier desservant fut le curé de la Rivière-du-Loup M. L.-J. Bertrand de 1798 à 1805. Les autres curés furent: MM. Louis Delaunay 1805-1837; Ls-Pierre Normandeau de 1837-1839; Michel-Marie Brien-Desrochers 1839-1840; Luc Aubry 1840-1883; J.-N. Tessier 1883-1890; D.-J. Houde 1890-1895; J.-E. Mayrand 1895-1904; J.-P. Garceau 1904-1919; P. Boulay 1919-1928; A. Lavergne depuis 1928. Les registres furent ouverts en 1802.

Le fondateur de la paroisse fut François Rivard de la Glanderie descendant directement de Nicolas Rivard sieur de Lavigne, qui figure dans le recensement de 1666, aux Trois-Rivières. François Rivard était marié à Madeleine Ledroit originaire de Québec. Il continua les traditions laissées par son père et fut toujours considéré comme le premier citoyen de St-Léon. C'est chez lui que le missionnaire se retirait lorsqu'il allait dire la messe à cette colonie naissante. Il fut un des premiers marguilliers en 1801. Il a laissé son nom à une concession de St-Léon, l'Isle, appelée l'Isle LaGlanderie.

La première église en pierre fut commencée en 1823. La paroisse fut érigée canoniquement le 4 juin 1833 par Mgr Signay. Elle fut érigée civilement le 13 juin 1849, Lord Elgin étant gouverneur. La municipalité de la paroisse de St-Léon a été érigée

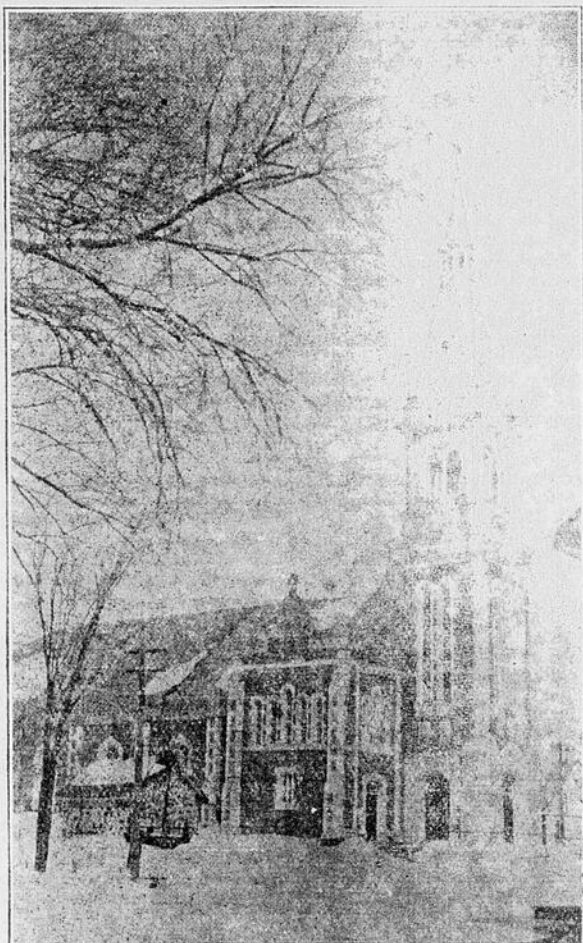
en vertu de l'acte 8 Vict. ch. 40, le 1er juillet 1845.

Saint-Léon fut démembré en 1847 pour former Saint-Paulin.

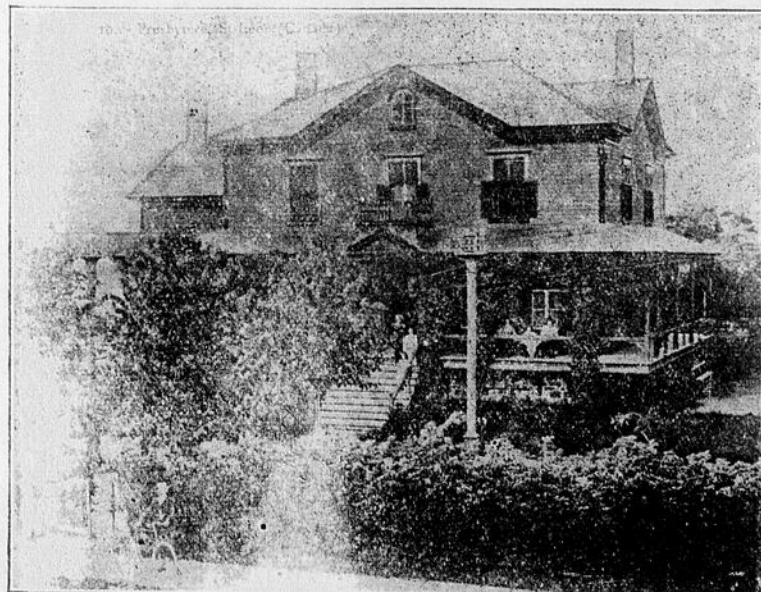
Saint-Léon fut jadis renommé pour ses célèbres sources d'eaux minérales. Ces sources sont situées sur les bords de la Rivière du Loup, à quelques

milles du village, dans un endroit très pittoresque. Le premier hôtel fut construit en 1850 par Georges Campbell. C'était une modeste construction contenant une quinzaine de chambres. Cet endroit eut plus de vogue sous James K. Gillman qui acheta de la veuve Campbell en 1871. Gillman construisit un nouvel hôtel en 1872, qu'il agrandit en 1873. En 1888 Louis Lamy acheta la propriété qui passa en 1889 à Hector Caron qui vendit le 4 nov. 1889 à J. F. Eby de Toronto. Le tout fut vendu par le shérif en

da cette seigneurie depuis 1714 date du décès de son mari, au 16 octobre 1750 date de son décès. Les héritiers Dumontier vendirent la seigneurie, en 1762, à François Lemaître-Duhaime fils, marchand, résidant à la Rivière-du-Loup (en haut). Ce dernier la vendit en 1764, à Louis de Métral, major de la milice aux Trois-Rivières. A la mort de ce dernier, arrivée à Montréal, le 14 mars 1768, cette seigneurie fut vendue. C'est le 20 septembre 1771 que l'administrateur de cette succession vendit la seigneurie Dumontier à Conrad Gagy. A la mort de Gagy, en 1786, le fief Dumontier passa à Elisabeth Wilkinson. De cette dernière, il passa à Louis Gagy qui le garda jusqu'en 1840 époque de sa mort. De ce dernier la seigneurie passa à Barthélemi-Conrad-Augustus Gagy de Beaufort, dont les héritiers sont encore en possession et retirent les rentes.



L'église de Saint-Léon.



Le presbytère de Saint-Léon.

1899 à Milton A. Thomas de Toronto. Ce dernier vendit en 1905 à Donald D. Mann de Toronto. En 1921 ces propriétés passèrent aux mains de M. J. Adolphe Lamy de St-Léon qui revendit le tout en 1924 à Sir D. D. Mann.

Cet hôtel fut très achalandé durant la saison de l'été; il y eut des années où le nombre des pensionnaires s'éleva jusqu'à 450. C'était le rendez-vous d'une foule d'américains et l'élite de la société canadienne y passa. Il se fit un grand commerce d'eau depuis 1850 à 1913. L'ancien hôtel des sources St-Léon fut démolie en 1906.

La paroisse de St-Léon se trouve située pour une bonne partie dans la Seigneurie Dumontier. Cette seigneurie fut donnée le 24 octobre 1708 par le Marquis de Vaudreuil et l'Intendant Raudot, au sieur François Dumontier. Cette seigneurie comprenait une étendue de terre de une lieue et demie de front sur trois lieues de profondeur, en haut du fief Grosbois. Marie-Anne Rivard veuve Dumontier possé-

L'ancien Hôtel des Sources St-Léon qui fut démolie en 1906.

En 1914, sous l'administration du curé Garceau, l'ancienne église de St-Léon fut transformée pour nous donner le temple actuel qui fait honneur à la paroisse.

Sous l'administration du curé Boulay, avait lieu en 1920, la bénédiction du magnifique monument du Sacré-Cœur. En 1924, un carillon de quatre cloches fut béni par Mgr F.-X. Cloutier.

La paroisse de St-Léon a fourni à l'Eglise 18 prêtres. Treize médecins sont originaires de St-Léon, deux chirurgiens-dentistes, quatre notaires et quatre avocats.

St-Léon a fourni trois députés au comté de Maskinongé, natifs de St-Léon: ce sont MM. Joseph Lessard, Hector Caron et Hormisdas Mayrand. Une quarantaine de filles natives de St-Léon sont dispersées dans différentes communautés religieuses.

En 1822, St-Léon comptait une population de 1309 âmes, en 1882, de 1787 et en 1927 de 1211 âmes.

Le village de St-Léon possède un médecin, un notaire, des marchands, tailleurs, modistes, etc.

Le service de l'électricité est fourni par la Shawinigan Water & Power Co. Un aqueduc fournit l'eau au village et à une bonne partie de la paroisse. Le service du téléphone communique avec le Bell. La route régionale de St-Paulin—St-Alexis sillonne la paroisse.

LEONIN.

POURQUOI NOUS L'AIMONS

"La langue que nous parlons, nous Canadiens-français, est une portion, un prolongement de l'âme et du sol de la France. Par elle nous nous rattachons comme par le lien le plus solide à nos origines les plus lointaines; par elle nous tenons aux racines mêmes de notre vie, nous rejoignons jusqu'en leurs foyers gaulois et jusqu'à l'ombre religieuse des vieux temples gothiques, nos chrétiens et vénérables aïeux.

"Oui, quand je prononce les mots de ma langue, quand j'en écris les vocables, quand j'en construis les phrases, il me semble qu'au fond de ces mots, au cœur de ces vocables, dans la ligne souple de ces propositions, je vois briller une étincelle de vie française, je surprends un mouvement de familière harmonie. Dans la beauté souveraine de ce verbe, je vois se refléter toutes les beautés d'une première patrie. Et que ce soit le ciel de Normandie, la mer bretonne, les campagnes angevines, les grèves saintongeaises, ou les jardins de l'Île-de-France qui se réfléchissent ou se dessinent encore dans mes phrases sincères; que ce soit en des mots de Bayard de saint Louis, de Jeanne d'Arc ou de Henri IV, que mes vocables retrouvent leur parentage, je ne puis être indifférent à toutes ces reviviscences du passé, je ne puis m'empêcher de sentir en moi, et derrière les mots par lesquels je m'exprime, une âme française et je ne puis me retenir de songer qu'en cette âme et en son langage se perpétuent des âmes qui sont mères de la mienne, et un langage qui seul a pu traduire les formes heureuses de leurs claires pensées.

"Et c'est pour ces premières raisons les plus lointaines et les plus profondes que nous aimons la langue de France".

Monseigneur Camille ROY.

COUP DE VENT

Le vent se lève sur la forêt, c'est d'abord un bruit léger, et subtil et endormant comme un vol d'ailes dans un rêve!...

Et je pensai à l'éveil des premiers frissons dans une âme vierge encore, éveil plus gai qu'un babil à l'aube d'un beau jour dans un nid de jeunes oiseaux.

Le vent grandit dans les ramures, mais le bruit qu'il fait est encore doux et joyeux, et l'on croirait entendre, parmi les feuilles qui se balancent, un chœur de vives chansons!...

Et je pensai aux amours si purs et si pleines de charmes qui naissent dans les cœurs de vingt ans. Oh! les ivresses de ces beaux jours!

Le vent mugit et se lamente avec de rauques hurlements de colère, la forêt et les oiseaux tremblent de terreur.

Et je pensai à l'âpre choc, à l'orage fatal et néfaste qui flagelle et blesse les âmes qui sont en proie aux terribles passions!

Le vent se modère et s'apaise. Maintenant, un silence d'outre-tombe pèse sur les choses. Et, tristement, je pensai au calme aride et trompeur de l'âme déçue et meurtrie qui, pour toujours, va s'endormir dans la mort.

ANTINOUS.

L'HISTOIRE SAINTE

Comment on fixa la date de Pâques

Par Louis Roland

Il a été question de donner à la fête de Pâques une date fixe, ce qui aurait également pour effet de rendre fixes les autres fêtes actuellement mobiles.

Il n'est pas inutile, à ce sujet, de remonter un peu dans l'histoire. Chez les Juifs, la Pâque était leur fête la plus solennelle; elle se célébrait le 14e jour du mois de nisan.

Avant la construction du temple, ce sacrifice se faisait dans ce qu'on appelait le tabernacle; après que le temple fut bâti, il était défendu de l'accomplir hors de Jérusalem.

Après avoir immolé l'agneau, les Juifs le mangeaient au cours de la nuit avec des laitues amères. Ils ne devaient ni briser les os ni laisser de la chair de reste, ce qui les obligeait donc à se réunir plusieurs pour cette solennité.

Pendant 7 jours ils ne mangeaient que du pain sans levain que l'on nommait azyne. Ils avaient même un soin extraordinaire d'ôter tout levain de leurs maisons. C'est par allusion à cette pratique que saint Paul, voulant exhorter les chrétiens à se purifier des moindres taches, leur ordonne de se défaire du vieux levain.

La loi n'ordonnait d'user de pain azyne que pendant sept jours à commencer du quinzième jour mais, pour accomplir plus strictement la loi, les Juifs en commençaient l'usage dès le quatorzième. Le treizième jour au soir, après le soleil couché, et au commencement du quatorzième, ils visitaient leurs maisons pour en ramasser tout le pain levé.

Le lendemain matin, le chef de la famille brûlait un morceau de pain pour avvertir que les jours des azyms allaient commencer.

Le quinzième jour de la lune était le plus célèbre et toutes sortes d'ouvrages étaient strictement défendus. Le jour suivant, on offrait dans le temple les prémices de la moisson. Pour cela, on prenait une gerbe d'orge parce que ce grain est ordinairement celui qui mûrit le plus vite; toutefois, il n'était pas toujours mûr à Pâques et il fallait en faire sécher souvent le grain au feu pour pouvoir le broyer et en tirer la farine.

Les prêtres à qui cette fonction était attribuée portaient la gerbe dans le temple où ils la battaient et vannaient le grain que l'on faisait ensuite sécher dans une poêle percée; après l'avoir broyé ils en tiraient une quantité de farine qui devait être suffisante pour remplir une mesure appelée omer ou gomer. Cette farine était ensuite détrempée avec de l'huile, on y ajoutait une pincée d'encens, après quoi, tournés vers l'orient, les prêtres élevaient cette offrande et la plaçaient sur l'autel où elle était brûlée.

Il était défendu de moissonner avant que cette cérémonie fût faite et l'on commençait à compter de ce jour les sept semaines ou quarante-neuf jours pour célébrer la Pentecôte, et les pères de famille avaient soin de faire chaque jour un compte exact de ce temps.

Ceux que la maladie ou le voyage empêchait de faire la Pâque au mois habituel devaient la célébrer le quatorzième jour du mois suivant.

Une question importante parmi les commentateurs et les théologiens est celle de savoir si Jésus-Christ a fait la Pâque légale et juédique la dernière année de sa vie. Les uns pensent qu'il n'a pas célébré la Pâque légale mais que le souper qu'il fit, le jeudi soir avec ses disciples était un simple repas où l'on ne mangea pas l'agneau pascal. On a dit encore que le Sauveur avait anticipé la Pâque, qu'il l'avait faite le jeudi soir, et les juifs le vendredi seulement.

Enfin, d'autres soutiennent, et c'est le sentiment le plus répandu de nos jours, que Jésus-Christ a fait la pâque légale le jeudi soir comme tous les Juifs. Cette opinion est fondée sur les textes clairs des évangélistes saint Mathieu, saint Marc et saint Luc.

On a encore trouvé de la difficulté

à savoir combien de fois Jésus-Christ a célébré la pâque depuis le commencement de sa prédication jusqu'à sa mort; les uns ont dit qu'il avait fait trois pâques, d'autres en ont compté quatre et d'autres cinq. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'évangile ne fait mention que de trois.

Aujourd'hui, le nom de Pâques, chez les chrétiens, désigne uniquement la fête de la résurrection du Sauveur, mais dans le langage ancien de l'Eglise, ce mot s'appliquait à toutes les fêtes solennelles. C'est ainsi que l'on disait la pâque de la Nativité, la pâque de l'Épiphanie; de l'Ascension, etc. Quant à la fête de la Résurrection, on l'appelait la grande pâque. Elle se célébrait autrefois avec cessation de travail pendant toute la semaine, et cet usage dura jusqu'au onzième siècle. Les vacances de Pâques des écoles sont certainement un vestige de cette ancienne coutume.

La date de la pâque est tout à fait essentielle pour la chronologie parce qu'elle règle toutes les autres fêtes mobiles de l'année. Bien des chrétiens se sont servis du nom de ces fêtes au lieu des dates du mois lorsqu'ils ont eu à raconter des faits accomplis pendant les premiers temps du christianisme. Ainsi Socrate place la mort de Constantin le 22 mai tandis qu'Éusèbe l'indique pour le jour de la Pentecôte sans indiquer l'année; il faut donc, pour compléter le renseignement, savoir en quelle année la Pentecôte est tombée le 22 mai. De semblables désignations ont été faites dans nombre d'autres cas.

Il y eut, dans le commencement, bien des diversités de sentiments sur le jour voulu pour la célébration de la pâque; les églises d'Asie la célébraient le quatorzième jour de la lune de mars et les Romains le dimanche suivant. Il en fut ainsi jusqu'au concile de Nicée tenu en l'an 325 et où il fut déterminé qu'on célébrerait partout la pâque le dimanche qui suivait le quatorzième jour de la lune de mars; ceux qui résistèrent furent regardés comme schismatiques.

Cette diversité d'usages entraînait de graves inconvénients; il arrivait en effet que deux églises voisines célébraient la pâque dans des temps différents et que l'une était en fête lorsque l'autre était en deuil. C'était naturellement un sujet d'étonnement et même de scandale pour les infidèles et c'est pourquoi il fut décidé que la célébration de cette fête devait être uniforme d'autant plus qu'elle sert à régler le cours de toutes les fêtes mobiles.

Avant cette uniformité, saint Polycarpe, évêque de Smyrne, était venu à Rome pour en conférer avec le pape Anicet mais tout resta dans le même état. En l'an 194, la contestation se révéilla; Polycarpe, évêque d'Éphèse, écrivit au pape Victor qu'il avait résolu, dans un concile, de continuer comme auparavant à célébrer la pâque le quatorzième jour de la lune de mars.

Le souverain pontife, fort irrité, rassembla aussitôt un concile et menaça d'excommunier les asiatiques qui se conformaient à cet usage, rigueur blâmée dans une lettre qu'écrivit à ce pape saint Irénée évêque de Lyon. La censure de Victor n'était cependant point aussi rigoureuse qu'on a voulu le dire, car plusieurs conciles tenus à ce sujet dans la Palestine et dans d'autres pays avaient déjà décidé qu'il ne fallait pas judaïser la pâque, c'est-à-dire la faire en même temps que les Juifs.

La résolution était formelle et disait ceci: "Si un évêque, un prêtre ou un diacre célèbre le saint jour de Pâques avant l'équinoxe du printemps, comme les Juifs, qu'il soit déposé." En l'an 325 le concile de Nicée mit un terme à ce manque d'uniformité et l'on regarda dès lors comme schismatiques ceux qui ne voulaient pas obéir aux ordres de ce concile.

Telle est l'histoire de la contestation des dates et la fin qui lui fut donnée. Pour le retour périodique de cette fête il s'agissait également de fixer une règle. Saint Hippolyte, évêque et martyr, dressa un canon ou cycle de vingt-six ans pour régler la fête de Pâques. Ce fut là, pense-t-on le premier cycle pascal qui ait été en usage; c'est au moins le plus ancien et l'on ne peut douter qu'il a servi d'exemple à tous ceux que produisirent les siècles suivants.

Ce cycle de saint Hippolyte était regardé comme perdu, lorsqu'en 1551 on le retrouva, près de Rome, sous les ruines d'une ancienne église, sous des lettres grecques aux deux côtés d'une statue de marbre représentant saint Hippolyte assis. Il était

répété sept fois ce qui faisait une période de 112 ans pour régler la fête de Pâques, depuis l'an 222 jusqu'en 333.

L'Eglise ayant abandonné le cycle judaïque adopta en divers pays le cycle de vingt-six ans de saint Hippolyte, mais ne pouvant s'accommoder longtemps de sa brièveté qui entraînait avec elle diverses difficultés, elle reprit l'ancien cycle afin que la fête de Pâques pût avoir lieu le dimanche après l'équinoxe du printemps.

D'autre part, saint Denys mentionna une octaéride ou cycle de huit ans; saint Antoine de Laodicée introduisit un cycle de dix-neuf ans dont l'application a paru difficile et qui fut alors fort peu en usage mais, le concile de Nicée ordonna néanmoins de s'en servir comme étant le plus commode de ceux qui eussent encore paru, parce qu'au bout de 19 ans les nouvelles lunes reviennent, à quelques secondes près, aux mêmes jours de l'année solaire.

C'est ce cycle qui a reçu depuis le nom de Nombre d'or.

Les Orientaux avaient peine à s'accommoder de ce cycle; on y trouvait encore, avec le temps vrai, quelques différences qui firent convenir tout le monde du besoin de correction. L'empereur Théodose en confia le soin à Théophile, prêtre de l'église d'Alexandrie. Théophile dressa le cycle de cent ans qui fut en usage par tout l'empire mais bien qu'il fût le plus parfait, il renfermait encore des erreurs qui conduisaient à des différences dans le jour de la célébration de la pâque.

Saint Cyrille, neveu de Théophile, réduisit le cycle centenaire de son oncle à 95 ans et il en fit l'emploi dès l'an 437.

Cependant, les Latins se servaient toujours de l'ancien cycle et commettaient ainsi des erreurs de date qu'on leur reprocha. Victorius de la ville de Limoges et retiré à Rome, composa alors une autre période qui produisit le cycle pascal de 532 ans. Un quatrième concile, celui d'Orléans en 541, fixa la célébration de la pâque le même jour partout selon les calculs de Victorius et cela fut observé jusqu'au règne de Charlemagne.

Denys, surnommé le "petit moine de Scythie" imagina en 526 un nouveau cycle composé de la période de Victorius et qui fut mis au lieu et place de celui-ci bien qu'il ne fût pas plus exact.

Malgré toute cette succession de cycles et de corrections, on n'était pas encore d'accord; il y eut du désordre en France l'an 590 comme il y en eut plus tard en 740 pour la célébration de la grande fête. Elle avait lieu en des endroits le 26 mars et dans d'autres le 2 avril.

Ce fut la matière d'une nouvelle dispute qui partagea les esprits jusqu'au seizième siècle et ne finit que par la réforme du calendrier opérée sous le pape Grégoire XIII et par laquelle on décida que la fête de Pâques pourrait avoir lieu dès le quinzième jour de la lune.

Les Irlandais et les Écossais continuèrent de finir le jeûne de carême et de commencer la fête de Pâques dès le quatorzième jour de la lune et il se forma ainsi un schisme qui dura cent cinquante ans. Les troubles excités par cette question devinrent si vifs en Irlande que les évêques s'assemblèrent et l'on députa à Rome saint Laistrean pour un accommodement. L'Irlande se divisa en deux camps; celui du nord demeura dans le schisme et la partie méridionale accepta l'usage romain. Enfin l'accord se fit en l'an 729.

Il semblait qu'après tant de soins pris par les chefs de l'Eglise dans leurs conciles et par les plus grands docteurs dans leurs écrits pour régler la pâque des chrétiens pendant six ou sept siècles, une telle perfection avait dû être obtenue qu'il n'y avait plus rien à changer, mais les chronologistes et les astronomes trouvèrent toujours à corriger sans que toutefois l'Eglise changeât rien à son calendrier.

Une différence de onze minutes entre l'année julienne et l'année solaire formait, en cent trente et un ans à peu près un jour entier, de sorte que depuis Jules César jusqu'au concile de Nicée, soit un espace de 370 années, l'équinoxe fixée par ce prince au 25 mars avançait de trois jours pleins.

Le concile de Latran s'occupa de la question mais ne décida rien. Au concile de Trente, les savants examinèrent de nouveau la chose... pendant dix-huit ans sans rien décider non plus et on remit la solution au saint siège.

De tous les moyens qui furent proposés au pape Grégoire XIII pour ré-

tablir le bon ordre dans la célébration de la fête de Pâques, le seul qu'il ne voulut même pas examiner fut celui de rendre cette fête fixe. Cependant, ce fut trancher toutes les difficultés à venir et une date fixe aurait désormais remplacé les dates des autres fêtes mobiles sans s'occuper du cours de la lune.

Un semblable projet fut renouvelé par Ouvrard, chanoine de Tours. Le cardinal Sluze lui donna son approbation mais il n'y fut pas donné suite. Ainsi donc il restera fixé que la fête de Pâques se célébrerait le dimanche qui suivait la pleine lune de mars, que si la pleine lune arrivait le 21 et si le lendemain était un dimanche, ce serait celui de pâques qui alors ne peut jamais arriver avant le 22 mars et jamais plus tard que le 25 avril.

Toutefois, la coïncidence du jour de Pâques et de la pleine lune, comme cela peut se produire, donne lieu à une difficulté qui a souvent préoccupé les personnes instruites. On s'est demandé s'il ne serait alors pas à propos de rejeter la fête de Pâques au dimanche suivant pour rester fidèle aux prescriptions du concile de Nicée et à l'usage universel de l'Eglise.

Sous le règne de Justine, en 547, eut lieu entre l'empereur et le peuple un grand dissentiment fondé sur la même cause. Le quatorzième jour de la lune tomba le dimanche 1er avril et la fête de Pâques fut différée au dimanche suivant; le peuple se plaignit qu'on le faisait jeûner huit jours de trop et fut sur le point de se révolter, raient-ils par l'apprendre.

Verrons-nous l'institution d'une date fixe pour Pâques et, conséquemment pour les autres fêtes actuellement mobiles? La chose aurait évidemment son côté pratique et mettrait fin à toutes les discussions toujours possibles à cause de la divergence des calendriers.

De plus, nombre de gens qui ne savent jamais quand c'est Pâques fini. (Le Samedi)

ST-CHARLES Mandeville

Le 1er mars a été inhumé le corps de Mme Narcisse Paquin, née Marie-Louise Champagne, décédée à Sherbrooke, à l'âge de 64 ans. Le service fut chanté par l'abbé Charles-B. Veillet, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Laporte, vicaire à St-Gabriel et Bournival, vicaire de St-Léon, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: Aldé Paquin,

Wilfrid et Josaphat Paquin, ses fils, Napoléon Parent, son gendre, Alcide Paquin, son neveu et Antonias Prescott. Le deuil était conduit par son époux, M. Narcisse Paquin; ses fils: Aldé, Wilfrid et Josaphat; ses filles: Mme Napoléon Parent, Mlles Yvonne et Lilianna Paquin; sa belle-soeur: Mme Vadnais; son beau-frère: Hilarie Paquin; Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à ce service. Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, M. Narcisse Paquin, ses fils: Aldé, Wilfrid et Josaphat; ses filles: Mme Napoléon Parent, Mme Adélaïde Roy, de St-Charles de Mandeville, Mme Louis Lefrançois, Mme Rosario Hubert, de Danielson, Conn., Mlles Yvonne et Lilianna Paquin. — Nos sympathies à la famille éprouvée.

Baptêmes. — M. et Mme Léandre Hénault sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Léo-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Verreville, oncle et tante de l'enfant.

— M. et Mme Florian Bastien sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Roland. Parrain et marraine, M. et Mme Florian St-Yves. Porteuse, Mme Ulric Martel.

L'ouverture de nos Quarante-Heures a eu lieu solennellement dans notre église paroissiale. Pour la circonstance, l'église était décorée de ses plus riches parures et l'autel brillait de mille lumières aux couleurs variées. Sont venus prêter leur concours à cette occasion: M. le chanoine Pauzé, curé de St-Gabriel et son vicaire, M. Laporte, M. Béland, curé de St-Didace, M. Lamy, curé de St-Edouard, M. Mongrain, curé de St-Alexis des Monts, M. Richard, curé de St-Edmond et autres. Tous les fidèles garderont un profond souvenir de ces jours de bénédiction.

Une séance dramatique et musicale, organisée par Mlle Antoinette Bergeron, institutrice fut jouée le 9 mars. M. Veillet, curé de la paroisse présidait la fête. Tous se retirèrent à une heure avancée en emportant un bon souvenir de cette soirée.

M. Zénon Bourdeau, de Montréal, de passage ici.

M. Hormisdas Comtois, de St-Justin, en visite chez M. Azarias Baril.

M. et Mme Joseph Charpentier sont allés visiter leurs parents des Etats-Unis, entre autres, leur fils, de Woonsocket, R.I.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Ciment "Canada", Bardeaux (2 qualités), Papier à lambris et à couverture (1, 2 et 3 plis), Clous, Vitres et Mastic, Peinture et Vernis Ramsay, Huile et Térébenthine, Tapisseries (50 nouveaux patrons).

LA LIGNE LA PLUS COMPLETE EN FERRONNERIE

Jean-Marie Comtois, St-Barthélemi.

Prime Gratis

Gagnez cette belle bague de SAINTE THERESE, en métal blanc, bonne qualité; surmontée d'une pierre grenat, sur laquelle est la figure de Sainte Thérèse. Vendez 25 de ces belles épinglettes plaquées en or, au prix de 15 centins chacune, dans l'assortiment suivant:



Sainte Thérèse, Sacré-Cœur de Jésus et Marie, Saint Antoine et un dizaine d'autres sujets.

NOUS ALLOUONS UN MOIS POUR LA VENTE

RELIGIOUS SUPPLIES LIMITED,

4485 De LaRoche, MONTREAL, P. Q., CANADA.

Form with fields for Name, Address, and City.

Conseils Pratiques du Docteur Jean-Louis Faille, sur l'Hygiène

Hygiène individuelle veut dire usage et jouissance des bienfaits de la santé. Grâce à une bonne santé, il est possible de jouir extrêmement de la vie, et de rendre les plus grands services dans le monde. La santé ne consiste pas simplement à ne jamais fréquenter l'hôpital: elle est positive, non pas négative. Bonne santé consiste à maintenir le corps et l'esprit au meilleur niveau. Elle exige que chaque personne mesure bien ses forces, connaisse ses besoins, fasse donner bon rendement à ses talents, exploite ses ressources, déploie ses moyens, développe son esprit et ses forces corporelles, mette restriction à ses passions et désirs, afin d'être prête à rencontrer les nécessités journalières de la vie et les circonstances imprévues qui surgissent nécessairement au cours d'une existence. Il est des fois où c'est un acte sublime et noble de sacrifier sa santé; on peut même parfois être justifiable de la négliger délibérément. Souvent dans le monde pour certaines choses qu'il faut absolument acquérir, nous payons avec la santé. C'est le cas du héros, de l'inventeur, de la femme en grossesse. Oui, il y a sacrifice de la santé au foyer et à la fabrique tout autant que sur le champ de bataille, mais celui qui la jette aux quatre vents pour acquérir un gain personnel, celui-là mérite tout le blâme possible, et on ne peut en aucune façon l'approuver.

Nous ne recherchons pas la santé rien que pour la santé, mais en vue de son utilité dans le monde. La santé n'est pas le but, mais un moyen d'obtenir satisfaction de la vie, et de rendre plein service. Si l'homme fort et vigoureux est égoïste au point de vue satisfaction et service, il est malade socialement parlant. L'homme en santé jouit en se récréant, trouve satisfaction dans son travail, et se sent heureusement inspiré pour être utile et serviable. Enfin, la santé permet à chacun de "bien vivre et servir mieux".

L'étudiant en médecine préventive est plus intéressé dans l'art de bien vivre que de vivre longuement. La longévité est un index ou un signe de saine hygiène, de paix, et de prospérité. Elle non plus n'est pas un but ou un idéal à proprement parler, excepté en ce qu'elle peut nous servir pour nous permettre de vivre une vie plus saine, meilleure, et plus utile.

Nos capacités, tant au point de vue du corps que de l'esprit, si elles sont normales ou à point, doivent être mises à contribution et raffermies ou renforcées graduellement et sans répit; si elles sont en bas de la normale ou simplement en retard, on se mettra énergiquement à l'oeuvre pour leur faire doubler le pas ou les redresser. Si par malheur elles ne sont susceptibles d'aucune amélioration, l'individu qui en souffre fera en sorte de les adapter à la seule mesure de ses forces en jeu. Ce sera pour lui question de compensation. Conduire à pleine vitesse une machine qui ne peut aller qu'à trente milles à l'heure ne peut qu'amener un désastre. Voilà bien ici un problème d'hygiène personnelle: c'est une affaire qui concerne l'individu seul. Il faudra d'abord bien connaître son trouble ou son affection, sa nature, sa marche habituelle, et ses effets; puis une intelligente adaptation pour rendre sa vie encore satisfaisante en-deça de la mesure de ses forces.

Et ceux qui sont particulièrement doués d'une forte charpente, d'une apparence vigoureuse, d'une bonne constitution et d'aucun désavantage héréditaire, doivent aussi connaître les limites possibles à la machine humaine, afin d'éviter un mal permanent et irréparable. Une des importantes leçons que nous enseigne l'hygiène individuelle, c'est d'acquiescer à tout prix la faculté de savoir mettre un frein à nos ambitions ou passions, afin de vivre normalement et avec modération notre vie de tous les jours. Nous avons ici le problème de l'éducation du caractère, et la pleine signification de l'hygiène personnelle que chaque individu doit faire sienne.

Se laisser aveuglément conduire dans la vie par ses instincts, serait se ravalier au rang des bêtes. Les personnes qui agissent ainsi tombent

dans une grave erreur, spécialement quand elles cherchent à satisfaire leurs appétits, soit à table ou dans la satisfaction de la chair, soit aux jeux ou dans l'impétuosité de leurs passions. L'instinct ne saurait nous protéger contre les germes des maladies; il ne saurait non plus nous faire apprécier les besoins et les droits des autres: c'est donc un mauvais conseiller. On ne peut pas non plus donner crédit à nos sensations: on peut se sentir fatigués, et avoir besoin d'exercice; se sentir pleins d'énergie et surexcités, et avoir besoin de repos; ne pas sentir la soif, et avoir besoin d'eau; enfin, avoir faim, et ne pas avoir besoin de nourriture. Nos instincts et nos sensations en ce qui regarde nos appétits charnels peuvent nous entraîner bien loin et amoindrir notre vitalité. Il faut donc surveiller ces sensations et nos instincts, les bien connaître et savoir les interpréter, bien souvent les mettre en joug, et parfois les faire servir de marchepied pour élever nos âmes à la perfection.

Nous sommes encore dans l'ignorance dans la connaissance des principaux facteurs qui sont à la base de l'art de vivre hygiéniquement. Plusieurs problèmes ne sont pas encore résolus concernant la nutrition, les diètes ou régimes, le travail et le jeu, l'exercice et le repos, l'air et la ventilation, les bains et la propreté, ainsi que l'eau d'alimentation et le vêtement. De même sommes-nous profondément ignorants sur plusieurs faits concernant l'hérédité, les processus mentaux, et la somme totale des effets auxquels nous avons donné le nom de tenue de vie, manière de se comporter. Nous en savons plus long sur la maladie que nous en savons sur la santé. Nous ne sommes pas placés sur un terrain assez solide pour les té pour être justifiables de parler d'une façon dogmatique. On a donné libre cours à une quantité inconsiderée d'écrits sur l'hygiène personnelle, plus que sur tout autre chapitre de la médecine préventive. L'empirisme y règne en maître, peut-être aussi quelques fantaisies pour ne pas dire toquades. Certes, nous sommes renseignés, nous possédons quelques notions et même quelques préceptes de sagesse sur cette question, mais la seule conclusion qui en découle c'est qu'il faut savoir se maintenir en un juste milieu ou accorder sa santé à des habitudes de vie saine et frugale.

Un bon moyen de se maintenir en santé et même de l'acquiescer, c'est d'adopter dans son programme de vie l'examen médical périodique, lequel doit débuter dès l'enfance et se continuer jusqu'à la fin de l'existence. Nous en reparlerons tout-à-l'heure.

Il y a quelques bonnes suggestions concernant l'hygiène individuelle que nous allons maintenant mentionner.

1. — PROPRETE DE LA PEAU. Cela signifie bien plus que nous ne pensons habituellement. La propreté de la peau, c'est l'exercice qu'il faut lui donner. La peau en effet est un organe par lui-même, et nous devons voir au bon fonctionnement de sa structure. Quand la peau ne s'acquiesce pas de ses fonctions, il y a accumulation de saletés sur la peau, dégagement d'odeur repoussante, actuelle irritation, grattage, obstruction des glandes, contre-pression, acnée, et si les matériaux de sécrétion ne sont pas excrétés, cela signifie un empoisonnement lent de tout l'organisme. Nous avons aussi à considérer les fonctions de la peau par rapport au froid et à la chaleur: une peau sèche élèvera la température, et si la peau est en transpiration, la température baisse. Comme compagnons d'une peau sale, nous avons les dartres, la teigne, la gale, et la pédiculose. Pour avoir une peau propre il faut faire usage du savon et de l'eau chaude en abondance, c'est-à-dire se baigner.

2. — BAINS. (a) Froid. On prend un bain froid soit à l'aide des douches ou par immersion. Ce n'est pas un bain de propreté, c'est un excitant ou un stimulant. Il produit une réaction nerveuse marquée, avec aussi effets sur les vaisseaux sanguins: la circulation périphérique est puissamment contractée. Le coeur est fortement stimulé, et pour un temps la pression artérielle est plus élevée. Par les nerfs, le système musculaire est tendu. Ce sont là les réactions immédiates. Nous soutirons beaucoup de chaleur au corps s'il est maintenu trop longtemps dans le bain froid. On peut exagérer, et alors le système nerveux subit une sorte de léthargie, la pression artérielle tombe, le coeur

bat faiblement, et le pouls est filant. Il faut donc y aller avec prudence. Il y a même idiosyncrasie chez certaines personnes pour les bains froids. Chez un individu normal nous avons des réactions secondaires quand le corps sort du bain: les vaisseaux sanguins se dilatent à la périphérie, et ceci explique la sensation de douce chaleur par tout le corps. Très caractéristique. Les systèmes circulatoire et nerveux sont encore en pleine période d'excitation. Si nous n'obtenons pas cette sensation bienfaisante, c'est que le bain froid n'est pas bon pour nous. Si la peau reste pâle au sortir du bain froid, si les lèvres sont bleues, s'il y a tremblement, ceci montre que le système circulatoire n'a pas réagi. Il n'y a aucun doute que le bain froid est salutaire à la santé.

(b) Chaud. Pas tiède, mais bien au-dessus de la température du corps: 100 à 110 F. Il y a ici aussi stimulation de la peau mais d'une autre manière qu'avec le bain froid: les glandes sudoripares sont plus actives, il y a surcroît de sécrétion. Nous nous débarrassons des produits sécrétés. La circulation périphérique est excitée par suite de la dilatation artérielle. C'est ici qu'il nous faut surveiller le coeur, parce qu'il fait un surcroît de travail. La tension sur le coeur est la même qu'avec le bain froid quoique produite différemment. Si le coeur flanche, alors il y a danger et le bain chaud n'est pas bon. Le bain chaud a un effet extraordinaire sur le système nerveux: il calme et apaise. On l'emploie d'une façon intensive chez les surexcités nerveux, parfois durant deux et même trois heures consécutives.

(c) Turc. C'est la forme extrême du bain chaud. Son administration toutefois diffère sensiblement: chambres chaudes, 130 à 140 F., massage, surabondante sécrétion des glandes sudoripares, exposition progressive à une plus basse température, nettoyage final au savon et à l'eau, parfois un plongeon froid. Le bain turc produit une formidable tension au coeur et tout le système circulatoire. En règle générale, on ne doit pas prendre de bain turc à moins d'être positivement certain qu'on est en parfaite condition et capable de les supporter.

(d) Baignades en plein air. Très profitables. Nous avons ici tous les bienfaits du bain froid, avec en plus le soleil et l'air frais. Nous ne faisons que commencer à connaître la valeur des rayons solaires, mais ils sont indubitablement merveilleusement stimulants et bienfaisants. Nous possédons aussi dans ces baignades au dehors, le bénéfice de l'air: l'air frais sur la peau fait du bien. Enfin, c'est un fait maintenant admis que les personnes faibles se renforcent rapidement en se baignant journellement en plein air.

3. — PROPRETE DU VETEMENT. S'il y a ici négligence, c'est la peau qui en souffre, avec toutes les conditions de saleté, de mauvaise odeur, sources de vermine, pour ne pas mentionner les poux, puis les affections de la peau déjà mentionnées. Un mot maintenant sur le vêtement lui-même. Nous nous habillons d'abord pour nous protéger contre le temps et les avaries, puis contre le froid, et jusqu'à un certain point contre la chaleur. Pour obtenir cette protection, il ne faut perdre de vue que telle protection ne doit pas nuire à toutes les fonctions corporelles. Le système le plus exposé est la peau. Alors, quel matériel possède le mieux toutes les qualités comme vêtement idéal? Sans le moindre doute, c'est la laine. C'est le plus mauvais conducteur, le plus poreux par sa structure, un absorbant splendide, et ce matériel empêche une évaporation exagérée à sa surface externe. En outre, on peut le teindre de toutes les couleurs. Il y a seulement deux inconvénients à l'usage de la laine: elle rapetisse au lavage, et certaines gens ne peuvent la supporter sur leur peau parce qu'elle l'irrite. Rien à faire malheureusement contre le rétrécissement, mais nous empêchons simplement l'irritation en portant sur la peau une mince affaire de soie, et la laine n'incommode plus.

4. — PROPRETE DE LA BOUCHE ET DES MAINS. Je n'insisterai pas ici, parce que nous avons tous les jours l'évidence de dommages à la santé soit par des mauvaises dents, des amygdales malades, une gorge infectieuse, soit par la contamination par les mains des nombreuses maladies infectieuses. Mais je veux donner une description de la propagation

(à suivre.)

IL FAUT DE LA RELIGION

Parlant devant la convention générale de l'église épiscopale à Washington, le président Coolidge a déclaré que la religion était nécessaire à la continuation du gouvernement américain et au maintien de ces libertés et privilèges qui sont l'apanage de la vie américaine.

"Nous ne saurions nous remémorer trop souvent", a déclaré le président, "que notre droit à la liberté, le soutien de nos principes de justice, nos obligations l'un à l'égard de l'autre dans nos affaires domestiques et nos devoirs à l'égard des étrangers, la confiance l'un à l'égard des autres, nécessaire à la continuation de nos relations sociales et économiques et enfin la base même de notre gouvernement, tout repose sur la religion."

Le The Vert possède un goût fin tout particulier

THE DU JAPON
"SALADA"
Tout frais des plantations

ous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Adresses, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Recus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

L'Echo de Saint-Justin,
Saint-Justin, P. Q.

Un Ami des Femmes

LYDIA E. PINKHAM aurait maintenant 109 ans, si elle vivait encore. Ses descendants continuent à fabriquer son célèbre Composé Végétal, et ce produit est soutenu par l'intégrité de quatre générations. Dans plusieurs familles, les mères enseignent aujourd'hui à leurs jeunes filles de treize ans, à se fier au même remède que leurs grand-mères louageaient en 1870.



Achetez-en une bouteille aujourd'hui, chez votre pharmacien.

Composé Végétal de
Lydia E. Pinkham

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO., Lynn, Mass., U.S.A.
et Cobourg, Ontario, Canada

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

Editeur-Propriétaire,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance.—Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

LES MARCHANDS DE CAMPAGNE VENDENT-ILS PLUS CHER?

Il faut admettre qu'il y a des marchands de campagne qui vendent un peu plus cher que la catalogue. Mais en général, ils ne vendent pas plus cher, et si les clients les payaient toujours comptant comme ils font lorsqu'ils achètent par catalogue, ils pourraient vendre moins cher. Il ne faut pas se figurer qu'un service postal demande moins de personnel qu'un magasin régulier. De plus les tarifs postaux ne sont pas moindres pour les marchands par catalogue que pour les autres citoyens. Ensuite, il ne faut pas un moindre assortiment.

Toutes ces dépenses doivent être soldées par le client.

Mais le client du service postal paie comptant et même il paie d'avance. Tandis que le client du marchand local traîne son fournisseur aussi longtemps que possible.

Est-il juste de traiter ainsi son coparaisien?

Est-il juste de donner son argent comptant à l'étranger et de laisser languir son concitoyen?

L'étranger lui, ne fournira rien quand vous bâtirez vos églises et vos écoles. Il ne contribuera que très peu à la construction et à l'entretien de vos routes.

Quand vous tomberez dans le malheur, il sera trop loin et se désintéressera du soin de vous secourir, tandis qu'on ira tendre la main à votre marchand local.

Nous suggérerions aux marchands locaux deux échelles de prix, l'une pour le comptant l'autre pour le crédit.

Mais les marchands devraient s'entendre entre eux pour ne pas se nuire.

Il y va de l'intérêt de l'un et de l'autre.

Si l'un fait crédit au même prix qu'il devrait vendre au comptant, il se ruinera peu à peu et entraînera son voisin, l'autre marchand dans sa ruine. Il peut se faire cependant qu'on ait besoin de certains articles que le marchand local ne tient pas, alors qu'on s'adresse au catalogue; mais de grâce donnons préférence à nos maisons canadiennes.

(La Voix Nationale).

"LE PYRALE DU MAIS".

Pour faire suite à l'exposé des progrès de la pyrale du maïs en Amérique, nous parlerons des dommages que ce ver rongeur cause à l'agriculture.

Toutes les variétés de maïs peuvent servir d'hôte à la pyrale: maïs sucré, fourrager, à grain. Dans notre province le maïs sucré semble toutefois avoir la préférence du rongeur; la croissance hâtive de cette variété explique ce fait en grande partie.

La pyrale du maïs se présente durant son cycle vital sous quatre formes bien distinctes: l'oeuf, la larve, la pupe, le papillon. Le papillon n'a d'autre rôle à jouer que celui d'assurer la continuation de l'espèce. Pour savoir s'il remplit bien ses fonctions, il suffit de se rappeler que le papillon de la pyrale peut pondre de 200 à 1200 oeufs, qu'il peut cacher sa couvée à plusieurs milles de son point de départ. Mais tout le mal est causé à la récolte par la pyrale à l'état de larve.

Après le milieu de juin, dès que les oeufs de la pyrale sont éclos, les larves quittent le dessous des feuilles qui servaient d'abris à la couvée et se percent un chemin à l'intérieur de la tige. La moelle de la tige est dévorée. Les épis n'échappent pas plus au carnage que les racines qui servent de dernier refuge à la pyrale.

La tige de blé d'Inde une fois percée de multiples couloirs n'offre plus un soutien suffisant à son panache fleuri, et se rompt. La fleur renversée se dessèche bientôt et meurt. Je rappelle en passant que cette première rupture est le meilleur signe qui permet de reconnaître la présence du ravageur dans un champ. De nouvelles ruptures se font à mesure que l'infestation s'aggrave et que la tige est dévorée.

Dans les comtés d'Essex et de Kent, province d'Ontario, beaucoup de producteurs de blé d'Inde en 1927 n'ont réussi à sauver que 5% de leur récolte. Un cultivateur récemment arrivé des Etats-Unis m'affirmait que certaines années la pyrale ne lui avait pas permis de récolter la valeur de la semence de maïs mise en terre.

Pellerin LAGLOIRE.

En charge de la répression de la pyrale du maïs.
Ministère de l'Agriculture, Québec.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE "LES BOIS FRANCS DES LAURENTIENS Ltee, DE ST-LIN."

Mardi, le 5 février dernier, à 8 hrs du soir, avait lieu l'assemblée générale des actionnaires, au bureau même de la compagnie. Les directeurs ont déclaré un dividende de 2% pour l'année 1928. Les perspectives de l'année courante sont brillantes et promettent une autre augmentation de profits.

CREATION D'UN CONSEIL SANITAIRE MUNICIPAL A SAINT-BARTHELEMI

Le Conseil Municipal à sa dernière séance a créé un Conseil Sanitaire Municipal, composé des personnes suivantes: Le Notaire J.-A. Barrette, les Docteurs Jos Comtois et Eugène Landry, MM. Ubald Sylvestre et Jos Bernèche.

Les Membres du Conseil ont élu leurs officiers: Président honoraire: M. le Chanoine M. Clermont; Président-Actif: J.-A. Barrette, N.P.; Vice-Présidents conjoints: les Docteurs Jos Comtois et Eugène Landry; Secrétaire: Avila Rouleau, N.P.

Le Bureau d'Hygiène donna avis au Conseil Municipal d'avoir à adopter un règlement, obligeant les propriétaires résidant au Village de St-Barthélemi, à construire des puisards selon les plans et devis du Bureau Provincial d'Hygiène. Chaque propriétaire devant se conformer à remplir cette obligation dans le cours de mai 1929.

MINE D'OR DE RENSEIGNEMENTS POUR LA FERME ET LE FOYER

Aujourd'hui, ce sont les gens les plus renseignés qui réussissent le mieux et le plus vite.

La Maison Eaton de Montréal, vient de lancer la très belle initiative d'envoyer gratuitement à toutes les familles canadiennes une série de bulletins enseignant sous forme courte et précise comment rendre toutes les branches de l'industrie agricole et domestique plus agréables et plus payantes.

La bonne ménagère y trouvera de précieuses informations pour avoir une maison mieux tenue, des enfants mieux élevés et mieux soignés et goûter les saines joies du foyer.

Le cultivateur y lira avec intérêt les articles sur la façon de rendre la culture plus profitable, d'embellir ses bâtisses de conserver sa santé et de mieux faire aimer à ses garçons la noble profession agricole qui forge des bras vigoureux et trempe des races fortes.

Le mot d'ordre de ces bulletins Eaton de la Ferme et du Foyer est de vous apporter un message de meilleure santé, de plus de bonheur et de plus efficaces moyens de faire profiter votre portefeuille.

Cette oeuvre vraiment nationale que vient d'inaugurer la Maison Eaton est digne de l'approbation populaire et tout le monde devrait saisir cette chance superbe de se renseigner sans qu'il leur en coûte un seul sou et sans aucune obligation. Augmentons nos connaissances et instruisons-nous; nous aurons bien mérité le la patrie.

On obtiendra ces bulletins gratuits en s'adressant vers le 1er avril prochain à la Maison Eaton, Comptoir Postal, Montréal, P.Q.

L'HEURE DU TRAVAIL

Dès l'aube, tout s'éveille dans la nature. Le soleil, cette pendule qu'on ne monte jamais, donne le signal; aussitôt le coq le salue, et de ses coriaces sonores, à vite fait d'éveiller tout ce qui l'entoure. Dans le lointain les sons de l'Angelus montent vers Dieu, invitant les êtres à la prière. Les plantes frémissent sur leurs tiges en recevant le baiser du premier rayon solaire.

L'homme dispos et remis des fatigues de la veille se sent plein de force et de courage pour reprendre sa besogne journalière. On dirait que Dieu, en débarrassant la terre du sombre voile de la nuit, y a semé à pleines mains les grâces d'énergie. Elles nous seront nécessaires tout le jour, pour ne pas faillir à la tâche, pour accomplir avec courage, avec joie même, le précepte divin: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front."

DELLYN.

"L'AME DES LIVRES"

Nous venons de recevoir le cinquième numéro de "L'Ame des Livres", revue de critique et de bibliographie, publiée par la Librairie d'Action canadienne-française limitée. Cette petite revue unique en son genre au pays, croyons-nous, a "pour mission de renseigner et d'orienter les esprits soucieux de se cultiver par la lecture d'ouvrages sains, instructifs et agréables".

Avec ce numéro, "L'Ame des Livres" sous la direction de Monsieur Albert Lévesque entre dans une nouvelle phase de son existence. L'éditeur a l'ambition d'en faire un cahier d'études sérieuses, qui poursuivra trois objets:

- 1o. — Publier des articles de critiques littéraires ou artistiques;
- 2o. — Faire un tri dans la production littéraire et analyser les ouvrages les plus recommandables;
- 3o. — Eviter ainsi au public intellectuel le souci de choisir eux-mêmes les meilleures oeuvres parmi les milliers qui inondent le marché.

Les lecteurs de L'Ame des Livres trouveront d'ailleurs une garantie de la qualité des jugements qu'elle publiera dans le caractère des personnalités littéraires qui fourniront leur collaboration, parmi lesquelles figurent les noms de M. l'abbé Olivier Maurault, Mlle M.-C. Daveluy, MM. Harry Bernard, Hermas Bastien, Jean Bruchési, etc., etc.

Il convient de féliciter la Librairie d'Action canadienne-française limitée, de son excellente initiative. Ajoutons que la présentation typographique est agréable et que le service de cette revue est fait gratuitement. On s'adresse pour abonnement au directeur No. 1735, rue St-Denis, Montréal.

SECOURS AUX INSULAIRES DE TRISTAN DA CUNHA

Tout comme l'Empress of France Amérique du Sud et en Afrique, transportera aux insulaires de Tristan da Cunha toutes sortes d'objets utiles dont cette petite île, isolée dans l'Atlantique australe, est totalement dépourvue, le Duchess of Atholl, paquebot du Pacifique Canadien, qui fait cet hiver cette même croisière apportera aux Tristanites des quantités d'articles de première nécessité, dons de particuliers et de manufacturiers canadiens, recueillis par l'intermédiaire de l'ordre indépendant des Filles de l'Empire.

Ces objets qui consistent en produits pharmaceutiques, vivres, vêtements, tabacs, outils, couvertures, peinture vaisselle machines à coudre, etc., ont été emballés dans 22 caisses du poids total de 3,735 livres. Ces caisses seront maintenant embarquées à bord du "Duchess of Atholl" qui doit partir de New-York mardi le 22 janvier courant, sous le commandement du capitaine Griffith, avec près de 400 touristes canadiens, anglais et américains.

Le "Duchess of Atholl" touchera Tristan da Cunha à mi-chemin entre Buenos-Ayres et Le Cap. Il faut espérer que l'état de la mer permettra au paquebot canadien de jeter l'ancre et de débarquer ses cadeaux, car autrement les quelque 150 personnes qui habitent la petite île seraient privés, peut-être encore pour un an, de pré-

eux secours. Tristan est située hors des routes maritimes et il s'écoule souvent plusieurs mois sans qu'aucun navire y fasse escale.

PETITE VILLE DANS UN HOTEL MODERNE

Toronto.—La ville-Reine du Canada, où se termine actuellement la construction du majestueux hôtel "Royal York", par les soins du Pacifique Canadien, pourra s'enorgueillir bientôt de posséder la plus magnifique hôtel du genre dans l'Empire Britannique. Cette vaste hôtellerie constituera en elle-même une organisation distincte, possédant tous les services susceptibles d'apporter le plus grand confort à ses hôtes, en même temps qu'elle pourra abriter sous son toit l'équivalent de la population d'une petite ville et tout cela, sans qu'il y ait foule désorganisation ou congestion d'aucune sorte. Les rouages de cette vaste organisation fonctionneront sans la moindre anicroche. On aura une idée de la capacité de logement de l'hôtel, lorsqu'on saura qu'il pourra abriter près de 10,000 personnes à la fois, sans encombrement et avec le maximum de confort qu'offrent aujourd'hui les grands hôtels modernes. Les salles à manger, salles de bal, salles de danse et de congrès, et les restaurants pourront simultanément recevoir 7,500 personnes et, d'autre part les chambres d'hôtes logeront jusqu'à 1,500 personnes, sans compter un personnel permanent de 1,000 employés.

Une fois terminé, le "Royal York" possédera 18 salles à manger qui pourront être servies à la fois, plus de la moitié possédant leur propre cuisine. Deux cents convives trouveront place dans le café, 180 dans le grill anglais, 500 dans la grande à manger, 250 dans le café italien, 350 dans le jardin installé sur le toit, 1,600 dans la salle à manger des congrès; de plus, 12 salles à manger privées pourront donner place à environ 600 personnes.

Au sous-sol se trouveront les puissantes machines nécessaires à la buanderie, au nettoyage et au pressage des vêtements des pensionnaires, ainsi qu'un système perfectionné de réfrigération et une dynamo qui fournira l'énergie électrique nécessaire en cas d'urgence. Cette seule partie de l'hôtel, où se centraliseront tous les services mécaniques du vaste édifice, sera unique en son genre et constituera une attraction du plus grand intérêt. Somme toute, l'hôtel sera pourvu des services les plus modernes, capables de pourvoir aux services extérieurs. Ce sera vraiment une organisation vraiment indépendante.

Le "Royal York", dont la construction sera terminée le 1er juin 1929, sera véritablement une petite ville englobée au sein d'une grande cité. A la date précitée, l'hôtel ouvrira ses portes au public sous la direction de M. B.-A. Neale, nommé gérant l'automne dernier et autrefois administrateur du château Frontenac de Québec.

Pour Jointures Raides et Douloureuses

La raideur des jointures due aux foyers ou au rhumatisme est vite soulagée par Absorbine® Jr. Quelques gouttes avec friction sur les parties affectées calment et fortifient.

Puissant antiseptique et germicide, Absorbine, Jr. vous prémunit contre l'infection. Employez-la contre douleurs rhumatismales, sciaticque, lumbago, névrite, inflammation des jointures et autres maux similaires. Elle n'est pas grasseuse ni ne tache. \$1.25 chez votre pharmacien. Brochure gratuite. IF



CANADA PAINT



Notre stock de Peintures est au complet

- Peinture pour bâtisses (toutes les couleurs) intérieur et extérieur.
- Peinture à plancher
- Peinture pour galerie
- Peinture pour voiture,
- Teinture-verniss pour meubles,
- Peinture pour couverture,
- Peinture pour grange, étable, etc.
- Email, Bronze, Aluminium, etc.
- Blanc de plomb, Huile à peinture,
- Térébenthine, Vernis, Shellac, Ocre, Mastic, Pinceaux, Blanchissoirs, Etc.

Assortiment considérable

DE FOURNITURES POUR BATISSES Vitres, Clous, Papier à lambri et à couverture, Peintures, Etc. UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Magasin W.-H. Gagné, St-Justin.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

LES DEUX FORCES CANADIENNES

LA PAROISSE ET LA FAMILLE

On m'a fait l'honneur et l'amitié de me demander quelques-unes des impressions que j'ai recueillies au Canada. Ce ne seront pas des nouveautés que j'apporterai à mes lecteurs; ce ne seront point des nouveautés pour eux, ce ne seront même point des nouveautés pour moi. Ce que je dirai ici, mes amis canadiens le savaient avant de m'avoir vu, et je l'ai exprimé moi-même avant de les quitter. Mais quoi! Puisqu'il s'agit, dans ces lignes, de noter les événements de l'histoire ou les manifestations de la vie canadienne qui m'ont paru les plus caractéristiques, puis-je faire autrement que de me répéter.

Je parlerai donc à mes frères du Canada, en étranger qui le "découvre" — on "découvre" toujours un peu ce que l'on visite pour la première fois, — et aussi, en "compatriote" qui les entretient librement. Car je me sens le "compatriote" de ce peuple où j'ai reconnu si bien la langue et les traditions de nos communs ancêtres. Et puis, M. Chapais lui-même a bien voulu, dans une réunion publique, me décerner ce titre, auquel je ne renoncerais pas!

* * *

J'ai donc "découvert" que, dans le parler canadien, figuraient deux expressions symptomatiques. Il en est, de telles, dans le langage de tous les peuples. Tous les peuples ont de ces mots, révélateurs de l'âme et des mœurs, qu'ils répètent sans y prendre garde et qui frappent instantanément l'étranger.

Ces deux mots canadiens sont les mots de "paroisse" et de "famille".

Oh! sans doute, ils ne sont pas exclusivement canadiens; ils se retrouvent dans toutes les langues et ils désignent, dans tous les pays chrétiens, des réalités. Mais, au Canada, ils prennent une importance et un accent, qu'on ne connaît pas, qu'on ne sent point, chez les autres peuples.

Presque partout ailleurs, la paroisse, c'est la circonscription ecclésiastique établie autour de l'église, sous le gouvernement du curé; et c'est cela seulement. Au Canada, c'est cela, d'abord; et c'est encore autre chose. Au cours de mon voyage aux rives du St-Laurent, je n'ai jamais entendu parler de "villages", de "communes", de "bourgades"; on ne m'a jamais désigné les localités rurales, que sous le nom de "paroisses". La vie religieuse absorbe la vie de la cité. On ne conçoit pas une agglomération d'hommes, installée dans la campagne, autrement que sous la forme paroissiale. C'est l'église qui en constitue l'unité naturelle; c'est le curé qui en est vraiment le chef et le père. Et cette habitude de langage, attestant une habitude de pensée, est très frappante. Elle en dit plus, sur l'histoire et sur la mentalité canadienne, que tout un récit et tout un tableau. Et, si cette impression n'est pas sensible aux Canadiens eux-mêmes; s'ils ne voient rien que de très ordinaire en cette façon de parler, leur surprise en face de mon ad-

miration est un nouveau témoignage en leur faveur. Elle prouve que le sens paroissial est aussi profondément imprégné dans leur esprit que la chaleur dans la flamme et le parfum dans la fleur.

Mais j'ai laissé échapper tout à l'heure une expression inexacte: à propos des paroisses canadiennes, j'ai parlé "d'agglomération d'hommes". Ce n'est point canadien cela! Une plume de Québec aurait écrit, tout spontanément "agglomération de familles". Et, en effet, chaque fois que j'ai demandé à un curé quelques renseignements sur ses fidèles, sur leurs pratiques religieuses, sur les oeuvres établies à l'ombre de son clocher, il a commenté par me répondre: "Ma paroisse compte tel nombre de familles." Ailleurs, on eût dénombré les individus! Cette différence éclaire toute l'âme et toute la situation canadienne.

Ainsi donc, la paroisse, ce foyer de la vie religieuse, ce noyau de l'organisation ecclésiastique, forme aussi le centre et comme le noeud vital de la constitution nationale au Canada. La famille, cette cellule première de toute société vivante, est aussi le fondement de l'ordre social, en ce pays privilégié. On pourrait définir le peuple canadien: une union de familles groupées en paroisses. Ah! quel rayonnement sur votre pays, quelle explication de votre présent, quelle espérance pour votre avenir!

* * *

Et, en vérité, l'histoire en mains, c'est bien ainsi que le Canada s'est formé, qu'il a grandi, qu'il a réalisé ce progrès où il trouve la gage assuré de développements futurs.

Aussitôt que des établissements fixes ont pu prendre racine aux bords du fleuve géant, les familles des premiers colons venus de la vieille France se sont serrées autour de l'église, de la modeste et petite église, érigée par le missionnaire. Et le missionnaire, devenu le curé, a gardé ces familles autour de lui, autour de Dieu. Quand ont sonné les heures sombres et angoissantes, quand l'humble population canadienne, hélas! abandonnée par la mère-patrie, s'est vu soumise à de nouveaux maîtres, étrangers à sa langue, à sa race, à sa foi, c'est le curé qui a veillé sur le troupeau. Il en a été reconnu, tout naturellement, le pasteur et le guide. Et, autour de ce centre agissant et fort, la paroisse a pris elle-même une cohésion vigoureuse et féconde. Elle s'est constituée un bastion de la race et du parler français. Et les évêques, généraux de cette armée disciplinée et pacifique, ont pu défendre efficacement les droits de leur peuple. Ils avaient un peuple, en effet, non une foule en bouillie.

L'enseignement, qui a maintenu, à travers les générations et dans les épreuves, le trésor de la langue traditionnelle, a été de tout temps, pour les Canadiens français, l'oeuvre des curés. Quand toute école était proscrite, ils la gardaient, ce trésor, et le transmet-

taient, par l'instruction individuelle. Lorsqu'on put ouvrir des écoles, ils en semèrent, avec l'aide des Congrégations d'hommes et de femmes, à travers tout le pays. Et ce furent eux encore, ces curés aux clairvoyances et généreuses initiatives, qui fondèrent, au milieu des populations rurales, ces nombreux séminaires qui, aujourd'hui, font une couronne lumineuse à l'Université Laval.

Et ce sont eux enfin, — car il faut abrégier, — qui, par leur enseignement tout paternel, ont conservé, dans le coeur des fidèles attentifs à leur voix, le culte de la famille.

La paroisse a soutenu la famille et la famille, à son tour, a enrichi et affermi la paroisse. L'Eglise, au Canada, ne s'est pas trouvée en présence d'une multitude inorganique et friable, avec quoi l'autorité ne peut rien faire; on ne bâtit point sur le sable! Elle a eu en mains ces groupements solides et durables, ces familles hiérarchisées et permanentes, qui, pour la construction d'un peuple, sont comme des moellons résistants.

Car l'incomparable service que la famille canadienne a rendu à cette nation, ce n'est pas seulement de l'avoir agrandie, c'est encore et surtout de l'avoir constituée. Certes, on ne saurait trop admirer, dans les vertus qu'elle affirme et dans les bienfaits qu'elle procure, la fécondité des foyers canadiens; mais plus haute encore et plus précieuse, apparaît la discipline traditionnelle et religieuse qu'ils ont su maintenir. Les mœurs patriarcales, l'autorité du père, la saine éducation des enfants, ce sont les forces qui assurent à la fécondité elle-même toute sa valeur et tous ses fruits.

Vous avez des familles ordonnées selon la loi naturelle et la loi divine.

* * *

Et maintenant que j'ai "découvert", en étranger, ce qui a fait la grandeur et la prospérité du peuple canadien, que mes lecteurs me permettent d'exprimer, en ami, en "compatriote", les vœux que je forme pour son avenir.

Le Canada, le Canada français surtout, court de graves périls.

Comme je l'ai indiqué dans ma conférence d'adieux, comme je ne crains pas de le répéter ici, — car c'est une pensée qui m'obsède, — l'expansion providentielle, miraculeuse de la race française au Canada atteste les desseins de Dieu sur elle et le grand rôle qui lui est réservé. Elle doit, comme la vieille France en eut la mission dans l'histoire, accomplir les gestes de Dieu dans le Nouveau-Monde. On ne comprendrait pas qu'elle eût grandi au delà des prévisions et presque des possibilités humaines; on ne comprendrait pas qu'elle eût conservé, en grandissant, sa vitalité catholique, si elle n'était point destinée à cet apostolat.

Mais prenons garde! Une telle fonction doit soulever les colères et les craintes de l'esprit mauvais. Plus est précieux l'instrument que la Providence a forgé et plus efficace l'action qu'il peut accomplir, plus furieux aussi et plus tenaces se déchaîneront contre lui les assauts du Mal. Il faut que le Canada catholique et français s'attende à des épreuves proportionnées aux grandeurs de son passé et aux promesses de son avenir; il faut qu'il arme sa vigueur contre les attaques et qu'il tende sa vigilance contre les embûches.

Déjà, au surplus, nous découvrons ces terrains sur lesquels pourra se déclancher l'offensive ennemie. Et, en abordant ce sujet délicat, je m'appuie moins sur mes observations personnelles et rapides, que sur le témoignage des prêtres et des laïcs autorisés qui ont bien voulu me communiquer le fruit de leurs expériences.

Sur trois points du front moral et spirituel, qui protège le Canada, des indices révélateurs annoncent le danger.

D'abord, après de longues difficultés, les Canadiens français atteignent aujourd'hui ce degré d'aisance et de prospérité matérielle, qui, chez tous les peuples, marque un tournant difficile. Assurément, un tel progrès, récompense méritée des efforts accomplis, peut fournir un levier puissant de développements futurs. Mais il offre aussi une tentation redoutable. Tentation de relâchement dans l'énergie, de tiédeur dans la prière, d'attachements aux biens de ce monde. Combien d'individus, combien de nations ont fléchi à cette heure critique!

En second lieu, l'extrême facilité des communications d'entre les peuples, expose, aujourd'hui, plus qu'hier, les Canadiens-français à respirer l'atmosphère de scepticisme et d'indépendance, qui souffle à travers le monde. Atmosphère que l'épreuve générale a purgée de certains miasmes et tonifiée de généreux effluves, mais qui charrie encore bien des germes empoisonnés. Et, sans doute, ces rapports plus faciles et plus fréquents entre les nations, permettent aussi, à chacune d'elles, de mieux découvrir et de mieux utiliser les bons exemples des autres. Mais, la nature humaine, viciée par la faute originelle, est ainsi faite qu'elle s'ouvre avec plus de complaisance aux vents malsains qu'aux brises salutaires.

Enfin, pour le Canada, comme pour tous les pays civilisés, la question sociale se pose avec une acuité de plus en plus impressionnante. Elle est assurément moins grave et moins vive aux bords du St-Laurent que sur les rives de la Seine, de la Tamise ou de la Sprée. Mais elle se dresse, avec toutes les difficultés dont elle contient la racine, et elle est susceptible de croître et de s'envenimer avec une rapidité foudroyante.

Tels sont les trois périls principaux qui menacent aujourd'hui l'âme canadienne et pourraient l'entraver dans son développement national et religieux.

Ah! grâces à Dieu, si des hommes l'expérience et de clairvoyance ont ouvert les yeux sur ces dangers, c'est eux-mêmes avaient su les voir. Et chez eux, que le zèle enflamme et que l'énergie soutient, voir, c'est prévoir et prévoir c'est prévenir. Je suis donc rassuré sur l'avenir de mon cher Canada. De même qu'il a su grandir à travers les souffrances et les difficultés d'autrefois, de même il trouvera dans son sein les ressources et les forces indispensables pour triompher des épreuves nouvelles.

Mais, ce qu'il importe, ici, de souligner, c'est que les deux éléments qui ont fait sa puissance et sa résistance demeurent les conditions providentielles de sa vitalité. Que la vie religieuse canadienne continue de se grouper, de se serrer, de s'organiser autour du centre paroissial; que, dans ce cadre, les prêtres et les fidèles int-

mement unis établissent toutes les oeuvres de bienfaisance et d'apostolat réclamées par les circonstances nouvelles! Et puis, que la famille canadienne reste ce chef-d'oeuvre de discipline et de tradition qu'elle s'est affirmée depuis trois siècles; que, toujours féconde, elle respecte toujours aussi les lois que Dieu même a posées, pour maintenir l'autorité du chef et pour assurer l'avenir terrestre et surtout l'avenir éternel des enfants. Alors, à l'abri de ces deux bastions imrenables, le Canada pourra résister victorieusement aux assauts du dehors et réaliser intérieurement toutes les formes et tous les progrès, nécessaires à l'accomplissement de ses destinées.

C'est la grâce que je souhaite à mes "compatriotes" d'au-delà l'Océan!

François VEUILLLOT.

(Almanach de l'Action Sociale Catholique).

LE LIVRE D'OR DES AMES DU PURGATOIRE

Par l'abbé J.-S. Benoit de J.

Il est rare qu'un volume écrit par un écrivain canadien se rende au vingtième mille; c'est pourtant ce qui arrive au "Livre d'Or des Ames du Purgatoire" de M. l'abbé J.-S. Benoit de J. ancien missionnaire de la Saskatchewan. Ce volume unique en son genre a rencontré partout un succès extraordinaire. Il faut dire qu'il est écrit avec la plus grande simplicité et en même temps avec un intérêt tel qu'on le lit comme un livre de contes merveilleux. L'auteur y raconte en effet cent cinquante apparitions d'âmes du Purgatoire dans les circonstances les plus curieuses et considérées comme véritablement voulues par la volonté de Dieu.

Dans la préface de son volume, l'auteur apporte d'excellents arguments en faveur de la croyance aux apparitions des âmes du Purgatoire qui ne sont pas plus étonnantes que celles des saints ou des anges dont les Saintes Ecritures sont remplies et que Dieu peut bien permettre quand il s'agit du bien des âmes et de sa gloire.

Ce livre ne se recommande pas seulement aux personnes pieuses mais à tous les chrétiens qui y trouveront de nouvelles preuves de la communion des Saints et des raisons de se consoler de la perte des êtres qui leur furent chers, en priant pour le repos de leurs âmes, comme le dit si bien M. l'abbé Benoit.

Cet ouvrage a reçu l'approbation de la plupart de nos évêques qui en ont encouragé la lecture dans leur diocèse respectif. On peut lire, au début du volume, d'éloquentes lettres de feu le Cardinal Bégin, de feu Mgr Larocque, de NN. SS. Forbes, Cloutier, Chiasson et Hallé.

On peut se procurer un exemplaire du "Livre d'Or des Ames du Purgatoire" chez l'éditeur M. E. Michaud, 4648 rue Garnier, Montréal, au prix de 75 sous, 90 sous franco.

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin: un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

Conseils sur l'Agriculture et l'Horticulture

ENTRETIEN DU JARDIN CANADIEN

Les beaux jours approchent, les journées allongent et la neige aura tôt fait de disparaître. Les catalogues de graines sont maintenant distribués et c'est le temps déjà, de se préparer aux travaux du jardinage. On néglige trop de faire du jardinage, alors que tout le monde pourrait cultiver quelques fleurs et récolter une belle collection de légumes de son petit coin de terre, au village ou dans les rangs.

Ce travail si simple et si court et de plus, même pour l'entretien, ce n'est qu'un plaisir et une récréation de faire un jardin. Cela ne demande pas un gros déboursement d'argent; quelques outils, un peu d'engrais, pour deux dollars de graines et votre maison sera égayée de fleurs et vous mangerez de vos légumes pendant tout l'été et tout l'automne.

Au lieu de laisser votre cour abandonnée et sale, faites-en un jardin, avec du gazon bien vert, des bouquets de fleurs et réservez un coin au potager.

COMMENT ON FAIT LE PLAN D'UN JARDIN

Pour faire un jardin, il faut se faire un plan. Cela sauve du temps, de l'espace et des désagréments. C'est le temps aujourd'hui de faire un plan, alors que le sol est gelé sous la neige. Sur un grand terrain, il y a moyen de semer des légumes pour toute une année et même de faire des rangs espacés et de travailler le terrain avec un cheval. Ce qui veut dire que pour les légumes de taille ordinaire, comme les carottes, les betteraves, la laitue et l'épinard les rangs doivent être espacés de trente pouces; pour les espèces qui se développent plus, comme les concombres, les tomates, les patates et le blé-d'inde, c'est de trois pieds et demi à quatre pieds que l'on doit espacer les rangs.

Sur la ferme comme dans le jardin du village, il ne faut pas ménager le terrain et serrer les rangs.

Quand les productions hâtives comme la laitue, l'épinard, les pois, les radis et tous ces autres légumes qui poussent deux mois au plus après la semence, ont été toutes arrachées du sol, rien n'empêche alors de semer du trèfle. Cela empêchera la mauvaise herbe de pousser et engraissera la terre en labourant ce trèfle autant qu'il est possible, il faut toujours planter les rangs du nord au sud de sorte que le soleil frappe plus longtemps les plantes.

Les melons, les courges et les concombres et en somme tous les légumes qui poussent couchés sur la surface du sol, font de plus beaux fruits lorsqu'ils sont semés le long d'une clôture ou sur un terrain incliné. En effet dans ce cas les fruits restent secs et mûrissent plus également. Pour les tomates il faut relever chaque plant et l'appuyer sur des tuteurs. L'on considère souvent que ce travail donne trop de trouble mais c'est la seule façon de faire profiter ce légume. La tomate mûrit plus vite de cette façon et pour les régions du Nord, cette façon empêche le légume de mourir aux premières gelées.

Pour rendre le potager plus attrayant l'on peut planter quelques fleurs voyantes comme des Zinnias, des pavots et des Calliopsis tout le long des lisières. On peut encore semer des fleurs que l'on peut ensuite couper comme les pois de senteur, les salpiglossis et d'autres plantes dont le feuillage n'est pas très attrayant.

Ces fleurs voyantes feront contraste avec la verdure du potager et les fleurs dont on se sert pour mettre dans des vases pousseront mieux près du potager.

COMMENT SEMER LES FLEURS

Les rangs droits, qui sont une règle générale dans le potager, doivent être mis de côté lorsqu'il s'agit de fleurs.

Les rangs droits dans les jardins de fleurs n'existent que dans les jardins dépendieux et surtout en Hollande. Dans un jardin ordinaire il faut se servir des courbes, des tournants et planter par groupes. Cependant si vous voulez planter des fleurs le long d'un mur ou d'une haie, il est plus difficile alors de ne pas se servir de la ligne droite; cependant en plaçant ça et là des groupes de fleurs qui poussent très haut, on peut éviter les rangs droits.

Si vous voulez un bel effet, plantez en groupes d'une même variété et d'une même couleur en plaçant les plus petits plants au bord et les plus grands au fond ou au centre. Ou bien encore, plantez dans un beau désordre et faire alterner les grands plants avec les petits. L'Alyssum, l'Ageratum, le Lobelia, le Tegitos et le "le Marigold" (Oeillet des Judes) sont classés parmi les petites espèces.

Il y a en outre des milliers de fleurs que l'on peut classer comme étant de taille moyenne; par exemple le pétunia, le pied d'alouette, le Calliopsis, l'Aster, le Zinnia et la Fleur de Mai, le Cosmos, certains Zinnias et Oeillets des Judes de haute taille, les Ricins et les Dahlias sont des plants pour mettre au centre ou en arrière des autres parce qu'ils sont de plus forte taille.

ENTRETIEN DU JARDIN CANADIEN

Il ne faut pas se contenter des mêmes fleurs et des mêmes légumes d'année en année. Il faut expérimenter au moins une nouvelle variété par année; on trouvera parfois qu'une variété qu'on ignorait, peut s'adapter très bien au climat local et aux conditions du sol. Il ne faut pas cependant abandonner des variétés qui ont toujours donné satisfaction avant d'en avoir découvert de meilleures. Quant aux fleurs en outre des espèces bien connues, comme les Zinnias, les Oeillets des Judes, les Pétunias et les Phlox, il y a d'autres espèces moins connues, mais non pas moins belles; ce sont des Calliopsis, les Godetias, les Calendulas, les Lupins, les Pieds d'Alouette, les Scabiosas, les Salpiglossis, les Pavots de Californie, les Schizanthus et plusieurs autres variétés enregistrées et très bien décrites dans les catalogues de graines. Quelques-unes d'entre elles réussissent bien dans tous les jardins. Dans les légumes, il est à conseiller, d'expérimenter la laitue romaine, un nouvel épinard, des asperges, des choux de Bruxelles, du cresson, de la bette à carde, de la chicorée et d'autres.

CULTURE EN SERRE OU EN COUCHE CHAUDE

Plusieurs plants délicats qui servent à remplir les boîtes de fenêtres et les corbeilles peuvent être partis dans la maison dès maintenant. Ils fleuriront plusieurs semaines plus tôt de cette façon. La chose peut se faire aussi pour certains légumes comme les tomates, les choux, la laitue, les melons et même pour quelques variétés de betteraves, de carottes, et de blé d'inde. Ces légumes seront plus vite prêts pour la cuisine si on les part ainsi en couche chaude ou en serre.

Ce qu'il faut pour cela; quelques boîtes de cigares ou toute sorte de boîtes du même genre. L'on perce des trous le fond des boîtes et l'on couvre le fond avec un peu de cendres ou du sable pour permettre le drainage. Ajoutez ensuite un bon terreau que vous humectez bien et semez à un pouce de distance entre les rangs ou à peu près. Couvrez ensuite la boîte avec un morceau de toile à poche que vous n'enlevez qu'une fois les légumes sortis de terre.

C'est alors le temps de placer les boîtes au soleil. A moins d'avoir des châssis doubles, il faut toujours tenir les boîtes à huit pouces au moins des vitres pour éloigner tout danger de gelée ou d'autres ennuis semblables.

COMMENT ON PREPARE LES COUCHES CHAUDES

Quand l'on possède beaucoup de terrain, il est alors préférable de semer en couche chaude, de partir des plants dans sa cave. La première chose nécessaire, c'est du fumier de cheval très frais, que l'on retourne tous les jours et que l'on met dans un endroit sec pour l'empêcher plus tard, de brûler les plants. Les couches chaudes doivent toujours être protégées contre le vent du nord et de l'ouest par une clôture, une haie, ou une bâtisse quelconque.

Ensuite il faut couvrir le fond de ces cadres avec une couche de fumier de cheval préparé à l'avance, couche qui doit avoir au moins dix-huit pouces d'épaisseur. La boîte doit être recouverte d'un châssis, incliné vers le sud.

Pardessus le fumier il faut ajouter trois ou quatre pouces de bonne terre. La couche va d'abord chauffer pendant les trois ou quatre premiers ours; mais elle se refroidira rapidement à la température convenable pour la semence. N'arrosez que très peu et seulement les jours de beaux temps tant qu'il fera froid. Quant à l'aération, il ne faut soulever le châssis que très peu longtemps, aussi long

temps que le temps reste au froid. Une fois qu'ils sont sortis de terre les plants doivent être au moins une fois, transplantés en couche froide avant d'être plantés dehors.

ROTATION DES LEGUMES

L'assolement devrait être pratiqué tous les ans sur les légumes, ce qui signifie qu'il ne faut pas cette année par exemple planter les tomates à la même place que l'an dernier.

Sans trop changer la position dans le potager il y a moyen de pratiquer la rotation chaque année. Il est toujours bon de faire succéder aux légumes à racines et au blé d'inde, des légumes à engrais comme les fèves et les pois. En semant des légumes beaucoup de cultivateurs, et ceci est à conseiller, sement quelques rangs de variétés très hâtives et courent les chances que ces légumes passent à travers les gelées. Bien entendu, pour les autres semences, il faut se fier à la date indiquée dans le catalogue. Il est toujours bon d'avoir une provision superflue de graines pour ensemençer les rangs détruits par la gelée, l'inondation ou sarcler avec les mauvaises herbes par une personne sans expérience.

MANIERE DE FAIRE UNE PELOUSE

Quand on fait bâtir, la première chose à faire pour donner de l'apparence à sa demeure, c'est de couvrir le parterre de gazon. Pour cela il faut préparer la terre, parce que le gazon, tout comme les fleurs demande de la bonne terre. Il faut d'abord niveler le terrain. En passant le râteau deux ou trois fois, en laissant tomber une pluie entre chaque fois, c'est ce qu'il y a de mieux pour bien préparer le terrain.

On enlève ensuite les cailloux, les bouts de bois, vieux clous, etc; Quand on sème la graine de gazon il faut, autant que possible, qu'il ne vente pas. Le gazon se sème à raison d'une livre par deux cents pieds carrés. Les endroits sans soleil doivent être ensemençés avec un gazon spécial que vendent les marchands grainiers.

Après la semence, il est préférable de rouler encore le terrain. Une fois poussé, on coupe le gazon très court avec un moulin et on l'engraisse à volonté avec du fumier de mouton ou de nitrate de soude.

NECESSITE DE COUVRIR LES PLANTES VIVACES

L'hiver est la saison la plus dure pour les plantes vivaces. En mars alors que le soleil monte plus haut chaque jour, les plantes grimpances et les arbrisseaux sont très exposés à périr.

A cette époque, le froid vient très vite après le coucher du soleil et peut faire mourir en les gelant, les frêles fibres des racines. Ordinairement on ne remarque pas ce dommage avant le milieu du printemps, quand les bourgeons sortent. Il arrive souvent aussi qu'ils ne sortent pas du tout.

Du côté nord d'une bâtisse, il y a moins de danger, mais il est toujours bon de couvrir les racines des rosiers et des arbrisseaux ou d'autres plantes vivaces semblables. Ce qu'il y a de mieux pour couvrir, sont les feuilles mortes, de la neige ou de la paille.

QUELS SONT LES MEILLEURS LEGUMES ?

Certaines variétés de légumes sont de toute importance, surtout aujourd'hui; les catalogues de graines préparés avec soin, ne contiennent que des variétés qui s'adaptent bien aux conditions du climat canadien. La culture de ces graines est tout de même plus importante que les noms des autres variétés. Il faut se souvenir que quelques unes des variétés de légumes de jardin peuvent survivre et celui qui fait son choix dans un catalogue canadien, qui ne contient que des variétés approuvées par le gouvernement, peut compter sur un succès presque complet. Pour obtenir un plein succès ce qu'il reste à faire, c'est de préparer la terre, l'entretenir pendant l'année et l'engraisser pour hâter la croissance des légumes.

La liste suivante de légumes contient des variétés très recommandables:

IL FAUT SEMER LES POIS DE SENTEUR TRES A BONNE HEURE

Les pois de senteur devraient être semés aussitôt qu'il est possible de travailler la terre. Ensuite, quelle que soit la température, les plants deviendront de première classe.

L'on creuse d'abord une tranchée d'un pied de profondeur environ, dont

on couvre le fond avec du fumier, des feuilles mortes ou un bon terreau, puis, on recouvre le tout avec une couche de glaise ou de terre grasse.

L'on sème alors, à trois pouces de profondeur et à un pouce de distance entre chaque graine. La pluie s'infiltre peu à peu dans la tranchée et le plant développe alors une racine longue qui le protège plus tard contre la chaleur d'été.

Il faut se procurer les meilleures graines possibles et expérimenter quelques couleurs spéciales. Une fois que le plant a un pouce de hauteur, on éclaircit le rang en ne laissant qu'un plant à tous les quatre pouces, et on dresse une claie ou une simple clôture de broche haute de trois pieds afin que les plants puissent grimper en toute liberté.

ATTENTION QU'IL FAUT PORTER A SON GAZON

Après la fonte des neiges, il faudra faire une inspection de son gazon. Ce dernier hiver a été très dur pour le gazon et le trèfle. C'est un des hivers les plus froids que nous ayons eus, mais presque sans neige. La terre a gelé et dégelé sans cesse, contractant tantôt le sol, et tantôt le laissant s'étendre. Les racines de gazon et de trèfle ont été exposées à être coupées plusieurs fois cet hiver. Pour remédier à cela, il faudrait rouler la pelouse de bonne heure ce printemps et ensemençer de nouveau les endroits dénudés et le gazon est clairsemé. S'il arrive une neige après cette semence, le graine germera deux fois plus vite par la fonte de cette mince couche de neige.

TAILLAGE ET EMONDAGE DES ARBRES

C'est le mois de l'émondage qui s'en vient aussi bien pour le jardin que pour le verger. Il faudra bientôt enlever vers la fin du mois les branches mortes. Pour les groseillers et les plantes grimpances on peut aussi enlever le bois déjà assez vieux. Les vignes, elles doivent être émondées de bonne heure pour éviter la coulée de la sève; elles doivent de plus être réduites à quelques branches principales, parce que les fruits ne poussent que sur les branches de la même année.

PLANTATION DES ABRISSEAUX

Il existe de si belles espèces d'arbrisseaux, qu'il est impossible de procéder par variétés. On en trouvera une liste complète dans n'importe quel catalogue de graines; M. W. T. Macoun, horticulteur à l'emploi du gouvernement, a écrit une brochure facile à obtenir, sur les arbrisseaux, les arbres d'ornementation et les plantes grimpances à bois. Comme règle générale, il faut toujours placer les arbrisseaux de forte taille à l'arrière plan de deux à dix pieds de la maison ou d'un mur. Autant que possible, plantez en groupes. A tout prix, il faut éviter les lignes. De la glaise avec un peu de fumier pourri, c'est ce qu'il y a de mieux pour cultiver des arbrisseaux.

Dans un terrain sablonneux il faut toujours ajouter du terreau. Les arbrisseaux délicats réussissent mieux, plantés du côté nord-ouest d'un mur ou d'une clôture, parce que de cette façon les gels et dégels, sont moins fréquents au printemps.

Les gels et dégels tuent les plants en gelant et brisant les racines. Les arbrisseaux réussissent toujours mieux du côté nord, surtout les variétés tardives parce qu'elles ne reçoivent que juste assez de chaleur avant de fleurir. Il faut toujours planter les arbrisseaux à distance pour qu'ils aient

J. JUTRAS

MAITRE-PARFUMEUR

Offre ses dernières créations de parfums.

Sur réception de 25 sous, vous recevrez un généreux échantillon de parfum "Cœurs et Fleurs".

Ecrivez à

Les Parfums Jutras, Limitée,

5724, Ave. de Lorimier, MONTREAL.

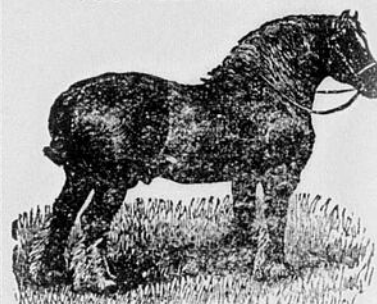
la chance de s'étendre en grandissant; si l'on veut faire une haie ou un rideau quelconque de verdure, il faut alors planter les arbres plus près les uns des autres. Quant on transplante des arbrisseaux, il faut toujours les planter un ou deux pouces plus profondément qu'ils n'étaient auparavant.

La plupart des arbrisseaux et spécialement ceux qui ne fleurissent qu'après les premiers jours de juin, peuvent être transplantés au printemps, sans grand danger pour leur croissance.

L'émondage des variétés tardives se fait toujours au printemps tandis que les arbrisseaux très hâtifs doivent être émondés à l'automne. (à suivre.)

Tablettes TOUSSINE

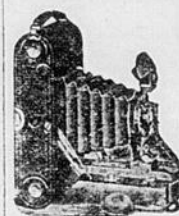
POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et souffle.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire mûrir. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts la bouteille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS, ST-BARTHELEMI, P. Q.



M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent,

Louiseville.

Atelier des plus moderne. Kodaks et Films à vendre. Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ouvrage des mieux finis dans 24 heures. Portraits colorés, une spécialité.

The Onondaga Garage

LOUISEVILLE, P. Q.

Réparations générales d'autos, engins à gasoline, etc., etc.

Huile, Accessoires, Graisse, Gasoline, Tubes, Tires Dunlop, Etc.

REBOURAGE DES CYLINDRES

OUVRAGE GARANTI.

GERALD VILLENEUVE,

Mécanicien-Expert.

Téléphone 33 C. P. 30

GARAGE LEMYRE,

AIME LEMYRE, Prop.

Garage avec capacité de 30 chars et à l'épreuve du feu.

Réparations générales d'autos, engins à gasoline, etc.

Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air.

SOUDURE A L'OXIGENE.

Je fais aussi le rembourrage des cylindres.

Agent pour les bicyclettes C. C. M.

PONT MASKINONGE, P. Q.

A. Prud'homme & Fils,

LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres.

Peinture, Matériaux de Plomberie.

Papier à couverture "Lion", etc.

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités

EN GROS SEULEMENT

270 rue Craig Est, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE

M. Félix Desrochers, avocat, donne une magnifique conférence devant les Voyageurs de commerce aux Trois-Rivières.

Il prit pour sujet: l'Apostolat laïque et les Voyageurs

S. G. MGR COMTOIS, PRESIDE, ACCOMPAGNE D'UN NOMBREUX CLERGE

Le voyageur catholique est, à l'heure actuelle, l'un des plus beaux modèles d'apostolat laïque en notre région. C'est ce qu'a prouvé avec une éloquence particulièrement communicative, M. Félix Desrochers, avocat et membre d'honneur de l'A. C. V. de Montréal, lors de la conférence d'apostolat laïque, qui a eu lieu dernièrement à la salle de l'hôtel de ville sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Mgr Comtois évêque auxiliaire du diocèse et sous les auspices du Cercle Ozanam de l'A. C. J. C.

Cette première conférence d'apostolat pour 1929, la quatrième depuis celle inaugurée en octobre dernier par Mgr Comtois lui-même, a obtenu le plus vif succès, étant donné qu'un nombreux public remplissait la salle autant et même davantage qu'à plusieurs conférences précédentes. En outre de M. Desrochers, le conférencier au programme, Sa Grandeur Mgr Comtois a bien voulu adresser la parole pour clôturer cette conférence d'un genre tout à fait unique encore si l'on peut dire, parce que comme Mgr l'auxiliaire l'a si bien souligné lui-même, la conférence d'hier était plus particulièrement efficace encore que toutes les autres, parce qu'au lieu d'être un simple exposé de principes, c'était le résumé très vivant des très beaux exemples d'apostolat accomplis journellement par les membres du Cercle des Voyageurs Catholiques.

Vu que M. Desrochers a tracé un portrait particulièrement prenant et véridique du voyageur catholique dans le plein sens de ce grand mot, Sa Grandeur a hautement félicité le conférencier d'avoir su si bien mettre sous les yeux de son auditoire trifluvien de très beaux exemples d'action catholique faite dans notre région même. Mgr Comtois rappela qu'il avait déjà pu constater par lui-même le rôle de tout premier plan que les membres de l'A. C. V. jouent aux Trois-Rivières et dans le diocèse et il souligna ce fait de façon très significative. Mgr l'auxiliaire voulut aussi adresser ses félicitations au Cercle Ozanam de l'A. C. J. C. pour la réussite si complète d'une initiative aussi neuve et aussi catholique, une série de conférences publiques sur l'apostolat laïque. Mgr Comtois montra combien les membres du Cercle Ozanam avaient agencé de façon très heureuse le programme de cette conférence, l'inaugurant d'abord par une exposition de principes pour en venir tout aussitôt à des exemples particulièrement significatifs tel ceux d'hier après-midi.

Aussi la conférence d'hier marquait-elle une date dans la série des conférences d'apostolat, d'abord parce que le rôle du voyageur-apôtre a été si bien montré et ensuite parce que Mgr Comtois a voulu témoigner publiquement du succès de la belle initiative catholique, qui est toute au crédit de nos acéistes trifluviens.

C'est pourquoi les conférences d'apostolat de 1929 auront un succès égal, si non plus grand encore que celles de 1928, ayant comme un renouvellement d'approbation de la part de l'autorité diocésaine.

Le chant aussi bien que la conférence au programme a contribué fortement à créer une atmosphère de qualité très spéciale aidant encore à l'auditoire à bien comprendre dans toute sa complexité la personnalité trop méconnue souvent du Voyageur Catholique. En effet, par le fait qu'il devient membre du cercle de l'A. C. V. et qu'il s'est fait apôtre laïque, le voyageur de commerce ne perd pas sa bonne humeur, sa façon, sa jovialité, son aplomb et surtout son entrain. Plus que toute autre chose peut-être, nous l'ont prouvé les trois numéros de chant au programme. En effet, après la musique d'ouverture par l'orchestre de l'Académie De La Salle, les membres de notre cercle de Voyageurs Catholiques vinrent au

grand complet chanter sur la scène "Le Chant des Voyageurs," du P. Lecompte, jésuite, par quoi débute chacune des séances régulières de l'A. C. V. en notre ville. Ce fut un des instants les plus émouvants de toute cette conférence-concert que de voir les trente membres de l'A. C. V. trifluvienne venir chanter sans respect humain et fièrement ce qui est pour ainsi dire le Credo du Voyageur, son petit hymne national à lui.

Comme nous le disions tout à l'heure le membre de l'A. C. V. est aussi franc-luron et même davantage que son camarade qui n'est pas encore inscrit dans cette merveilleuse institution d'apostolat laïque. Une preuve particulièrement en a été donnée à l'auditoire, quand "La Chanson du Voyageur" composée par un ancien aumônier local, a été interprétée avec un entrain magnifique par M. Rosario Toutant, secondé par les Voyageurs et tout l'auditoire, car la "chanson du voyageur" est une chanson à répondre, sur l'air de "Envoyons de l'avant, nos gens". Cette chanson peint si bien au naturel le voyageur catholique à son départ, en voyage, au retour dans sa famille qu'elle mériterait certainement l'honneur de l'impression et connaîtrait par ce fait une popularité méritée, qui aiderait encore davantage à l'apostolat de nos voyageurs par toute la province.

Mais s'il est gai par nature, le voyageur catholique est apôtre par conviction autant que par devoir. Qu'on se rappelle un instant le voyageur de commerce du passé portant dans sa valise plus de marchandises spirituelles que spirituelles, comptant davantage les cartes que les grains de leur chapelet, plus pressé de sacrer que de donner un bon conseil, que l'on fasse la comparaison avec la légion d'apôtres laïques que nous avons maintenant et qu'on se demande comment s'est opérée une telle transformation incompréhensible à première vue, M. Desrochers nous l'a donnée quand il nous a expliqué avec autant d'éloquence que d'ouverture de cœur pourquoi 1900 ans après que les apôtres devinrent des voyageurs, les voyageurs avaient voulu devenir à leur tour des apôtres.

Pourquoi le Voyageur Catholique opère si activement l'action catholique sur tous les terrains, M. Desrochers l'a fait voir dans une vaste et très vivante synthèse qui est pour ainsi dire comme l'histoire resumée de l'A. C. V. au Canada.

L'apostolat laïque de l'A. C. V. est l'aboutissement inévitable de la retraite fermée. Car, comme l'a si bien dit le R. P. Didon, pour être apôtre, il faut être homme de lumière, homme d'énergie, homme de dévouement. Et quel endroit meilleur que la retraite fermée pour acquérir ces vertus indispensables à l'apôtre, qui doit nécessairement être un voyant, un soldat et un martyr? C'est, en effet, seulement dans la retraite fermée, alors qu'il se trouve en face de Dieu et en face de lui-même que le membre de l'A. C. V. peut acquérir une intelligence suffisante des choses divines pour avoir des convictions dogmatiques et morales solides qu'il pourra partager avec tous ceux qu'il rencontrera sur sa route. Mais il ne suffit pas à l'apôtre d'être un homme de lumière, il lui faut également une âme vaillante et courageuse, pour défendre victorieusement la vérité dont il veut se faire le propagateur. L'apôtre doit être encore un martyr par le fait qu'il a besoin d'un dévouement à toute épreuve pour les saintes causes dont il veut se faire le champion.

C'est encore dans la retraite fermée que le membre de l'A. C. V. acquerra ces deux autres qui feront de lui un apôtre laïque dans toute la force du mot.

Après avoir exposé où la source cachée de l'apostolat du Voyageur Catholique — la retraite fermée — l'orateur montre brièvement par de solides et entraînants exemples jusqu'à quel point le membre de l'A. C. V. est cet apôtre laïque, tant vanté avec combien de raison et de justice. Par sa profession même le voyageur de commerce était destiné à être apôtre, puisqu'il est obligé d'aller un peu partout dans la province et a affaire à un très grand nombre de personnes. Mais pour exercer cet apostolat, il fallait au voyageur des connaissances, une formation préalable. C'est dans la retraite fermée l'abord, puis dans le Cercle de l'A. C. V. que le voyageur a acquis ces qualités indispensables et à un très haut degré, comme il n'a été démontré hier, par des faits uniques en leur genre. Parce qu'ils ont été transfor-

més intérieurement, les Voyageurs catholiques sont devenus de véritables apôtres pour Dieu, l'Eglise et la patrie. Pour Dieu, ils ont lutté contre le blasphème et le travail du dimanche. Pour l'Eglise et le plus grand bien de ses enfants ils se sont faits les champions de toutes les bonnes oeuvres et surtout de la retraite fermée et de la propagation des bons livres. Pour la race, ils sont les champions indélogeables du français et les défenseurs de toutes les minorités persécutées. Le timbre bilingue est venu parce que les Voyageurs Catholiques l'ont demandé et la monnaie viendra aussi, parce que l'A. C. V. l'exige encore.

De plus dans toutes les oeuvres paroissiales ce sont encore les Voyageurs Catholiques qui sont les chefs de file et les hommes de dévouement. A chacune des oeuvres d'apostolat ajoutée au crédit de l'A. C. V. en notre région l'orateur confirme ses avancés par des exemples magnifiques, qui prouvent jusqu'à quel point le voyageur catholique est devenu, à juste titre, le premier apôtre laïque en notre province.

C'est pourquoi la mission apostolique du membre de l'A. C. V. aura pour résultat merveilleux de re-idéaliser, pour ainsi dire, la race canadienne française qui s'en allait si rapidement à la ruine, à cause de la vague montante actuelle d'un matérialisme éffréné. Eux les voyageurs, seront le bataillon sacré, les franc-tireurs catholiques des avants-postes qui auront sauvé la langue, la religion et la race en ce Canada français. Tel est, en résumé, la démonstration de l'esprit et de l'action apostolique chez le membre de l'A. C. V. tel que l'a démontré si bien M. Desrochers.

Le programme musical fut confié à l'orchestre de l'Académie sous la direction du Frère Hyppolite et le service d'ordre aux Scouts de Notre-Dame.

Voici le programme complet exécuté à la conférence d'hier:

PROGRAMME
Marche... J. C. Heed
Ouverture: La Reine blanche O.
Méta
Orchestre de l'Académie De La Salle
Le Chant des Voyageurs: R. P. Ed. Lecompte, S. J.
Le Cercle local de l'A. C. V.
La chanson du Voyageur: Un ancien aumônier du Cercle... M. Rosaire
Toutant
Souhaits de Bienvenue... Le président du Cercle
Conférence... l'A. C. V. Ses Oeuvres
M. l'avocat Félix Desrochers
Remerciements... l'Aumônier du Cercle
O Canada... Le Cercle local
Marche... Hosseld
Orchestre de l'Académie De La Salle
On trouvera aussi plus bas la bienvenue et les remerciements au conférencier qui ont été faits respectivement par le président du Cercle de l'A. C. V., M. J.-E. Grégoire, et l'aumônier, le R. P. Richard.

Voici les paroles de M. Grégoire: Monseigneur, MM. les membres du clergé, Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Président du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières, il me fait grand plaisir au nom de notre Association comme en mon nom personnel, de souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue, votre présence nous est un gage d'approbation pour la continuation de nos oeuvres, et votre présence Monseigneur de même que celle des messieurs du Clergé nous honore et sera pour nous un réconfort et un puissant stimulant.

J'avais la tâche délicate de présenter le Conférencier, je crois cependant pouvoir m'en dispenser, car plusieurs d'entre vous connaissez M. l'avocat Félix Desrochers de Montréal ayant eu le privilège de l'entendre et de l'apprécier, tous nous avons entendu parlé de lui comme étant un apôtre laïque dévoué à toutes les bonnes causes, qu'il me suffise de mentionner un seul fait, celui d'être le conférencier attitré du Cercle de Montréal et d'avoir donné récemment sa 70ème Conférence contre le blasphème. Nous sommes heureux de l'avoir parmi nous, tous nous avons hâte de l'entendre et sans plus tarder je lui cède la parole.

Monseigneur, M. le Président, Mesdames, Messieurs,

Mon premier devoir est de remercier le très distingué conférencier des choses si instructives et si pratiques qu'il vient de nous dire touchant l'apostolat laïque et, en particulier de l'apostolat de nos chers Voyageurs.

Il me semble que le sujet a été joliment traité et ce serait risquer de

diminuer la valeur de cette conférence que de vouloir la commenter.

M. l'avocat Félix Desrochers, prêche d'exemple. Converti de retraites fermées, conférencier attitré du Cercle des Voyageurs de Montréal, il a vu notre Association à l'oeuvre. Voilà pourquoi cet après-midi, il a brosé de main de maître, un tableau des oeuvres diverses entreprises et accomplies par l'A. C. V. Le Cercle des Trois-Rivières n'a pas l'orgueilleuse prétention d'avoir rempli tout ce programme d'apostolat laïque et encore moins celle d'avoir le monopole de l'apostolat dans notre centre.

Cependant, je puis assurer à Mgr l'Administrateur du diocèse des Trois-Rivières, que la région trifluvienne peut compter encore sur les vaillants apôtres que sont les voyageurs. Vous avez en eux, des batailleurs que vous pouvez soulever contre le mal et surtout contre cette sorte de honte qui s'appelle le respect humain.

Monseigneur, permettez-moi d'ajouter un mot de gratitude pour votre Grandeur qui avez daigné à la demande de notre Cercle présider cette séance d'apostolat laïque. Vous avez quitté vos nombreuses occupations pour venir nous encourager, c'est un témoignage précieux rendu à l'oeuvre des voyageurs catholiques et dont nous sommes profondément émus.

Il me plaît aussi de saluer ces nombreux membres du clergé d'être venus, une fois de plus, donner un beau témoignage de sympathie au cercle des Trois-Rivières. Au nom des voyageurs, je vous remercie bien sincèrement et en leur nom aussi, je puis vous assurer de leur entier dévouement dans les causes de la langue et de la religion.

Je suis heureux de remercier chaleureusement les artistes qui ont bien voulu se charger du programme musical, l'orchestre de l'Académie de La Salle, sans oublier M. Toutant qui a si bien rendu le chant du Voyageur et M. Thompson apôtre par la musique.

Mesdames, Messieurs je vous suis reconnaissant d'être venus en aussi grand nombre prouver votre sympathie à ceux que vous appelez "vos amis" les Voyageurs Forts de l'appui populaire, le Cercle pourra aller de l'avant dans ses oeuvres d'apostolat. M. le conférencier vous a appris à mieux connaître les diverses oeuvres de l'A. C. V. Vous n'avez pas été sans constater que pour faire le bien, ces hommes n'étaient pas sans s'imposer parfois de lourds sacrifices. Aussi, ne soyez pas surpris si un jour le Cercle ose faire appel à votre générosité. Nous savons à l'avance que vous saurez les encourager et les soutenir.

Je m'en voudrais de ne pas présenter mes hommages de reconnaissance au Cercle Ozanam de l'A. C. J. C. l'âme inspiratrice de ces conférences d'apostolat laïque qui a permis à la population trifluvienne de prendre un contact plus intime avec ses voyageurs.

Et vous chers Voyageurs, vous l'avez compris, pour réaliser ce programme d'apostolat que vous a tracé M. Desrochers, il faut mettre Dieu de votre côté. C'est pour cela que vous avez toujours été des fervents des retraites fermées. Continuez votre travail d'apôtre. Sans respect humain faites aimer et pratiquer notre religion partout. Agissez toujours en chrétiens convaincus, répandez le livre des Evangiles, le bon journal combattez le blasphème et l'intempérance. Restez apôtres, Messieurs gardez fièrement et saintement votre mission, mais n'oubliez jamais que pour faire régner le Christ dans la société, vous devez tout d'abord le faire régner dans votre coeur par un vie exemplaire de piété et de charité de tempérance et de pureté, le faire régner aussi dans votre foyer par l'amour et le respect mutuel, par la patience et le pardon des petites fautes quotidiennes. Alors selon l'expression de Saint Paul, vous marcherez comme des enfants de lumière vous répandrez autour de vous la grâce qui illumine vos âmes et en travaillant à votre salut vous travaillerez aussi à celui de votre famille et au relèvement moral et social de votre prochain.

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

FELIX DESROCHERS

AVOCAT

Bureau: 20, Est St-Jacques, Ch. 47
Téléphone: Harbour 6717

Résidence: 4003, rue St-Hubert,
Téléphone: Est 0622,

MONTREAL.

Bureau: 10 rue St-Laurent. — Tél. 66

Résidence: 12 rue St-Laurent

J-EMILE FERRON

AVOCAT,

LOUISEVILLE, — QUE.

Téléphone 358.

LUCIEN COMEAU L. L. B.

AVOCAT

Bureau à Louiseville le samedi.

19, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES.

J.-E. LANGLOIS

NOTAIRE

Placement sur hypothèque, Règlement de succession, Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 415

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1372

J.-A. VILLENEUVE

NOTAIRE

Prêts sur lère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-r-31

Richard Lessard B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

Téléphone 592

G.-H. Robichon C. R. Léon Méthot

Robichon & Méthot

AVOCATS

Edifice Banque Canadienne Nationale
Entrée: 35 rue Hart, Trois-Rivières.

L'annonce dans le journal local Combat la propagande d'achat par catalogue

Le directeur de publicité d'une grande maison à catalogue disait récemment au cours d'une conférence:

"Nous avons un bureau dont le travail consiste à lire chaque semaine les journaux hebdomadaires de tout le pays. Il n'y a pas un seul journal de quelque conséquence que notre bureau ne reçoit pas."

"Le bureau examine ces journaux et quand nous constatons que les marchands d'une ville quelconque ne font pas d'annonce dans leur journal local, nous couvrons immédiatement ce territoire de notre littérature."

"Nous obtenons toujours là des résultats beaucoup plus grands que les mêmes efforts peuvent en produire dans un territoire où les marchands locaux font un usage libéral et constant des colonnes d'annonces de leurs journaux locaux."

PENSEZ A CELA

M. LE MARCHAND

ET FAITES USAGE DE

"L'Echo de Saint-Justin"

Journal qui est lu par plus de 20,000 personnes de la région chaque mois.

Chronique Canadienne de 1834.

Les Révélations du crime ou Cambray et ses complices

(suite)

—“Non, non; au nom de Dieu, ne sois pas si étourdie,” répliqua la vieille femme, perdant presque connaissance, “ferme la porte à clef, et prétens bien l'oreille; Ah! ciel, viens donc à moi, j'étouffe!”

—“Qu'y a-t-il donc? vous ne dormez pas, Madame?” murmura un petit garçon de dix ans qui dormait sur un sofa et que ce bruit avait éveillé. C'était les seules trois personnes qu'il y eût dans la maison; et dans la cuisine, les cinq brigands intimidés restaient toujours tranquilles, respirant à peine, prêtant l'oreille, et cherchant à devenir à combien de personnes ils avaient à faire. Toute la maison rentra bientôt dans le plus profond silence; silence pénible et douloureux, qui ne fut interrompu que par les soupirs retenus des deux femmes, le bruit de l'horloge qui sonna minuit, et les jappements interrompus et entrecoupés du petit chien qui parcourait les appartements en se battant les flancs.

Il y en a qui se sont plus à peindre sous les couleurs les plus fortes les ennuis, les souffrances, l'agonie d'un amant qui attend en vain à un rendez-vous et se promène seul dans un lieu solitaire, le coeur plein d'amour, d'espoir, d'impatience et de jalousie. Ce n'est rien que cette situation comparée à celle de deux femmes faibles et sans protection, tremblantes et épouvantées, certaines qu'elles sont que des brigands viennent d'entrer dans leur demeure, épiant le moment de fondre dans leur appartement et trament contre elle dans les ténèbres des projets de sang et de mort. A tout moment elles s'attendent à voir leur porte se rompre avec fracas, des figures horribles s'avancer vers elles, les saisir à la gorge, et leur présenter le pistolet ou le poignard. Si le vent siffle à une fenêtre; si une planche craque; si un insecte remue; c'est pour elles un bruit terrible, qui leur peint le danger tout entier, glace leur sang au coeur, et leur cause une crispation mortelle. Attendre dans cette situation un danger réelle ou imaginaire, c'est souffrir mille morts; c'est être sous une meule qui vous brise et vous broie les os; c'est être sur des aiguilles qui vous déchirent et vous ensanglantent; c'est dormir au milieu d'une orgie de spectres qui font retentir votre cabinet d'affreux ricanements, se pressent autour de votre couche, et vous soufflent à l'oreille des imprécations; c'est souffrir tous les maux à la fois, sans les consolations qu'ils peuvent excéder vos forces et vous rendre insensible. Telle fut la situation de ces deux femmes durant près d'une heure que dura, après le premier bruit, le silence suspect qui lui succéda.

—“Elisabeth, j'espère qu'ils sont partis,” reprit enfin la vieille femme reprenant un peu ses sens; “je vais me remettre au lit, je ne crois pourtant pas que je dorme du reste de la nuit; veille encore un instant.”

Pendant tous ce temps les voleurs n'avaient point changé de place, pas même de posture. Ils éprouvaient aussi eux des émotions non moins vives d'impatience, de crainte, d'emportement, et de convoitise. Ils étaient laissés à leurs réflexions, qui leur faisaient souffrir mille tortures, qui leur montraient le danger, l'infamie, l'échafaud, la mort et puis de l'or, des

amantes.

—“J'ai cru entendre la voix d'un homme,” disait l'un d'eux; “faut-il monter? qu'en pensez-vous?”

—“Attendons encore un moment...!”

—“Non, non, je suis certain qu'il n'y a que des femmes; courage, montons, montons.”

Et au même instant Cambray fit de la lumière, et montrant le chemin, se précipita dans l'escalier, brisa les portes, et gagna, suivi des autres, la chambre où étaient les femmes. En entrant, il reçut un violent coup, que la servante, Elizabeth McLellan, lui appliqua avec un tisonnier de fer. Cependant les trois personnes sont saisies à la gorge, enveloppées dans des couvertures, et surveillées par trois des voleurs, tandis que les deux autres pillent la maison. Madame Montgomery s'était presque évanouie d'abord, mais revenant à elle-même, elle dit à celui qui avait soin d'elle, avec un accent qui eut adouci un tigre:

“Vous êtes un bon garçon; vous ne me ferez pas de mal, j'espère!”

—“Non, non, je ne suis pas un bon homme; je suis un méchant homme, très méchant. Mathieu, trouves-tu quelque chose?”

—“Tut... tut... tut... silence, tais-toi donc.”

Les voleurs parcoururent toute la maison; vidèrent les armoires, les bureaux, les valises; culbutèrent tout sans dessus-dessous; s'emparèrent d'une grande quantité d'argenterie et d'effets précieux; et partirent chargés, ayant eu la cruelle précaution de rouler les deux femmes et le petit garçon dans le tapis de manière qu'il leur fut difficile de se débarrasser. Il faisait jour lorsqu'il sortirent, et quand ils passèrent à la porte St-Jean, ils rencontrèrent les hommes du guet qui revenaient de leur poste, et les laissèrent passer tranquillement.

—Cambray et Mathieu ont eu leur procès pour ce crime le 28 Mars, 1837, et sur la déposition de Waterworth, leur complice, ont été trouvés coupables tous deux. A cette époque, Lemire avait été déporté et Stewart était mort.

CHAPITRE X.

Une expédition par eau. — Le prix d'une indiscretion. — Un moment critique

Quelques jours après le vol commis chez Madame Montgomery, deux hommes étaient auprès du quai des Indes dans une petite Chaloupe, dont ils s'occupaient à dérouler les voiles. Une troisième personne, qui se tenait sur le quai, disait à l'un d'eux:

—“Ne manque pas ton coup toujours, car c'est bien important, comme tu sais; il s'agit de notre propre sûreté.”

—“N'aie pas peur, Camarade, je ferai bien mon affaire.”

Et les voiles étant ajustées, la brise, qui soufflait de l'ouest, emporta en un instant la Chaloupe loin du quai, dans la direction de l'Isle d'Orléans. Le soleil venait de se coucher, et les ombres commençaient à se répandre sous les flots. C'était un beau soir du mois de Juin, quand les côtes, les campagnes et les vergers, que la nature a groupés avec tant de richesse et de variété dans les environs de Québec, sont couverts de verdure, de fleurs et de troupeaux; et que la rade, remplie de grands

sauces, venus de toutes les parties du monde, ajoute encore à ses beautés naturelles. C'était à cette heure d'illusion et d'ineffable enchantement, quand la nuit commence à céder à la clarté et aux mouvements du jour son clair-obscur et sa première tranquillité. Les rivages, les bosquets et les mâts des vaisseaux se reflétaient dans le cristal des ondes; et les échos ne retentissaient plus que des chants des marins, et d'un certain bruissement sourd qui sortait de la cité. Cependant la brise augmentait, et le clapotis des vagues commençait à s'agiter sur les flancs des vaisseaux, tandis que la lune s'élevait à l'horizon à travers quelques nuages venteux; la lune que les anciens ont appelée la chaste Lucine, probablement par ce qu'elle est destinée à contempler en silence toutes les impuretés et autres horreurs que l'on cache à l'oeil du jour.

Déjà l'esquif s'était dégagé du labyrinthe inextricable que forment devant Québec les vaisseaux sur leurs ancres, et croisait seule dans le bassin qui s'étend de Québec à l'Isle d'Orléans; déjà aussi les ombres s'épaississaient, et la personne restée sur le quai n'apercevait plus les voiles de la chaloupe que comme une petite vapeur blanche qui aurait rasé la surface des eaux.

—“Te voilà bien rêveur,” dit l'un des deux marins à son compagnon; “belle brise, n'est-ce pas? Je ne sais pas exactement où tu me mènes, mais nous irons loin avec ce vent-là! Dis-moi donc où sont-ils les plançons en questions? y en a-t-il beaucoup?”

—“Tu le sauras, quand nous y serons rendus,” répondit l'autre d'une voix un peu aigre.

—“Hein!” murmura le premier, “il n'a pas l'air d'humeur; mais Camarade, est-ce que tu as encore sur le coeur ce que j'ai dit l'autre soir chez Madame A... Écoute donc je n'ai rien gâté; j'ai seulement dit que je connaissais ceux qui étaient de l'affaire Montgomery, voilà tout: je n'ai nommé personne; et puis j'étais bien en train! ça ne peut pas t'irer à conséquence.”

—“De grâce, ne m'en parle plus,” répliqua l'autre avec passion; et réprimant un mouvement de rage, qui fit tressaillir tous ses membres, il grommela entre ses dents:—

“Il est temps, je crois; je suis bien assez loin! oui, c'est ici...”

—“Quoi!” interrompit le premier tout sémillant de loquacité; “est-ce ton grapin, cette grosse pierre que voici attachée de deux brasses de câble? Trois pieds seulement...! tu iras avec cela!”

—“Plus que tu ne penses peut-être—mais-mais—vois donc diable! Holà! vite à l'écoute! sacredieu, dépêche-toi donc; la voile va se déchirer.”

—“Et pourquoi l'as-tu laissé aller? tu l'avais en main! n'importe—bon augure—nous voilà entre les deux églises; nous ferons peut-être une descente!”

Et en disant ces mots il se précipita sur le devant de la chaloupe, et montant sur l'une des banquettes, se pencha pour attraper la voile qui frétille aux grés des vents, et lui échappa sans cesse. Tandis qu'il s'occupait à cette manoeuvre, son compagnon quitta sans fruit le gouvernail, s'avance vers lui sur la pointe du pied, et d'une main lui passe dans le cou l'extrémité du câble attaché au grapin dont il s'est moqué, de l'autre le frappe rudement sur la muque, et le renverse hors de bord avec la pierre, qui l'entraîne dans l'abîme sans lui donner le temps d'achever une exclamation de désespoir. Cependant l'infortuné parvient à se débarrasser du lourd fardeau qui le retient sous les eaux, et tandis que son ennemi, penché sur le bord de l'esquif, regarde

avec une joie féroce les bouillonnements de l'onde qui vient de se refermer sur lui, il remonte vers la lumière et se rencontre face-à-face avec son adversaire. Le coeur plein de rage et de désespoir, il s'élançait hors des flots comme un monstre-marin, saisit des deux mains son adversaire à la gorge, et suspendu dans cette position dans l'élément mobile qui fuit sous ses pieds, il le fixe d'un oeil étincelant, le tient étranglé sous l'étreinte mortelle de ses doigts de fer, et dans l'agonie de sa fureur lui lance des imprécations.

—“Traître! ce n'était que cela! ô joie d'enfer! du moins nous périrons tous deux!—défends-toi;—je ne lâcherai prise, que tu ne sois mort!”

Le meurtrier était sans voix, et ayant voulu pousser un cri, il ne sortit de sa bouche qu'un torrent de sang qui se répandit sur la figure de sa victime, et humecta sa langue aride. C'était une lutte horrible que celle qui s'était engagée entre ces deux hommes, dont l'un trompé dans ses projets de meurtres, étouffé, agonisant, se voit à tout moment tiré hors de la chaloupe, dans laquelle il ne retient plus que par un pied; dont l'autre, certain de périr s'il ne tue son adversaire, limité dans sa fureur désespérée, et comme suspendu par un fil au-dessus d'un abîme, sent à tout moment ses forces défaillir et sa main glisser. Cette scène d'horreur se serait prolongée plus longtemps, si le vent, qui continuait à souffler avec force, n'eût poussé contre la chaloupe une grosse vague, qui la souleva avec violence, et fit lâcher prise aux deux adversaires. Retombé dans l'eau, l'un se promène à la nage autour de l'esquif, et tente, mais en vain, d'y sauter; car à chaque nouvel effort qu'il fait son adversaire, qui le guette armé d'une gaffe ferrée, lui assène un coup violent qui le rejette plus loin. Enfin la victime fait un dernier effort, reçoit le coup mortel, et disparaît sous les flots. Resté seul et triomphant, le meurtrier, le coeur palpitant d'une joie féroce, remet à la voile, et glisse comme un vapeur sur les flots; la marée le seconde et la lune, apparaissant à travers un nuage, sourit à sa victoire. Il n'a pas couru trente brasses, qu'il croit voir une tête s'élever comme un fantôme au-dessus de la proue, le regarder en face, et se retirer mystérieusement. D'abord l'étonnement, et puis la terreur s'empare de lui; mais à la troisième apparition, il se lève de fureur, ressaisit sa gaffe ferrée, court à l'avant, se penche, regarde à la quille et découvre —

—“Quoi?... une tête d'homme qui s'y tient collée, et des mains cramponnées comme des griffes dans le bordage. Ciel! c'est son adversaire, il le reconnaît, et sans perdre un moment, il s'élançait de toutes ses forces, et lui brise la cervelle sur la joue de sa chaloupe qui en est souillée, en lui jetant cette affreuse ironie: “va chez les morts conter ce que tu sais! qu'ont-ils à faire qu'à t'écouter?”

Et cette fois sûr de sa victoire, il rentre dans le port avec la marée. En mettant le pied sur le quai, l'homme qu'il y avait laissé se présente à lui:

—“Eh bien! qu'en as-tu fait?” lui dit-il?

—“Ce qu'il fallait! j'ai eu bien de la peine; mais son affaire est faite; nous en sommes débarrassés; il n'en dira pas davantage; car les morts ne parlent pas!”

—“Bravo! c'est comme cela qu'il faut traiter ceux qui mangent le morceau! Mais entrons prendre un souper, tu l'as bien mérité. Pour nous mettre en appétit, tu me conteras cette affaire.”

En prononçant ces paroles, ils entrèrent tous deux dans une auberge.

L'homme qui venait de périr par une mort si cruelle s'appelait James Stewart, le même que nous avons vu participer dans le vol chez Madame Montgomery. Il avait payé cher un mot échappé dans un moment d'ivresse. Ses meurtriers...? il ne nous est pas donné de les nommer.

CHAPITRE XI.

Les meurtres de Montmorency. — Cambray au Presbytère. — La Ménagère babillarde. — Le bedeau accusé. — Les deux Griffiths.

Un soir qu'il pleuvait par torrents, et que les ténèbres étaient si épaisses qu'on ne pouvait se voir à trois pas, deux habitants de la Paroisse du Château Richer revenaient du marché, et s'en retournaient chez eux, passant à gué l'étendue d'eau qu'il y a au-dessous du Sault Montmorency, quand tout-à-coup cinq bandits, armés de bâtons et de poignards, se présentent à eux et les saisissent au collet, en leur adressant le mot terrible:—

—“La bourse ou la vie.”

—“Eh bien! la vie; car je n'ai point d'argent,” dit l'un d'eux.

—“Mensonge! je t'ai vu recevoir cinquante piastres au marché, il n'y a pas quatre heures: notre chaloupe est bonne voilière; nous vous avons devancés, voilà tout! donne, donne, car nous ferons suer le chêne, (nous verserons le sang).”

Et les deux habitants, épouvantés et trop loin des maisons pour crier au secours, tirèrent leur bourse, et comme l'un d'eux présentait la sienne à celui qui le tenait à la gorge, et se penchait vers lui, il fit un mouvement de surprise, et s'écria:—

—“Quoi! Polette, c'est toi! Tu as le coeur assez dur pour assassiner sur la route les compagnons de ton enfance, ceux avec qui tu as été élevé; qui te connaissent, qui t'ont sauvé vingt fois la vie, en passant sous silence tes fredaines;”

Il avait en effet reconnu Mathieu parmi les brigands, Mathieu natif de la côte Beaupré, filou redouté dans sa paroisse sous le nom de Polette; mais il y avait dix ans que Mathieu avait quitté le lieu de sa naissance et s'était jeté dans le commerce en grand. Il était fier à présent; il avait honte de la campagne, comme un commis d'auberge a honte de ses cousins de village.

—“Ah! tu me reconnais,” dit Mathieu, “c'est ton malheur, c'est ton coup de mort! sans cela, vous en étiez quittes pour votre argent! A présent, il faut que vous mouriez, ou que je sois pendu; eh bien! mourez.”

Et au même instant, les cinq bandits les tirent hors de leurs voitures, les renversent par terre, et leur tiennent la tête à l'eau, jusqu'à ce qu'ils soient étouffés. Quand ils sont morts, ils détellent les chevaux, poussent les voitures et les deux cadavres dans le courant, pour faire croire que ces deux hommes ont manqué leur route et se sont noyés; puis ils se sauvent avec leur chaloupe à deux lieues de là.

Une heure plus tard, environ vers dix heures du soir, un homme assez bien mis, mais tout percé de la pluie, se présente chez un Curé de la Côte Beaupré, et demande à couvert pour la nuit. On l'introduit, et l'hôte l'apercevant, s'écrie avec l'accent d'amitié:—

—“Comment! c'est vous... (Cambray)! Et où allez-vous donc de ce pas là? Vous allez souper d'abord; et j'ai pour vous un lit excellent.”

—“Oh! je ne vais pas loin; — un parti de chassé à Ste-Anne. Quand à votre souper, je ne le refuse pas; car j'ai bon appétit.”

Et voilà la conversation engagée, riante, amicale, familière, en attendant qu'un souper exquis et copieux s'apporte sur la table, et réunisse les deux amis autour d'une table ronde.

"Tiens!" dit le Curé, "voici un feu sur la grève! Encore des canailles, sans doute, qui vont nous voler nos boutons cette nuit!"

"Pardon! Messire," dit Cambray, "ce sont des matelots qui m'ont amenés; ils descendent pour une avarie de mer."

Enfin les deux amis se mirent à table, et soupèrent copieusement, après quoi monsieur le Curé se mit à dire son bréviaire, et Cambray passa dans la cuisine se sécher au feu de la cheminée.

Le Curé avait une ménagère, qui comme toutes les ménagères de Cambay et de garçons, avait plus de caquet que de discrétion. Cambray lui fit jaser, et en moins de dix minutes il connut toutes les affaires du Curé; combien il avait de soutanes et de livres honteux; combien de moutons; combien de lous en réserve, et puis où étaient les clefs, les vases sacrés, les papiers de conséquence, sans parler des difficultés et des histoires scandaleuses de la paroisse. Ce qui donnait surtout un air d'importance au babil de la vieille, c'est qu'elle parlait au pluriel:—nous avons fait ceci, nous ferons cela, nous voulons que ce soit comme cela, nous sommes de cet avis, moi et monsieur le Curé.

Et quand la vieille eut parlé jusqu'à s'enrouler, elle conduisit Cambray à la chambre qui lui était destinée, prit son bouillon à la reine, et alla se coucher.

Le lendemain au matin, grande alarme au presbytère! On crie, on court, on va, on vient; c'est que Monsieur le Curé, étant entré dans la Sacristie pour dire sa messe, venait de s'apercevoir que les vases sacrés et avaient été enlevés pendant la nuit. Cambray, éveillé par le vacarme que faisaient dans la maison la ménagère, les serviteurs, les chanteuses et le bedeau, s'habilla à la hâte, et vint se mêler au brouhaha. Au milieu de la mêlée, il s'approche du Curé, et lui dit à l'oreille:—

—"L'église a été volée? je ne sais, mais j'ai vu dans votre cuisine un homme tout transporté; il a une figure suspecte; le voici. . . ."

—"Quoi! C...e...n! C'est le bedeau!"

—"Le Bedeau! Oh! ce ne peut pas être lui; il n'a pas les clefs, sans doute?" —"Non, mais c'est lui qui ferme les portes," répartit le Curé; "c'est pourtant un honnête homme! Vous avez raison, il paraît agité! On sait encore?..."

Dès le même jour, le Bedeau fut arrêté, et mis en prison; la vieille ménagère conta à toutes ses voisines combien elle le soupçonnait depuis longtemps; et Cambray alla rejoindre les gens de la chaloupe.—

—"Je les ai gobés, les vases sacrés," leur dit-il, en les abordant; "et qui plus est, j'en ai fait loger dans le brick pour ce coup là."

—"Ici là les brigands se rendirent à l'île aux Oies, et y assassinèrent les deux infortunés Griffiths, dont la mort a été un mystère jusqu'à ce jour."

Trois mois après l'infortuné Bedeau eut son procès, et fut acquitté. Il était innocent!

CHAPITRE XII.

Meurtre du Capitaine Sivrac. — Escamoterie et témérité. — Les escamoteurs. — Un revirement de fortune. — Arrestation de Cambray et de Waterworth. — Le voile est déchiré.

"Voici," dit Waterworth, reprenant son récit que nous avons interrompu un moment par une autre forme de narration, "voici tous les crimes auxquels j'ai pris part et qui se sont succédés sans interruption depuis le mois

de Novembre jusqu'au mois de Juillet 1835.

"Il en est un autre qu'on a mis sur notre compte, je le sais, et pour lequel Cambray a subi un procès, mais dont il a été acquitté devant la Cour Criminelle. C'est le meurtre du Capitaine Sivrac. Quoique le Capitaine Sivrac, sur son lit de mort, ait nommé ses assassins, et quoique Cambray depuis sa condamnation récente avoue que lui, moi et les autres, nous étions tous présents à ce meurtre, dans la vue probablement de se venger de moi et de m'impliquer dans quelque mauvaise affaire, je déclare solennellement que je ne suis jamais allé à Lotbinière, et que je ne me serais jamais imaginé qu'il y eût de l'argent à trouver dans la misérable hutte qu'occupait le gardien des phares du Richelieu. J'ai souvent entendu raconter dans la prison les détails de cette affaire, et je sais qu'ils sont des plus révoltants. Attaquer un vieillard seul et sans armes sur une île déserte, le rouer de coups, le forcer par les traitements les plus inhumains à donner tout ce qu'il possède, et, pour mettre le comble à la barbarie, après l'avoir cruellement battu et meurtri, le jeter dans une cave pleine d'eau et l'y enfermer sous clef, c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus affreux et de plus diabolique; c'est faire le mal pour faire le mal, c'est se complaire dans des actes de férocité. Ce n'était pas notre système. Quand on donnait de bonne grâce et qu'on ne voulait point faire de résistance, nous ne maltraitions personne, persuadés que les recherches seraient moins assidues ou les démêlés avec la Justice moins dangereux. C'est une opinion reçue parmi les voleurs, que le meurtrier n'échappe jamais à la mort; et si cette peine n'était infligée que pour le meurtre, je doute qu'il se commît jamais de violences dans les vols avec effraction.

"A cette époque, nous avions déjà oublié les soupçons qui deux mois auparavant avaient retenti jusqu'à notre porte, et nous vivions dans la plus grande sécurité, ne sachant pas que cette première rumeur, comme une boule de neige partie du haut d'une montagne, allait toujours se grossissant, et fondrait bientôt sur nous. Cambray croyait avoir conjuré l'orage par sa hardiesse et son hypocrite fronterie. Le lendemain du vol de la Congrégation, il s'était rendu sur le lieu pour satisfaire un sentiment de vaine et audacieuse curiosité, et passant près de la Chapelle comme par hasard, s'était arrêté avec un ami, se faisant raconter tous les détails de l'attentat commis la nuit précédente.

"Voler la Congrégation!" avait-il dit "et comment sont-ils entrés? Quoi! par ce vitreau? Quelle audace! Quelle atrocité! Venir voler dans une église, à la face de Dieu même! C'est horrible! ça fait frissonner? Ils ont emporté toute l'argenterie? Est-ce qu'on la laissait dans l'église? Mais eux, qu'en feront-ils? Cela me paraît absurde! ce sont pourtant ces misérables qui sont sortis de la prison à la fin du terme de Mars!"

"Et en faisant ces édifiantes observations, il était entré dans la Chapelle avec le gardien, et, à chaque nouveau dégat qu'on lui avait montré, avait feint de la surprise et de l'étonnement.

"Il n'avait pas manqué d'en faire autant par rapport aux autres expéditions qui avaient suivi celle-là, et il faut l'avouer, avec ce faux semblant d'honnêteté et ce babil moral, il avait pour quelque temps rendu les soupçons impossibles, et aveuglé cette indolente déité qu'on nomme la Justice.

"Nous fimes plus; car nous allâmes jusqu'à user de menaces et de violen-

ces, et même de ce que nous appelions la grande mesure de nécessité; et après avoir ainsi pris toutes nos sûretés contre les soupçons, qui une fois avaient failli nous atteindre, Cambray et moi, nous nous disposâmes à recommencer notre trafic de bois, et à faire des dupes de tout le monde et particulièrement des étrangers qui avaient de l'argent, et que nous entraînaions dans les auberges, où nous ne manquions que rarement de leur escamoter tout ce qu'ils possédaient en pratiquant sur eux nos lucratifs talents d'industriels. Il y a dans plusieurs parties de cette ville, des maisons d'entretien public, où ce genre d'industrie est habituellement en pleine opération, et où tout le monde, depuis l'hôte jusqu'aux serviteurs et aux affidés de la maison, font par ce moyen de fort jolis profits. Je ne fus pas peu surpris d'y rencontrer fréquemment des gens qui ne comptent pas parmi les derniers rangs de la société et surtout de prétendus gentilshommes, aventuriers il est vrai, mais qui ont assez d'impudence pour se glisser quelquefois parmi les honnêtes gens; escamoteurs de première force, dont l'un à face hypocrite jouait le rôle de compère en prêchant la vertu; dont l'autre, plus hardi et plus adroit, coupait la bourse de son voisin, ou la lui gagnait au jeu en lui faisant des contes.

"Comme nous étions en si bon chemin de fortune, le nuage creva, et la foudre nous atteignit: nous fûmes arrêtés et mis en prison. Vous trouverez dans les procédures de la Cour tous les détails de cette malheureuse affaire."

C'était un beau jour d'été, vers le

mi-juillet, à trois heures de l'après-midi environ que cet événement eut lieu. La veille, des Magistrats, munis d'un document authentique, avaient fait des recherches dans la maison de Cambray, et en avaient emporté des cuillères d'argent et un télescope. Ce jour là, après avoir passé une partie de la journée au Palais à faire battre des coqs, suivant sa lovable coutume, Cambray était rentré chez lui à l'heure dont je viens de parler, et seul avec sa femme, car Waterworth était absent, s'informait d'elle avec une sorte de minutie capricieuse et fatigante de tous les détails de la visite des Magistrats le jour précédent.

"N'ont-ils rien dit de bien significatifs?" lui demandait-il; "n'as-tu rien lu dans leur figure? Ils ne m'ont pas demandé toutefois?"

"Mais pourquoi tant de questions sur cette affaire, si, comme tu me le disais hier au soir, ce n'est qu'une saisie pour une somme de dix Louis que doit Waterworth et pour laquelle tu t'es rendu caution! Cela ne peut pas nous ruiner, quoiqu'il faille toujours en revenir au proverbe: "Qui répond, paie."

"C'est que, vois-tu, je ne crois pas cette procédure bien légale. Entrer ainsi dans la maison d'un individu, ça me paraît un peu fort!"

"Sois donc tranquille," répartit la jeune femme; "si c'était pour quelque mauvaise affaire, pour tes propres dettes, quelque marché non accompli, ce serait bien autrement affreux! Mais un cautionnement? Ce n'est rien... Ah... Ciel! que vois-je! ce sont encore les mêmes figures! regarde donc, les voici; ils conversent ensemble et se montrent notre demeure; quoi! re-

viendraient-ils encore? M'aurais-tu caché une partie de la vérité? Que nous veulent-ils donc? Je vais barrer la porte, n'est-ce pas?"

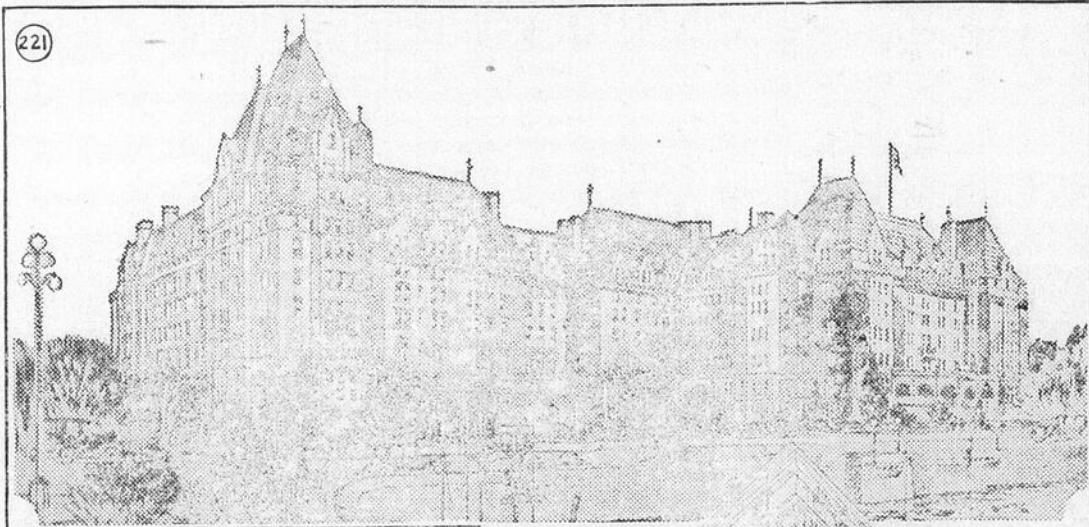
"Arrête, arrête! ne fais point de folie," répliqua le mari avec un sang froid affecté, en se levant de sa chaise et allant d'un pas ferme s'étendre sur un sofa. Durant la conversation qui venait de précéder, un spectateur attentif aurait pu découvrir dans l'expression et dans les paroles du mari de l'embarras, du doute, de la crainte même, effets inévitables de quelque pressentiment. En effet, quand la jeune femme avait lâché le mot si terrible pour lui "les voici", il avait fait sur son siège un bond involontaire, un frisson de glace était passé par tous ses membres, et il était resté un instant pâle, oppressé, décontenancé. "Comment!" avait-il murmuré entre ses dents, "serions-nous découverts, serais-je trahi?" Puis revenant aussitôt à lui-même, la force de son caractère avait repris le dessus et maintenant il était calme et résolu, prêt à faire face au malheur, et ne désespérant pas de le conjurer; quand on frappa rudement à sa porte, et que cinq ou six hommes, parmi lesquels il reconnut des gens de la Police, entrèrent et se rangèrent autour de lui avec précaution.

"Que me voulez-vous, Messieurs?" dit Cambray d'une voix assurée, se levant doucement de son sofa et se croisant les bras avec arrogance.

"Au nom du Roi! vous êtes mon prisonnier," dit l'un des Magistrats, lui mettant la main sur l'épaule et faisant signe aux connétables de s'emparer de lui.

(à suivre)

Additions aux Hôtels "Empress" et "Palliser"



En haut: L'hôtel "Empress" de Victoria.
En bas: L'hôtel "Palliser" de Calgary.

M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a annoncé récemment que cette compagnie dépensera plus de quatre millions de dollars au cours des prochains mois pour agrandir et modifier deux de ses hôtels, le "Palliser" de Calgary et l'"Empress" de Victoria.

Quatre étages seront ajoutés à l'hôtel "Palliser", qui en compte déjà huit. Ceci donnera à l'hôtel 200 chambres de plus. La salle de bal actuelle sera considérablement agrandie et d'autres modifications seront apportées au rez-de-chaussée et ailleurs dans l'édifice. On compte que deux étages seront terminés à temps pour la semaine du "stampede", en juillet prochain.

L'addition à l'hôtel "Empress" consistera en une aile nouvelle de 200 pieds de front sur le port et de 200 pieds de front sur la rue Rumbolt. Cette addition, dont le style s'harmonise avec celui de l'hôtel actuel, comportera 270 chambres et portera à 550 le nombre total des chambres de l'hôtel. Ces travaux seuls, qui seront commencés immédiatement, entraîneront une dépense de \$2,500,000. L'acier nécessaire à la structure a déjà été commandé à la Dominion Bridge et l'on s'attend à ce que la charpente soit terminée d'ici à la fin d'avril.

Cette décision du Pacifique Canadien de dépenser une somme aussi considérable sur ses hôtels de Calgary



et Victoria indique sa confiance dans l'avenir de ces deux villes, ainsi que dans la prospérité et le développement futurs du Canada. Le système d'hôtellerie du Pacifique Canadien, dont l'importance est déjà si grande, est pour le Canada un actif d'une valeur inappréciable.

Le Moulin de Stanton

Nous lisons dans l'histoire de la paroisse de Yamachiche par l'abbé N. Caron ce qui suit: "Le rang de la Rivière-du-Loup. L'un des rangs d'Yamachiche s'étend le long de la Rivière-du-Loup et a pris le nom de cette rivière. Ce rang se trouve dans le fief Gros-Bois.

Un moulin qui y a été construit par un nommé Legris, et qu'on appelait en conséquence "Moulin du Gris" a fait surgir un petit village de très chétive apparence, qu'on appelle communément le petit village de la Rivière-du-Loup. Il s'y trouve un assez bon nombre de familles mais toutes très pauvres.

Nous croyons intéresser les lecteurs en donnant l'histoire de ce moulin et ses différents propriétaires.

En 1836, les Ursulines des Trois-Rivières ayant abandonné leur moulin à farine sis et situé à l'embouchure de la rivière Chacoura, en la paroisse de la Rivière-du-Loup, par le délaissement qu'en avait fait Léandre Dulligon Lamirande, de la Rivière-du-Loup, à l'honorable Matthew Bell, des Trois-Rivières, devant le notaire J.-E. Dumoulin, le 1er juillet 1836. Bell qui détenait le bail de ce moulin consentit à sa vente par le shérif Ogden, des Trois-Rivières, le 18 juillet 1836. Les Ursulines se portèrent acquéreuses à l'enchère.

Le 19 septembre 1836, devant L.-E. Dumoulin notaire aux Trois-Rivières, les Ursulines vendirent à Moïse Legris, marchand de la paroisse de Yamachiche "3 paires moulanges et tous et chacuns les mouvements et travailleurs d'un moulin à farine, à l'ouverture de la Rivière Chacoura." Le tout fut vendu pour la somme de 55 £ courant. Le caution de Legris fut Joseph Lamy, cultivateur de St-Léon.

Ce sont ces machines que Legris installa dans le moulin qu'il fit construire sur les bords de la grande Rivière-du-Loup, du côté de Yamachiche.

Legris acheta le terrain pour construire son moulin de l'honorable Louis Gagy, seigneur du fief Gros-Bois. Ce moulin fonctionna en 1837.

Le terrain et le moulin étaient en 1852, aux mains de B.C.A. Gagy, seigneur par la mort de son père, Louis, en 1840. Gagy vend le 8 septembre 1854, devant P. Huot, N.P., de Québec, à N. Constantin Faucher, avocat de Québec. Faucher vend devant J.-E. Bourassa, N.P. de St-Léon à Joseph-Elie Généreux, mécanicien de Yamachiche, en 1855.

La Banque de Montréal fait vendre sur Généreux, par le shérif des Trois-Rivières, les 2 novembre et 4 juin 1861. William Brown, de Québec, achète le tout à cette vente du shérif.

En 1862, le 18 octobre, les héritiers de feu William Brown, de Québec, devant Me William Bignell, N.P. de Québec, vendent à John Stanton et Susanna Maguire, son épouse de la paroisse de St-Romuald d'Etchemin. Cet acte fut enregistré aux Trois-Rivières le 3 novembre 1862.

Du temps de Stanton cet endroit prit de l'importance. Il ajouta une scierie au moulin à farine. Il ouvrit un magasin général, fit construire un pont sur la Rivière-du-Loup pour communiquer avec St-Léon. La résidence de M. Stanton existe encore, c'est une spacieuse maison en bois, à deux étages, assez bien conservée, elle est occupée aujourd'hui par M. G. Masson.

John Stanton fit de gros chantiers de bois dans le fief de la Rivière-du-Loup. Le bois scié était chargé dans des barges et touées jusqu'au Lac St-Pierre. En 1878, M. Stanton avait fait construire à son moulin, un bateau qui portait le nom de "Frank", en

l'honneur de son fils. C'était un bateau toueur, genre brouette, c'est-à-dire n'ayant qu'une seule roue à aubes située à l'arrière. Il était blanc, long de 80 pieds, ayant une vitesse de 8 noeuds. Ce moulin connut ses plus grandes années de prospérité, du temps de Stanton.

John Stanton mourut, le 26 juillet 1887, et il fut enterré dans le cimetière de St-Léon où sa femme S. Maguire morte depuis quelques années, reposait. M. Stanton, quoique de la paroisse d'Yamachiche suivait les offices religieux de la paroisse de St-Léon.

Stanton ne laissa qu'une fille Mary-Honora Stanton, mariée à St-Léon, en 1884, à Alfred d'Odette d'Orsonnens, fils du Dr T.-E. d'Odette d'Orsonnens, et un fils Frank qui demeure actuellement à Québec, c'est le colonel Stanton. Madame d'Orsonnens est décédée à Montréal, le 17 août 1926.

À la mort de Stanton, la Banque du Peuple prend les propriétés pour sauvegarder ses intérêts et le fit marcher trois ans. En 1890, le moulin cessa de marcher. Un incendie le consuma, en 1891. Cette année-là, Gédéon Masson acheta les propriétés de la Banque du Peuple.

Masson reconstruisit le moulin qui brûla dans la suite, par deux fois.

Les Desrosiers de Louiseville louèrent le moulin de Masson, pour y faire des tinettes et sceaux. Cette industrie fonctionna quelques années et le dernier incendie du moulin lui donna son coup de mort.

Aujourd'hui cet endroit est surtout remarquable par un litige qui date de 1896, au sujet du pont sur la Rivière-du-Loup.

Le 28 décembre 1891, un procès-verbal de l'avocat Ambrose Tétreault, de Louiseville, secrétaire-trésorier du conseil de comté de Maskinongé, verbalisa la route et le pont de Stanton. En 1896, le pont fut emporté par l'eau du printemps. C'est depuis ce temps que des requêtes et des plaintes sont venues devant le conseil de comté et le bureau des délégués. Ce pont fut aussi le sujet de fameux procès. Il existe depuis 1896 un pont privé, payant. Ce pont fut souvent emporté par l'eau, mais aussitôt refait par des particuliers.

La chaussée qui existe à cet endroit fut refaite et est entretenue par la Cie de Bois Tourville. Ce moulin fut désigné par les canadiens sous le nom de "Stantanne" exemple de cette propension naturelle des Canadiens-Français à franciser les noms anglais par des à peu près.

LACERTUS.

DIVERS MODES D'ECLAIRAGE DEPUIS L'ANTIQUITE

Les vieillards de nos jours n'en viennent pas d'étonnement à la vue des progrès géants accomplis par l'industrie depuis leur enfance. Chaque découverte nouvelle leur fait inconsciemment comparer les méthodes modernes aux anciennes et ils glossent sans cesse sur les commodités du temps présent.

La rapidité avec laquelle les systèmes d'éclairage surtout se sont perfectionnés les déconcertent et pourtant ils ne peuvent qu'admirer les systèmes actuels. Qui pourrait regretter l'ancienne chandelle de suif ou même la lampe fumeuse après avoir utilisé la brillante ampoule électrique? Pourtant il fut un temps où la lampe et même la chandelle étaient à l'usage, car la lumière artificielle a passé par toute une période d'évolutions.

C'est cette suite de perfectionnements depuis les âges les plus éloignés que nous nous proposons d'énumérer.

La première lumière artificielle, autre que celle du foyer, dont l'histoire l'asse mention est citée dans la Bible. On y parle du chandelier à sept branches de Moïse et des lampes de Gédéon. Le plus ancien spécimen que nous possédions a été trouvé dans les

ruines de Fara, à Babylone. Elle consiste en une pierre d'albâtre creusée où une mèche de mousse ou de fibre flottait dans l'huile d'olive ou de noix. La lampe de pierre suite marquée une amélioration notable parce qu'on pouvait la façonner à son gré et la rendre plus aisément portable. Elle est, elle aussi, citée dans la Bible sous le nom de "Lampe de la Vierge", probablement parce qu'elle servit d'abord aux cérémonies virginales et qu'elle était moins fumeuse que la lampe d'albâtre.

Les Grecs, les plus ingénieux des hommes, avaient imaginé diverses manières de s'éclairer. Le système le plus en vogue était l'emploi de torches enduites de bois résineux, de poix et d'autres matières inflammables. C'était la lumière utilisée par les artisans. La classe instruite se servait de lanternes portatives où la lumière était entretenue par la cire et la graisse et emprisonnée dans des lamelles de peau. Les découvertes archéologiques nous indiquent que les Romains employaient couramment des lampes de terre cuite, de bronze et de verre remplis d'huile où trempait une mèche. Plusieurs de ces lampes étaient très artistiques. Les chrétiens des catacombes faisaient constamment usage de ces vases d'éclairage qu'ils ornaient de croix et d'autres emblèmes religieux.

Au moyen âge, le système d'éclairage le plus en usage était l'emploi de torches de résine et de flambeau de cire que portaient les valets, dans les familles nobles. La pièce s'éclairait avec des quenouilles enduites de matières inflammables ou des lampes appelées crassettes et leur manière n'avait guère évolué depuis les Romains.

C'est au treizième siècle que fut mis en vogue l'industrie de la chandelle. La chandelle primitive avait une mèche en étoupe et jetait une fumée âcre. On la fixait sur des candélabres qui parfois atteignaient une véritable valeur artistique. On a conservé dans les musées d'Europe de beaux exemplaires de chandeliers en bronze et en cuivre qui datent du douzième et du treizième siècle.

Mais l'éclairage public à la chandelle était peu pratique. Aussi imagina-t-on de placer aux carrefours des lanternes munies de mèches et d'huile. Plus tard, c'est-à-dire vers 1765, les lanternes furent remplacées par des réverbères qui demeurèrent en usage jusqu'en 1838 alors qu'ils furent remplacés par les becs de gaz. Vers 1873, l'électricité fit son apparition et progressa sans cesse avec la rapidité que l'on sait. Aujourd'hui toutes les rues des villes et des campagnes en sont munies.

La lampe obtint sa plus grande vogue en ces trois derniers siècles, mais elle était connue depuis longtemps. On la trouve mentionnée dans les livres des Hébreux, mais depuis ce temps jusqu'au 18ème siècle environ elle était réservée presque exclusivement aux offices religieux. Elle ne devint d'un usage pratique et régulier que lorsque Carcel imagina, en 1860, de la perfectionner en lui adoptant un ascenseur automatique. C'est vers ce temps aussi qu'on substitua au suif trop lent à brûler et trop fumeux l'alcool puis le pétrole. Les lampes à pétrole donnent un éclairage assez brillant et est à peu près le seul système employé dans les endroits où l'électricité n'a pas encore fait son apparition. Parfois même dans les veillées d'hiver, les campagnards n'allument la lampe que très tard et causent quelque temps à la lueur du foyer. C'est l'un des tableaux politiques que l'on puisse contempler mais que l'électricité tend à faire disparaître le plus en plus.

Cependant faut-il regretter un tel état de choses devant les commodités qu'elle nous apporte? Non, car dans notre siècle il faut être pratique avant tout et le perfectionnement des moyens d'existence apporte aussi — dans un sens — le bien-être et le bonheur.

Ceux qui étudient de façon intense les progrès de la science sont unanimes à constater que l'électricité est et sera toujours désormais l'unique promoteur de toutes les industries. Ceux qui sont munis de systèmes d'éclairage électrique n'ont pas de peine à reconnaître leur supériorité. On l'ignore, mais si les progrès continuent avec cette prodigieuse rapidité l'on se demande ce qui pourrait bien remplacer le système actuel qui satisfait à merveille tous nos desirs.

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

Tél. CALUMET 5979.

Consultations : 2 à 5 et 7 à 9 p. m.

Dr ROSARIO BERARD

MEDECIN-CHIRURGIEN

7738, rue St-Denis, — MONTREAL
Près de la rue Villieray.

Téléphone 526.

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

65a, Laviolette, TROIS-RIVIERES.



CEUX QUI SOUFFRENT

De maux de tête, d'étourdissement, de maux d'yeux, des yeux croches, etc., etc., feront bien de me consulter.

W.-H. FONTAINE

Spécialiste pour l'examen de la vue et la fabrication des verres appropriés.

Examineur officiel pour la Compagnie de Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Tous les tramways passent à notre porte

492, rue St-Maurice

Téléphone 965

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Examen gratuit de la Vue

LUNETTE SIMPLES ET A DOUBLE FOYER

MONTURES A LA DERNIERE MODE
TRAITEMENT A L'ELECTRICITE
DIATHERMIE, AUTO-CONDENSATION

LAMPE INFRA-ROUGE ET LAMPE ULTRA-VIOLET

Dr Jos Comtois,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemi le samedi après-midi et le dimanche.

Dr EUGENE LANDRY

ST. BARTHELEMI, P. Q.

TRAITEMENT A L'ELECTRICITE DES MALADIES SUIVANTES :

Spécialité des maladies de la peau: Eczéma, Lupus, Acné, Psoriasis, Urticaire, Furoncle, Erysipèle, Etc.

Je traite aussi les maladies nerveuses, rhumatismes, sciatiques, névralgies, Etc.

Dr Olivier R. Lafèche

Médecin, Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne

Inspecteur des maladies contagieuses.

LOUISEVILLE, QUE.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Notre petit Journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.

Téléphone 108 r 3.

JOSEPH GAGNON

Commerçant de

FOIN, BROCHE, BARDEAUX, BOIS, CIMENT, VIANDE, OEUFS, ETC. Spécialité : FOIN.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

MONUMENTS EN MARBRE et en GRANIT
Prix de 15 à 20% meilleur marché qu'ailleurs exécutés aux ateliers les plus considérables au Canada. Ecrivez pour catalogue.
J.-P. LAURIN,
95 rue George, OTTAWA.



ULRIC GIGUÈRE

BIJOUTIER

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Téléphone 678.

Dr Maurice Caron

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

Spécialité: Chirurgie générale Maladies des femmes, Maladies des voies urinaires, Traitements électriques.

Heures de consultations: de 11 à 12, 2 à 5 et de 7 à 8.30 p. m.

6, rue Ste-Julie, TROIS-RIVIERES.

Dr ROCH HEBERT

Spécialité :

Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Bureau et hôpital privé: 31a rue des Forges, — Tél. 1425 Trois-Rivières.

HEURES DE BUREAU 9 à 12 a. m. — 1 à 5 et 7 à 8 p. m.

Dispensaire Gratuit: Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hrs p. m.

Téléphone Bell 32.

Dr Léopold Gélinas

CHIRURGIEN-DENTISTE

LOUISEVILLE, QUE.

(En face de l'Hôtel Lafleur).

Téléphone Bell, 88.

L. J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Feu M. l'abbé D.- M.-A. Magnan D. D.

Le curé de St-Désiré du Lac Noir, est décédé vendredi matin à l'âge de 65 ans.

Après une longue maladie, M. l'abbé D.-M.-A. Magnan, curé de la paroisse de St-Désiré du Lac Noir, comté de Mégantic, est mort paisiblement dans son presbytère vendredi matin.

Malgré la maladie qui le minait depuis plusieurs années, feu M. l'abbé Magnan a exercé le saint ministère jusqu'à ses derniers instants. Quelques jours avant sa mort, il dut prendre le lit d'où il ne se releva pas. Depuis quinze ans il a travaillé activement au bien spirituel et temporel de la paroisse de St-Désiré du Lac Noir, qu'il aimait comme sa propre famille. Aussi bien, il était aimé de tous ses paroissiens pour lesquels il s'est dépensé sans compter jusqu'à la fin de sa vie. Ceux-ci lui garderont un souvenir reconnaissant pour le dévouement qu'il leur a cessé de leur témoigner. Ils regretteront sa prédication forte, bien vivante et toujours évangélique. Ils n'oublieront jamais le zèle qu'il a déployé pour diminuer la dette assez lourde de la fabrique et l'avoir consolidée. Ils lui devront également le beau monument du Sacré-Coeur qu'il a fait élever en face de l'église, la construction de l'École des Frères et bien d'autres améliorations importantes, etc. On peut dire que sa dernière pensée, avant de mourir, a été pour sa chère paroisse qu'il avait fait ériger canoniquement et civilement, etc.

Les funérailles de M. l'abbé Magnan ont eu lieu dans l'église paroissiale du Lac Noir, mardi le 26 février dernier, à 8 h 30 a.m.

Le défunt était le frère de la R. Soeur Marie-Adéline, du couvent des Soeurs de la Providence, Montréal, de Monsieur Hormisdas Magnan, publiciste au ministère de la colonisation à Québec, de Monsieur le Commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec, l'oncle de monsieur l'abbé Antonio Magnan, vicaire à l'église de St-Philippe des Trois-Rivières, du Frère Paul Magnan, de la congrégation des Frères de St-Vincent de Paul, Québec, de M. Jean Chs Magnan, agronome du comté de Portneuf, de madame Eugène L'Heureux de Chicoutimi, de madame Vve J.-A. Gagnon, de Québec, de monsieur Pierre Paul Magnan, professeur à l'École Normale Laval de Québec, de monsieur Alph. Magnan, employé civil, de Québec, de M. Aristide Magnan, professeur à Montréal et d'un grand nombre de neveux et de nièces.

L'abbé Aristide Magnan repose maintenant dans le cimetière de Lac Noir. La translation des restes, du presbytère à l'église paroissiale a eu lieu lundi après-midi, à trois heures et demie, au milieu d'un nombreux clergé et d'une foule de fidèles.

Une fois la dépouille mortelle parvenue au seuil de l'église, le clergé récitait en chœur l'Office des Morts. A la fin de l'Office, la chorale chanta le Libéra.

Le service funèbre a eu lieu le lendemain à huit heures et demie. Mgr J.-N. Gignac, P. D., officiait, assisté de MM. les abbés Adolphe Moreau et René Laroche comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes basses furent célébrées par MM. les abbés E. Bernier, A. Chabot, A. Magnan et Félix Dumont.

M. l'abbé Evariste Roy, vicaire et desservant, dirigeait le chœur de l'orgue qui a rendu avec facilité la messe grégorienne.

Un grand nombre de prélats curés et vicaires étaient au sanctuaire, parmi lesquels nous avons remarqué: Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, Mgr L.-A. Paquet, du Séminaire de Québec, Mgr Boulanger, curé de S. C. de Jésus de Québec, Mgr Céléstin Lemieux, P. D., du Collège de Lévis, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

Pendant le service, M. l'abbé G. Sauvageau, M. l'abbé Carrier, curé de Garthby, M. Boulet, curé de St-Ferdinand étaient placés autour du cercueil.

Après l'absoute, le cortège funèbre s'est mis en marche pour se rendre au cimetière.

Une foule imposante le composait, formée des enfants des écoles, garçons et filles et des différentes confréries du Lac Noir fit entendre des mélodies du clergé.

La famille suivait le corbillard. Pendant tout le trajet, la fanfare du Lac Noir fit entendre des mélodies funèbres.

Toute la paroisse était massée le long du parcours, désireuse de rendre un dernier hommage au pasteur incomparable que fut pour elle, l'abbé A. Magnan.

L'"ECHO de Saint-Justin" dans ce deuil présente ses sympathies les plus pressées aux membres de la famille et en particulier aux paroissiens de St-Désiré du Lac Noir.

NOTES BIOGRAPHIQUES
L'abbé Denis-Michel-Aristide Magnan est né à Ste-Ursule le 28 septembre 1863, du mariage de Jean-Baptiste Magnan et de Adéline Béland. Il fut baptisé le même jour à St-Justin paroisse voisine.

En 1880, il entra à l'École Normale de Québec et l'année suivante, après un travail ardu et innoué il était admis au Grand Séminaire de Québec, où il suivit les cours de philosophie et de théologie.

Le 13 juin 1886, il avait le bonheur d'être ordonné prêtre avec plusieurs de ses confrères, entre autres Mgr Paul Eugène Roy, ancien évêque auxiliaire de Québec.

Depuis cette date il a exercé le saint ministère et fait de l'enseignement. Voici les différentes étapes de son ministère: Vicaire aux Eboulements, 1887-88; à la Baie St-Paul, 1888-89; à la Cathédrale de Chicoutimi, 1889-90; étudiant au Collège canadien à Rome, 1890-93, où il décrocha le titre de Docteur en théologie; professeur au Collège de Lévis, 1893-95; curé de St-Gilles, 1895-98. Il fit ensuite du ministère aux Etats-Unis: il fut vicaire à Notre-Dame de Fall-River, Mass., 1899-1902; à St-Roch de la même ville, 1902-1903; curé de St-Joseph de Muskegon, dans le Michigan, 1903-1905; de Ste-Marie de Manistee, 1905-1906; vicaire à St-Antoine de New-Bedford, Mass., de 1906 à 1912.

L'abbé Magnan revint au pays en 1912 après 14 années de ministère actif aux Etats-Unis. A son arrivée il fut nommé missionnaire diocésain à Québec. En 1913, il fut nommé vicaire à Lévis et en 1914 il devenait curé de St-Désiré du Lac Noir, où il vient de mourir.

Feu M. l'abbé Magnan s'est acquis une réputation justement méritée d'écrivain et de prédicateur distingué. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables d'histoire et d'apologétique.

C'était un humble qui ne recherchait ni les titres ni les honneurs. Il aimait le travail et s'y complaisait.

Voici la liste des principaux ouvrages publiés par feu M. l'abbé Magnan: "A la recherche de la vérité", Québec 1902;

"Socialisme et Christianisme" traduction d'une étude de Mgr William Stang, évêque de Fall River Mass., publiée à New Bedford, Mass., en 1906;

"Catéchisme de la Très Ste Messe, publiée à Boston, 1909";

"Histoire de la race française aux Etats-Unis", publié à Paris 1912;

"Même ouvrage, réédité à Paris, 1913;

"Rimes et Raisons", poèmes populaires Québec 1923;

"Histoire de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes de Fall River", Mass., 1926;

"Un roman historique, inédit très intéressant que son exécuter testamentaire publiera sans doute plus tard."

JAMES-E. LEBER

1868 — 1928

James-Edouard Leber naquit à Sainte-Ursule, le 8 mars 1868. Il était fils de Edouard-Ignace Leber et de Cordélia Turner. Son père était un descendant de Loyaliste de l'Empire Uni.

Après avoir suivi les cours de l'école élémentaire de sa paroisse natale, son père le plaça à l'Institut Feller de la Grande Ligne. Après avoir terminé ses études à cet institut, il revint chez ses parents et s'occupa de différents emplois.

James Leber était né de parents anglicans, mais durant ses études à la Grande Ligne, il embrassa la croyance baptiste. Durant son séjour chez ses co-religionnaires de Sainte-Ursule, il travailla à leur faire embrasser la

religion baptiste, même il fit venir le ministre de Maskinongé, William-S. Bullock pour finir de les convaincre. Toutes ces tentatives furent vaines. Finalement quelques fervents anglicans ayant porté plainte à l'évêque Dunn de Québec, ce dernier en parla à Timothy Henry Dunn, riche marchand de bois de Québec, qui était né à Sainte-Ursule. Ce dernier sous prétexte de conserver la religion de son père Charles Dunn, offrit aux anglicans de Ste-Ursule, de leur construire une église. Cette offre fut acceptée et en 1898, l'église actuelle fut édiflée. Le bas de cette construction sert d'école et le deuxième étage d'église anglicane. Elle est désignée sous le nom de "All Saints Church".

Après cet échec James Leber alla demeurer à Montréal où il entra à l'emploi de la maison Joseph Ward, marchand de provisions en gros. De là il passa à l'emploi de courtiers en grains. En 1913, il ouvrit un bureau pour son compte. Il a représenté à Montréal, plusieurs maisons de l'Ouest canadien: la National Elevator Co., la Compagnie McKabe Bros de Winnipeg et des maisons américaines de Duluth, Minneapolis et Chicago.

M. James Leber avait ses bureaux dans l'édifice du Board of Trade. Il était membre du Corn Exchange et du Board of Trade.

James Leber est mort subitement à Montréal, le 9 avril 1928. Son service eut lieu à l'église de l'Oratoire (baptiste) et fut présidé par les RR. Chas-Geo. Smith et A. Blaser. Son inhumation se fit au cimetière Mont-Royal.

Il laissait pour déplorer sa perte son épouse Malvina Raymond; une fille Mme Carl Harrington (Izelia) de Greenfield, Mass. et un fils: Orrie Leber, de Brattleboro, Vt., trois soeurs: Amélia (Mme Wolden Turner) de Ste-Ursule, Mme Charles Turner (Alice) et Mme David Turner (Annie) de Montréal; trois frères: Alfred, de Ste-Ursule, Charles-Edouard Leber, de Providence, R. I., William-Oscar, surintendant de la Compagnie Montréal & Southern Counties Railway.

Charles DRISARD.

LE POELE

Sitôt que vient l'automne, et qu'il commence à "geler", le poêle se réveille. Et tout l'hiver, sa respiration s'échappe du toit, érigée en spirale dans l'air tranquille, ou fuyante et déchirée par la rafale. Tout l'hiver, il chante, ronfle, ou murmure; dans les nuits calmes, quand les "marionnettes" dansent au ciel pur, la voix du poêle se fait régulière, monotone, rassurante; mais si le "nord-est" court la campagne, tourmente les arbres nus, et hurle, le poêle gronde, furieux. Il défend le logis contre le froid qui pince; sa chaleur se répand, bienfaisante, sous les poutres noires, et jusque dans la grand-chambre, où l'on ne va qu'aux jours de fête et aux jours de deuil. Il fond la neige maligne que la poudrière souffle sous la porte mal fermée, réchauffe les petits pieds rouges, fait fumer la bonne soupe. C'est l'âme de la maison...

Adjutor RIVARD.

LE MARIAGE A L'ENCLUME

En Irlande, près de la frontière britannique, se trouve la forge Gretna-Green, dont le propriétaire a le droit de célébrer, en raison d'une coutume séculaire, les mariages des jeunes gens auxquels s'opposent leurs parents. Les mariages peuvent avoir lieu à toute heure de la journée et sont reconnus valables si l'un des intéressés a demeuré en territoire irlandais trois semaines. Deux témoins professionnels se tiennent à la dispo-

sition des couples. Le forgeron frappe trois fois avec un marteau sur une enclume. Le nombre de mariages célébrés en 1927 s'élève à 210.

AVIS IMPORTANT

Je tiens vous avertir que dorénavant: Les Célèbres Remèdes Destremes qui seront fabriqués par moi-même, tels que:

ONGUENT DESTREMPES

LINIMENT DESTREMPES

HUILE DESTREMPES

Possédant maintenant des marques nouvelles et enregistrées PORTE RONT les noms suivants:

Pommade Destremes

Liniment Rose

Huile pour les Plaies, Etc.

REMARQUE: Ces remèdes sont toujours les mêmes produits connus et en vente depuis grand nombre d'années, quoique à l'avenir ils porteront des étiquettes nouvelles.

VOUS qui souffrez de Rhumatismes, Clou, Enflure, Panaris, Tour d'Angle, Tumeur Blanche, Furoncle, Empoisonnement du Sang, Eczéma, Rifie, Dartre, Carie des Os, Etc. HATEZ-VOUS de vous procurer ces remèdes DESTREMPES, en si grande renommée. Les renseignements seront fournis gratuitement à quiconque en aura besoin par le fabriquant:

Ph.-E. Destremes,

(FILS D'OVIDE)

599a, Notre-Dame, Téléphone: 1686s-2-3

CAP-DE-LA-MADELEINE.

(Près du Sanctuaire)

Téléphone Bell 85.

JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait sois et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

OMER RINFRET

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

CHARLES HEATON

AGENT D'ASSURANCES

FEU et ACCIDENT

Bureau à LOUISEVILLE, P. Q.,

Rue ST-LAURENT.

Tél. Bell 10 — Maison établie en 1900

J. W. GAGNON

EXPORTATEUR DE FOIN

Membre de l'Association Nationale de New-York et de l'Association Canadienne des Marchands de Foin.

Capacité d'entrepôt: 100 chars, situés à Louiseville, C. P. R., Yamachiche, C.P.R., St-Paulin, C. N. R., Expédition par bateau.

Toutes offres sont sujettes à ma confirmation. Les commandes ou contrats sont sujets au délai apporté par les chars vides ou autres causes incontrôlables

LOUISEVILLE, P. Q.

Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'ECHO de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

MARBRERIE POPULAIRE

162, rue De Lanaudière, JOLIETTE.

Téléphone Bell: 325.

CHARLES DESROCHES,

Propriétaire



Monuments funéraires en pierre, marbre et granit, pour cimetière.

Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.

Spécialité: Lettrages Artistiques

N'ACHETEZ PAS SANS VOIR MES PRIX. Estimation fournie sur demande. Correspondance sollicitée.

P.-O. PAQUETTE

Menusier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.

SAINT-JUSTIN



REMI DESTREMPES

Fabricant de

l'Onguent Merveilleux

ST-CUTHBERT,

Comté de Berthier, P. Q.

Pour toutes maladies extérieures de la peau.

40 ANNEES D'EXPERIENCE

Je tiens à avertir mes clients et amis que mes remèdes n'ont pas changé de nom et sont toujours en vente comme par le passé.

EPICERIES

QUALITE—ECONOMIE

Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine

BIENVENUS!

La place reconnue pour le bon marché, chez

CHS-OMER MORAND,

Téléphone Bell 212w

ST-BARTHELEMI, P. Q.

OLIVIER BARRETTE,

Garage et Propriétaire

de Moulanges à Gaudriole et Sarrasin.

Les gens de St-Barthélemi et des paroisses environnantes sont invitées à venir faire moudre leur grain. Aussi: Réparages de de toutes sortes et soudure au gaz. Prix modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

OVILA BELAND

BOUCHER

Et commerçant de Bœuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis

penseront à

VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livres de prières choisies ainsi que nos prix.

L'ECHO de Saint-Justin,

ST-JUSTIN, P. Q.

LE DINER DE SAINT JOSEPH

Il y avait à Averroza deux frères, issus de parents pauvres.

L'aîné — Dieu sait s'il n'y laissa pas quelque lambeau de sa conscience — devint riche et grand dans le village.

L'autre resta dans sa pauvreté; mais lui et sa femme étaient résignés, modestes, et si compatissants qu'ils partageaient chaque jour leur modeste morceau de pain avec plus pauvre qu'eux.

C'est assez dire qu'ils étaient restés bons chrétiens.

Mais l'objet tout particulier de leur culte était une sainte image, exposée non loin de leur cabane.

Cette image, placée au détour du chemin, dans une modeste chapelle tapissée de verdure, était une statue du bon saint Joseph. Les traits de son visage étaient si doux, si aimables, qu'ils attirèrent les sympathies de tous. C'est là que nos bons époux allaient demander la force de porter la croix de pauvreté, que le Seigneur, pauvre Lui-même sur la terre, leur avait libéralement destinée.

Il advint que le mari tomba malade, et quand tout fut vendu et épuisé, il dit à sa femme d'aller demander secours à son frère. La femme obéit; mais son beau-frère et sa belle-soeur la reçurent avec dureté, et la renvoyèrent brutalement, lui reprochant sa pauvreté.

La pauvre femme rentra bien triste, et raconta ce qui était arrivé. Le mari excusa son méchant frère, et, à quelques jours de là, en état de se lever, il voulut aller lui-même lui exposer sa détresse.

Mais ce cœur endurci ne voulut pas l'écouter, et lui jetant une pièce de monnaie à la figure, il lui défendit de mettre les pieds chez lui.

Le frère pauvre ne répondit rien, prit la pièce de monnaie, rentra chez lui, et dit à sa femme:

"Prends cet argent, le dernier que nous aurons à demander à notre frère, et achète ce qu'il faut pour mettre un petit pot-au-feu. Et comme sans doute ce sera le dernier que nous mangerons, je vais inviter notre bon père saint Joseph à venir le partager avec nous."

Il sortit, et allant s'agenouiller devant l'image du bon Patriarche, il lui fit sa demande en des termes qui eussent touché tous les cœurs. Et il lui sembla que la statue, inclinant la tête, acceptait son invitation.

Voilà que la table est mise. Tout y est propre, avenant et appétissant; on attend saint Joseph.

Avant le coup de midi, on frappe à la porte: c'était un pauvre qui demandait l'aumône, et qui en avait grand besoin.

"Je n'ai rien, pensa la femme; mais le diner est prêt, et quoique ce soit peu de chose, je donnerai ma part à ce nécessiteux, et je ne dinerai pas."

Elle prit aussitôt sa portion et la donna au mendiant, qui mangea et bénit, en s'en allant, la maison charitable où on l'avait secouru.

Cependant, l'après-midi se passait et saint Joseph ne venait pas. Ce que voyant, le mari alla retrouver la sainte image, s'agenouilla de nouveau, et rappela au Saint sa promesse.

"J'ai été chez vous, répondit saint Joseph; vous m'avez reçu dans votre maison, et vous m'avez donné à manger; c'est pourquoi je l'ai bénie".

Le pauvre s'en revint chez lui, si content et si fier, que son cœur ne tenait pas dans sa poitrine, et il raconta à sa femme ce que saint Joseph lui avait dit.

A dater de ce jour, tout prospéra, tout fut bonheur dans cette maison,

où l'on s'était ôté le pain de la bouche pour le donner au mendiant.

La belle-soeur aurait bien voulu savoir d'où venait ce changement dans la fortune des bons époux. Elle alla donc les voir, leur fit mille cajoleries, et finit par les questionner sur ce qu'elle était si curieuse d'apprendre.

Les braves gens, simples de cœur, lui racontèrent comment ils avaient invité saint Joseph, et ajoutèrent que ce bon Saint avait daigné venir dans leur maison et la bénir.

L'avaricieuse femme se hâta d'aller raconter sa découverte à son mari, et ils convinrent ensemble que celui-ci irait aussi inviter saint Joseph.

La clémence du père nourricier de Jésus ne dédaigna aucun de ceux qui l'invoquent: il fit signe qu'il acceptait.

Voici que la table est mise! Tout y est splendide, précieux et rare; on veut montrer son luxe à saint Joseph.

Vers midi, un pauvre se présenta à la porte: il demandait l'aumône et en avait grand besoin. Mais ils lui enjoignirent de partir, et comme il demeurait, continuant ses supplications, la femme saisit un bâton et lui en appliqua un tel coup, qu'elle lui fit une blessure à la tête.

Cependant, comme saint Joseph ne venait pas, le mari s'en fut s'agenouiller devant la statue et dit:

"Bon père, n'avez-vous pas promis de venir chez moi?"

"Et j'y ai été, répondit saint Joseph; mais vous m'avez chassé et frappé. Voyez ma tête tout en sang."

L'homme s'en alla désespéré. Comme il arrivait chez lui, il ne trouva plus que des décombres.

La maison avait pris feu, et, en un instant, toutes ses richesses avaient été réduites en cendres.

FOI HEROIQUE D'UN PAYSAN

En 1793, un petit village breton, non loin de la côte, fut cruellement éprouvé par la répercussion religieuse.

Tous les prêtres des environs avaient été massacrés, et le curé de ce petit village, n'ignorant rien du sort qui l'attendait, voulait cependant demeurer à son poste afin de ne pas priver ses ouailles des secours de la religion.

Cédant cependant aux instances répétées de ses paroissiens, il consentit à accepter l'asile que l'un d'eux lui offrait dans sa cave; mais, au bout de quelques jours, on annonça que les Bleus arrivaient avec l'intention de fouiller les maisons.

Le curé, comprenant alors qu'il serait certainement découvert et que sa prise amènerait la mort de l'homme généreux qui lui avait donné l'hospitalité, se décida à essayer de fuir.

A la faveur d'un déguisement, il gagna la côte et réussit à passer en Angleterre. Lorsque les révolutionnaires arrivèrent dans le pays, il était hors d'atteinte. C'est en vain qu'ils explorèrent toutes les habitations, qu'ils organisèrent des battues dans les bois des alentours, le curé fut naturellement introuvable. Cependant ils demeurèrent dans ce village, où ils établirent leur quartier général.

Or, le dimanche suivant, les républicains, au comble de la surprise, entendirent la cloche de l'église sonner pour annoncer l'office religieux.

Ils accoururent, se demandant quel pouvait bien être l'audacieux assez hardi pour braver leur défense et pénétrer dans l'église qu'ils avaient fermée. Assurément celui-là allait payer cher sa désobéissance. A la grande stupéfaction des gendarmes et de ceux qui les avaient accompagnés, en entrant dans le cimetière qui entourait l'église, ils y virent les habitants du

village, en habits du dimanche, agenouillés sur les tombes; tous avaient leur chapelet aux doigts, quelques-uns de vieux paroissiens, sur les marches du calvaire qui occupait le milieu de l'emplacement, un grand vieillard aux longs cheveux blancs, le doyen du bourg, récitait à haute voix des prières auxquelles les autres répondaient.

—Que faites-vous là? demanda le chef des gendarmes au vieillard.

—Nous entendons la messe.

Ivres de fureur, les soldats se précipitèrent vers le temple et enfoncèrent la porte; ils reculèrent stupéfaits, l'édifice était vide et silencieux.

Le gendarme revint alors vers le vieillard.

—Comment pouvez-vous entendre la Messe, puisqu'il n'y a pas de prêtre ici?

—Notre curé nous a promis qu'en quelque lieu qu'il se trouvât, il célébrerait chaque dimanche la Messe pour nous, à cette heure-ci nous l'entendons.

Le soldat éclata de rire.

—Insensés que vous êtes, croyez-vous donc pouvoir entendre la Messe à une si grande distance?

—La prière, reprit le paysan, fait un chemin bien plus grand, elle monte de la terre jusqu'au ciel.

—Et vous vous croyez ici sans doute dans une église?

—Nous sommes dans un lieu sacré,

répartit le vieillard, nous sommes agenouillés sur les ossements de nos pères dont nous conservons la foi jusqu'à la mort.

—Et si nous fermons le cimetière?

—Nous nous rassemblerons sur la place, dans un champ, sur la lande.

—Alors je défendrai les rassemblements et je vous ferai disperser par les hommes.

—C'est bon, nous resterons dans nos maisons, et chaque famille entendra la Messe en son particulier.

—Je vous ferai enlever vos paroissiens, vos chapelets, cria le soldat avec rage.

—Il nous restera nos dix doigts, répondit le vieillard.

Ce calme et cette tranquillité en imposèrent aux sectaires. Le chef fit signe à ses compagnons, tous se retirèrent; mais le chef ne jugea pas à propos d'exécuter ses menaces, et les pieux paroissiens continuèrent ainsi chaque dimanche d'entendre la Messe, jusqu'au jour où la tempête s'étant calmée, leur recteur put venir reprendre sa place parmi eux et célébrer dans l'église rendue au culte un "Te Deum" d'action de grâces.

R. Valdor.

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

GEOGRAPHIE AMERICAINE

Deux jeunes mariés américains, enfants de multimillionnaires, font leur tour de noces en Europe.

Tout a été minutieusement réglé par une agence.

Les voici en gondoles sur le grand canal à Venise.

— Chérie, demanda la jeune femme où sommes-nous ici, à Florence ou Venise.

— Chérie quel jour sommes-nous donc?

— Le 3 avril chérie.

Le jeune Américain feuilleta son carnet de voyage.

27... 28 ... 31 mars ... 2 avril... 3... nous sommes à Venise chérie.

AUX PERSONNES MAIGRES



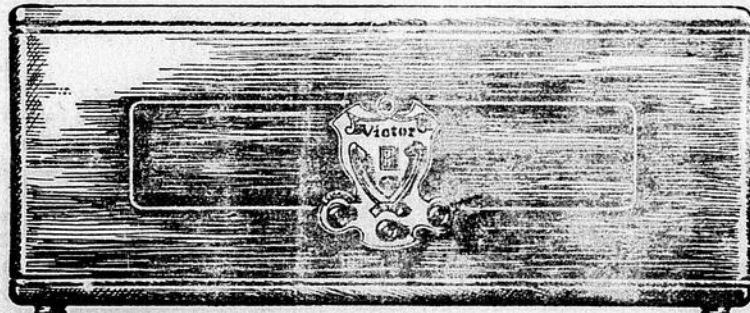
Marque de commerce

Notre thé Indien est une nouvelle découverte qui engraisse les personnes maigres rapidement et sans danger. Il est aussi très efficace dans le cas de Dyspepsie. Ne contient aucune drogue.

Prix franco \$1.50

Indian Herb Laboratory Reg'd.
Casier Postal 50, STATION "N"
MONTREAL, CANADA.

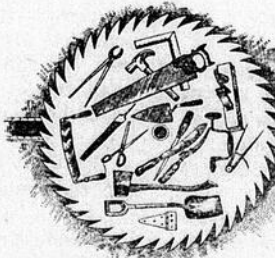
Depuis que le nouveau et fameux Radio Victor "tout électrique" est en vente (le 1er septembre dernier) toute votre famille attend et a hâte de posséder un Victor pour le temps des fêtes et pour passer agréablement toutes les longues soirées qui s'annoncent.



Ceci procure le plus grand amusement possible à chaque membre de votre famille pour le plus petit montant (1 à 2 sous par jour).

REPRESENTANT EXCLUSIF

Notre devise est toujours celle-ci : MEILLEUR QUALITE POUR MEILLEUR MARCHÉ / SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE



J.M. COMTOIS

FERRONNERIES-HARDWARE
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CONSTRUCTION MATERIALS

Rue Principale — en face de l'église

Vaisselle, Coutellerie, Cadeaux de fêtes et de noc (grand choix), Verres de toutes sortes, Crist. et articles en aluminium, Pâtisseries, Peinture et Vernis "RAMSAY", Papiers C. et M. et Accessoires de Hockey, Ferronnerie générale, Vitre simple et double (toute dimension en stock), Gros stock de Chaussure, Claques et Bas (pour toute la famille).

Ces marchandises doivent être écoulees complètement avant l'inventaire.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

ST-BARN

IMPOSANTE M.

Les funéraires cultivateur, d et 10 mois on milieu d'une de parents et tre son époux se plusieurs e Onil. Bernard Marie-Blanche mère, Mme Maxime Gélina soeurs: Mmes A. Mathieu e La levée du l'abbé R. Lan fut chanté pa guay, P.D., a D. Gélinas et et sous-diacre Conduisait Maxime Gélina

Portait la nier, accompa porteurs étaie MM. P. Allard nat Vincent. I ses neveux. M Joseph Grenie Conduisaien sus-nommés, son beau-père tamment, MM. gne, Albert e d'autres paren trop longue. — nous offrons l' fonde et sincè — Nous som cer la mort ré Bellemare, dé longue maladie

Le défunt la épouse, née M enfants, dont Henri, Alcide, Fernand, et cir Rose-Marie, R frères et six eurent lieu en le au milieu d de parents et guay, P.D., fi chanta le ser Lamy, vicaire, l'abbé D. Géli La croix fut po M. Maxime B son épouse. C mortelle, son b linas, de Chare te par MM. Ad ne Bellemare, beaux-frères, A Barnabé, Ader nand Bélanger, Gélinas et O Trois-Rivières. Bellemare reçu témoignages de de messes, pi tuels. A la fan cères condoléa

Service Anné 11 mars, à 9 h tre église, le s M. Ludger Gé chanté par M. vicaire, assisté lay et Gélinas, diacre. On rem L.-E. Duguay, C L'église était r tance de ses r tuaires. Le ch direction de M linas a rendu le monisée. Assist et Mme Arthur mille Villemure rous Gélinas; Milles Léa Mar pont, de Charett das Dupont, de Charles Marcou ri Ferron, M. et et Mme Evaris Mme Isaïe Bou bert Deschènes Gélinas, Mmes Bourassa, Tho Vve Raphaël B ce Héroux, Lou Gélinas, Emili che Bellemare, toinette Gélina ne Milot, Juliet riste-Al. Gélina

lippe Guillemet Maxime Mattea thur Gélinas, J Rivard, Valère lemard, maire, de Lemay, Ern Baptiste Pelleri ésime Lord, D emare, Donias linas, Jos Duha Philibert Villen Philippe Boura

ST-BARNABE-NORD

IMPOSANTES FUNERAILLES DE M. E. GELINAS

Les funérailles de M. E. Gélinas, cultivateur, décédé à l'âge de 46 ans et 10 mois ont eu lieu récemment au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

Le levé du corps fut fait par M. l'abbé R. Lamy, vicaire et le service fut chanté par Mgr le Curé L.-E. Duguay, P.D., assisté de MM. les abbés D. Gélinas et R. Lamy, comme diacre et sous-diacre.

Conduisait le convoi funèbre, M. Maxime Gélinas.

Portait la croix: M. Joseph Grenier, accompagné de son épouse; Les porteurs étaient: ses beaux-frères, MM. P. Allard, Albert, Arthur et Donat Vincent.

Conduisaient le deuil, ses enfants, sus-nommés, M. Hyacinthe Vincent, son beau-père et plusieurs oncles, notamment, MM. P. Boisvert, A. Lavergne, Albert et Adolphe Gélinas et d'autres parents dont la liste serait trop longue.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort récente de M. Hormisdas Bellemare, décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 48 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, née Malvina Gélinas et douze enfants, dont sept garçons: Eugène, Henri, Alcide, Raoul, Onil, Bernard, Fernand, et cinq filles: Adonia, Marie, Rose-Marie, Rollande et Angèle; deux frères et six sœurs.

M. et Mme Omer Lampron, de Charette était en visite chez M. Sinaï Bournival dimanche dernier.

Mlle M. Thérèse Bourassa, était en visite chez son frère, M. Thomas Bourassa, des Trois-Rivières, la semaine dernière.

M. Onil Villemure, de Grand-Mère, en visite chez M. Octave Gélinas, cette semaine.

Mlle Lucille Boisvert était de passage aux Trois-Rivières la semaine dernière.

M. et Mme Alice et Antoinette Arvaisais, M. Roméo Arvaisais, de St-Sévère, en visite chez M. Arthur Gélinas, dimanche.

M. et Mme Lucille Boisvert, Mlle Jeanne Gélinas et M. Placide Milot, de St-Sévère, de passage à St-Barnabé, dimanche.

M. Freddy Rivard, de Charette, était à St-Barnabé lundi, par affaires.

M. Thomas Bourassa, des Trois-Rivières, était en visite chez son père, M. Nestor Bourassa, dernièrement.

Mlle Lucille Marcouiller était de passage à Joliette la semaine dernière.

M. l'inspecteur A.-L. Auger est à faire la visite des écoles cette semaine.

M. Denis Gélinas, cantonnier de cette paroisse a conservé le total des points pour l'année 1928. Il est inscrit comme tel dans le rapport du sous-ministre, M. J.-E. Boulanger.

C'est pour avoir fidèlement suivi les instructions de son ingénieur de division, M. P. Trudel, que M. Gélinas a pu obtenir 100 sur 100. Nos félicitations.

La neige fondante sous le soleil brillant du prématuré printemps nous annonce la venue prochaine de Pâques. Pour les chœurs de l'orgue, ceci veut dire aussi que le nombre des répétitions est de plus en plus limité et qu'il n'a pas de temps à perdre pour parachever la préparation du programme musical qui sera exécuté en ce grand jour de réjouissances religieuses. Nous demandons à tous un peu de bonne volonté. Il ne faut pas faire partie du chœur de l'orgue uniquement pour sauver une place de banc mais bien pour se mettre en mesure de remplir dignement, convenablement au moins son rôle de chanteur de notre belle liturgie. Tous sans exception ont besoin de répétitions et pour arriver à l'ensemble qui fait le chant des chorales jolies, il faut de toute nécessité une assistance totale à chaque répétition.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort récente de M. Donat Mélançon, époux de Irène Chagné, décédé à la Baie Shawinigan et dont le service et la sépulture eut lieu à St-Barnabé, lundi, le 4 mars, à 9 heures. Il laisse pour le pleurer outre son épouse, trois enfants en bas âge et un frère, Freddy; son père, M. Adélar

vre, Antonio Gélinas, les Révdes SS. de l'Assomption avec leurs élèves.

Mois de St-Joseph. — Les exercices du mois de St-Joseph ont lieu à la suite de la messe, deux fois la semaine, le mardi et le vendredi, il y a à 1 heures, la prière du Carême; avec l'assistance à la messe qui est beaucoup plus nombreuse depuis que la sainte Quarantaine est commencée, voilà de précieux moyens de sanctifications. Sachons en profiter, rappelons-nous les grandes vérités de la religion surtout comprenons bien que la vie n'est pas une partie de plaisir et sachons être chrétien avant tout partout et toujours.

Va et Vient. — Mlle Blanche-Simonne Villemure, en visite à Grand-Mère dernièrement.

M. Emile Bournival, de Shawinigan en visite à St-Barnabé dimanche.

MM. Léo Gélinas, Armand Diamond, Côme et Arthur Gélinas, Arcade Isabelle, Mlles Alice et Cécile Gélinas, Estelle Lamy, Laura Gélinas, étaient le passage chez M. Camille Gélinas, de St-Sévère, dimanche dernier.

Mlle Flora Mélançon était en visite chez sa sœur Mme Léopold Gélinas, de St-Sévère, ces jours-ci.

Mlle Bernadette Bourassa est en promenade à Montréal chez des parents récemment.

Mme Sam Mélançon était de passage aux Trois-Rivières ces jours derniers.

Mlle Alice Dupont, de Charette est en visite chez M. Charles Marcouiller pour quelques jours.

Mlle Donia Gélinas, des Trois-Rivières passe une quinzaine chez sa soeur Mme Ernest Trahan.

Mlle Lucille Boisvert était de passage aux Trois-Rivières la semaine dernière.

M. et Mme Omer Lampron, de Charette était en visite chez M. Sinaï Bournival dimanche dernier.

Mlle M. Thérèse Bourassa, était en visite chez son frère, M. Thomas Bourassa, des Trois-Rivières, la semaine dernière.

M. Onil Villemure, de Grand-Mère, en visite chez M. Octave Gélinas, cette semaine.

Mlles Louisa Marcouiller, Emilienne Bourassa et R. Gélinas étaient de passage chez M. Hormisdas Dupont, de St-Sévère, dimanche.

Mme Esdras Ferron, Mme Zéphirin Bourassa et Mlle Bernadette Bourassa étaient de passage aux Trois-Rivières dernièrement.

Mlles Alice et Antoinette Arvaisais, M. Roméo Arvaisais, de St-Sévère, en visite chez M. Arthur Gélinas, dimanche.

Mlles Lucille Boisvert, Mlle Jeanne Gélinas et M. Placide Milot, de St-Sévère, de passage à St-Barnabé, dimanche.

M. Freddy Rivard, de Charette, était à St-Barnabé lundi, par affaires.

M. Thomas Bourassa, des Trois-Rivières, était en visite chez son père, M. Nestor Bourassa, dernièrement.

Mlle Lucille Marcouiller était de passage à Joliette la semaine dernière.

M. l'inspecteur A.-L. Auger est à faire la visite des écoles cette semaine.

M. Denis Gélinas, cantonnier de cette paroisse a conservé le total des points pour l'année 1928. Il est inscrit comme tel dans le rapport du sous-ministre, M. J.-E. Boulanger.

C'est pour avoir fidèlement suivi les instructions de son ingénieur de division, M. P. Trudel, que M. Gélinas a pu obtenir 100 sur 100. Nos félicitations.

La neige fondante sous le soleil brillant du prématuré printemps nous annonce la venue prochaine de Pâques. Pour les chœurs de l'orgue, ceci veut dire aussi que le nombre des répétitions est de plus en plus limité et qu'il n'a pas de temps à perdre pour parachever la préparation du programme musical qui sera exécuté en ce grand jour de réjouissances religieuses. Nous demandons à tous un peu de bonne volonté. Il ne faut pas faire partie du chœur de l'orgue uniquement pour sauver une place de banc mais bien pour se mettre en mesure de remplir dignement, convenablement au moins son rôle de chanteur de notre belle liturgie. Tous sans exception ont besoin de répétitions et pour arriver à l'ensemble qui fait le chant des chorales jolies, il faut de toute nécessité une assistance totale à chaque répétition.

Nous sommes au regret d'annoncer la mort récente de M. Donat Mélançon, époux de Irène Chagné, décédé à la Baie Shawinigan et dont le service et la sépulture eut lieu à St-Barnabé, lundi, le 4 mars, à 9 heures. Il laisse pour le pleurer outre son épouse, trois enfants en bas âge et un frère, Freddy; son père, M. Adélar

Mélançon et quatre soeurs, Eva, Mme Ovila Bellemare, de St-Sévère, Donia, Mme Wilfrid Lapointe, de St-Barnabé, Simonne et Marie; Portait la croix: M. Wilfrid Lapointe, accompagné de sa dame; Conduisait le char funèbre, son frère, M. Freddy Mélançon. Les porteurs étaient ses beaux-frères: MM. Ovila Bellemare, Arthur Desaulniers, Gérard Panneton et Fernando Paquin. Ont fait la collecte: MM. Arthur Desaulniers et Ovila Bellemare, beaux-frères du défunt. Le deuil était suivi par son père, M. Adélar Mélançon, son frère M. Freddy Mélançon, ses sœurs et beaux-frères, M. et Mme Wilfrid Lapointe, M. et Mme Adem Ferron, ses soeurs, Mlles Simonne et Marie Mélançon; MM. et Mmes Alide Chagné, de St-Sévère, M. et Mme Philippe Ricard, de Charette; De St-Sévère: MM. et Mmes Arthur et Camille Gélinas; De St-Barnabé: M. et Mme Louis Lapointe, M. Maxime Ricard, Donat Bournival, Dame Vve Philippe Bournival, M. et Mme Edmond Bournival, M. Edmond Lord, M. et Mme Arthur Lavergne, M. et Mme Théodore Gélinas, M. et Mme Joseph Ricard, M. et Mme Wilfrid Bourassa, M. et Mme Joseph Ferron, M. Onésime Lord, M. Arthur L. Gélinas, M. Donat Lord, M. et Mme Sinaï Bournival, M. et Mme Isaïe Bourassa, M. Edmond Grenier, M. Maxime Bournival, M. et Mme Adem Lavergne, M. Ephrem Bournival, M. Philias Ricard, Philippe Guillemette, Alphonse Mélançon, M. et Mme Gédéon Mélançon, M. et Mme Ernest Lafontaine, M. et Mme Evariste Gélinas, M. et Mme Evariste Gélinas, M. et Mme Nazaire Duhaime, M. et Mme Maxime Gélinas, MM. Paul Lemay, Moïse Bellemare, M. et Mme Henri Rivard, M. et Mme Jean-Baptiste Pellerin, M. Camille Lemay, M. et Mme Théodore P. Gélinas, M. Atchez Ricard, M. et Mme Wilfrid Boucher, Adolphe Gélinas, M. et Mme Théodore F. Gélinas, M. et Mme Luc Gélinas, M. et Mme Joseph Desaulniers, MM. et Mmes Philias Auger, Henri Ferron, Maurice Bellemare, Albert Pellerin, Victor Belle-rive, Léo Bourassa, Napoléon Lemay, Henri Diamond, Mme Vve Théodore Boucher, Dame Vve Raphaël Bourassa, M. et Mme Euchariste Lavergne, M. et Mme Lionel Diamond, MM. et Mmes Adem Lavergne, Hilarion Lavergne, Thomas Bournival, Wilfrid Bournival, Adem Blais, Léonard Plante, Henri Lavergne, Isidore Bournival Donat L. Gélinas, Mathias Boulanger, Adélar Ricard, Dionis Ricard, Adélar Boulanger, Nazaire Héroux, Esdras Ferron, Mlles Valérie Ferron, Angéline Giguère, Yvonne Gélinas, Blanche Bellemare, M.-Anne Gélinas, Annette Gélinas, Rose-Eva et Thérèse Bourassa, Bertha Mélançon, Bella Bournival, M.-Rose Gélinas, Dozia Gélinas, Marie Giguère, Berthe Ferron, Cécile Milot, Léonie Bournival, Lucienne Ferron, Laura Gélinas, Régina Guillemette, Marie-Blanche Bellemare, Antoinette Gélinas, Simonne Robert, Cyprienne Milot, Bernadette Lemay, Aurore Lajoie, MM. Emile Lord, William et Freddy Gélinas, Freddy Matteau, Freddy Lajoie, Albert Croisetière, Edgar Ferron, Michel Gélinas, Arthur Gélinas, Louis et Lionel Lemay, Paul Diamond, Lucien Ricard, Osiat Diamond, Joseph et Alem Mélançon, Hervé Bournival, Ollid Bournival, Josué N. Gélinas, Victor Gélinas, Georges Milot, Ernest Desaulniers et une foule d'autres.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Va et vient. — M. et Mme Hormisdas Dupont, de St-Sévère, en visite chez M. Arthur F. Gélinas, lundi.

Mlle Jeannette Pellerin, de St-Thomas de Caxton était en visite chez des parents ces jours derniers.

M. et Mme Arthur L. Gélinas, était de passage aux Trois-Rivières dernièrement.

M. Rosario Gélinas était de passage à Shawinigan la semaine dernière.

M. et Mme Philias Auger, étaient en visite à St-Alexis des Monts, chez des parents dernièrement.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AJDER NOTRE PETIT JOURNAL EN VOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?

W. L. GAGNE, IMPORTATEUR EN GROS Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum. 4640 rue Fabre, Montréal. Téléphone: Amherst 0639.

LUCIEN GAUTHIER MARCHAND-TAILLEUR OUVRAGE FAIT SUR MESURE Marchandises de première qualité et ouvrage garanti. UNE VISITE EST SOLLICITEE. PONT MASKINONGE, P. Q.

J.-Ernest Gagné, SAINT-JUSTIN, P. Q. AGENT DE LA MAISON P.-T. Legaré, Limitée, Québec. La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde. Conditions pour convenir aux clients.

Joseph Brissette VOITURIER Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toutes sortes, robes de carioles, etc. REPARATIONS EN TOUS GENRES A TRES BAS PRIX Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais. UNE VISITE EST SOLLICITEE. SAINT-JUSTIN

Louis-Jules Lacourse PEINTRE-DECORATEUR BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI Spécialité: Imitation en tous genres. PONT MASKINONGE, P. Q.

Napoléon S. de Carufel CHARRETIER Voitures à l'arrivée de tous les trains. PONT MASKINONGE, P. Q.

ALPHONSE LESSARD, FORGERON Spécialité de soudure au gaz: Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc. Ouvrage Garanti—Prix modérés. PONT MASKINONGE, P. Q.

Pipes en Cèdre Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants: avec bouquins caoutchouc \$0.50 avec bouquins en bakélite .1.00 PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINES.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN P. Q.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement. 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés. 3.—En le faisant lire. 4.—En lui apportant une collaboration littéraire. 5.—En sollicitant des annonces à son intention. 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Ecole Commerciale de Saint-Justin Tenue par O. Duchesnay, Ex-Professeur au "Montreal Business College" Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité d'après le système Budget est pratiquée et des plus moderne. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître. O. DUCHESNAY, Propriétaire.

Romans Canadiens En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de 25 cts chaque 1.—L'Iris Bleu. 2.—Le Massacre de Lachine. 3.—Ma Cousine Mandine. 4.—Les Fantômes Blancs. 5.—La Métisse. 6.—Gaston Chambrun. 7.—Le Lys de Sang. 8.—Le Spectre du Ravin. 9.—Le Médailon Fatal. 10.—L'Aveugle. 11.—Nypsla. 12.—Fierté de Race. 13.—Roxane. 14.—La Révélation d'une race. 15.—L'Expatriée. 16.—L'Associée Silencieuse. 17.—L'Ombre du Beffroi. 18.—La Besace d'amour. 19.—Le Grand Sépulcre Blanc. 20.—Les Cachots d'Haldimand. 21.—La Cité dans les Fers. 22.—La Taverne du Diable. 23.—Le Trésor de Bigot. 24.—Le Patriote (1837-38) 25.—Le Mort qu'on venge. 26.—Le Manchof de Frontenac. 27.—Fleur Lointaine. 28.—La Besace de Haine. 29.—Le Siège de Québec. 30.—Les Caprices du Cœur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Contes, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

EUSEBE DIONNE ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS. Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition. UNE VISITE EST SOLLICITEE. 42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

J.-O. RINFRET COMMERÇANT DE FOIN MASKINONGE, QUE.

JOSEPH MERCURE, MARCHAND DE NOUVEAUTES Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés. ST-BARTHELEMI, — P. Q.

C.-E. DAMPHOUSSE Epicier-Boucher GROS et DETAIL Commerçant d'animaux de toutes sortes Toujours en mains viandes de premier choix conservées dans un frigorifère. LEGUMES DE TOUTES SORTES Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth LOUISEVILLE, P. Q.

SAINTE-URSULE

UN VENERABLE CITOYEN DE STE-URSULE EST DISPARU DANS LA PERSONNE DE M. GREGOIRE VINCENT

IN MEMORIAM

"Ici bas, la douleur à la douleur s'enchaîne!"

Le jour succède au jour, et la peine à la peine! Hier, la vie coulait heureuse; aujourd'hui, elle gémit, sur un tombeau? La mort, l'impitoyable faucheuse, à moissonné à notre porte un nouvel épi mûr. OUI, Dieu, dans son infinie sagesse jugea suffisante l'interminable liste de ses tribulations et il nous enleva un universel ami, dans la personne de feu Grégoire Vincent, âgé de 65 ans, 3 mois et 7 jours, époux de feu Emma Deschênes.

Celui qui s'en allait pour toujours dormir de l'éternel sommeil laissait une famille éplorée; ses enfants tout en larmes, et sa chère compagne inconsolable, gardant à jamais au tréfonds de leur cœur un éternel mausolée du disparu. Une famille, que assiste? Une paroisse entière devait prendre le deuil de ce grand chrétien. Il y a l'au-delà, le bonheur éternel, la félicité parfaite; c'est là que nous le retrouverons; son bonheur même s'étend sur la terre, par la mémoire éternelle du cœur. OUI il vivra en nous! Un homme comme lui ne peut mourir, il faut qu'il vive qu'il vive toujours dans nos cœurs. Non non, il n'est pas mort; ses œuvres le font vivre, son souvenir, amis est un éternité!

Ces jours derniers, en l'église paroissiale de Ste-Ursule, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis eurent lieu ses imposantes funérailles. Le levé du corps fut faite par M. l'abbé G. Laquerre qui chanta aussi le service, assisté, comme diacre et sous-diacre, des abbés Paquin et Désilets. La croix du Tiers-Ordre était portée par M. Adrien Picotte; M. Léon Lambert, conduisait le corbillard. Les porteurs étaient MM. Eugène Deschênes, de Louiseville, Chs-Edouard et Alide Deschênes, de St-Léon, beaux-frères du défunt, Alphonse Bergeron, de Ste-Angèle, Donat Deschênes, de St-Paulin et M. Philias Gélinas, d'Yamachiche, tous beaux-frères du défunt. La collecte fut faite par ses neveux, MM. Hervé Bergeron et Léo Plante, de Ste-Angèle.

Conduisaient le deuil, son fils, Joseph Vincent, M. et Mme Zoël Vincent, M. et Mme Arthur Vincent, P. Emile, Bruno et Sylvio Vincent; ses filles, Mme Alcide Deschênes, née Eléma, de Louiseville; Mme Bernardin Sylvestre, née Arda, de St-Norbert; Mlle Domina et Annette; ses frères: Téléphore Vincent, de Ste-Ursule; M. et Mme Hormidas Lessard, de St-Alexis des Monts; Mme Vve Philorum Allard, de Montréal; Mme Vve F.-X. Lefleur, de Louiseville; Mme Vve Pierre Vincent, de St-Paulin; M. Jos Vincent, des Etats-Unis; M. et Mme Charles-Edouard Deschênes, Mme Alcide Deschênes, de St-Léon.

Suivaient la dépouille mortelle: les Religieuses de la Providence et leurs élèves, M. et Mme Ferdinand Lessard, M. et Mme Arthur Allard, Alcide Bergeron, Rosa Bergeron, Geo. Lajoie, Egide Bergeron, Norbert et Mlle Edouardina Sylvestre, M. et Mme Dionis Lesage, M. et Mme Edouard Lesage, Hector Lesage, Claire et Gertrude Lesage, Arthur Lesage, Oria Lafleur, Mme Voisard, Louis-Joseph Teasdale, Bruno Gravel, M. et Mme Antoni Gravel, Joseph Lefrançois, Majorique Bellemare, Edouard Bergeron, Charles Desjarlais, M. et Mme Lucien Desjarlais, Hector Lambert, Téléphore Lambert, Mlle Domina Plante, Marie Paquin, Laura et Yvette Plante, M. Borromée et Mlle Béland, la famille Jos Morin, Chs-Edouard Paquin, Evariste Lessard, Mlle Lessard, Théodule Bergeron, Chs-Edouard Charette, Joseph St-Louis, Arthur Paquin, M. et Mme C. Lemay, Mme Vve Edouard Lesage, M. et Mme Joseph Déziel, Mlle Anzèle Déziel, Urbain St-Louis, Mlle Blanche St-Louis, Hervé Picotte, Antoni Milot, M. et Mme Arthur Déziel, Antoine Laveaute, Frank Teasdale, Emile Lessard, Omer Lessard, O. Bergeron, Roland Lesage, Lucien Lambert, Omer Gagnon, M. et Mme Napoléon St-Louis, Wilfrid Gagnon, Rosaire St-Louis, Lucienne St-Louis, Richard Paquin, Louis-Georges Bergeron, Lucien Lessard, N.P., Richard Lessard, N.P., Armand Lamy, J.-A. Desaulniers, Victor Bergeron et une foule d'autres.

Bouquets spirituels. — Famille Grégoire Vincent, M. et Mme Alcide Des-

chênes, M. et Mme Bernardin Sylvestre, M. et Mme Zoël Vincent, M. et Mme Charles-Ed. Deschênes, la famille Norbert Sylvestre, la famille Edouard Bernier, M. et Mme Philippe Rivard, M. et Mme Donat Deschênes, Alcide Bergeron, Mlle Rosa Bergeron, Hervé Bergeron, Alcide Deschênes, Philias Gélinas, Mme Toussaint Picotte.

Sympathies. — Dr T. Nepveu, Rév. Soeurs de la Providence de Ste-Ursule; M. et Mme Alcide Deschênes, famille Arthur Allard, Mme Pierre Vincent, Mlle Malvina Vincent, de St-Paulin; M. et Mme Charles-Edouard Deschênes, de St-Léon; La famille Téléphore Vincent, la famille Edouard Bernier, la famille Noé Vanasse, Camille Sylvestre, Mlle Lucille Sylvestre, de Louiseville, Joseph St-Louis, Mme Toussaint Picotte, Famille J.-O. Lessard, Famille Joseph Déziel, Famille Louis-B. Lambert, Famille Frank Teasdale, Famille Théophile Bergeron, de Ste-Ursule; Famille Edouard Lesage, Famille Hector Lesage, M. et Mme Dionis Lesage, M. Arthur Lesage, M. et Mme Thomas Roy, M. Roger Béland, Louis-Joseph Teasdale, maire de Louiseville; Famille Charles-Edouard Paquin, Famille Veuve Joseph Bergeron, de Ste-Ursule; M. et Mme Georges Lajoie, de Maskinonge; M. et Mme Willy Bernèche, de Montréal; Famille J.-O. Lessard, Mme Joseph Bélanger, Raymond Lessard, de Ste-Ursule; Joseph Laveaute, Richard Paquin, Lucien Morin, Victorin Deschênes, Mlle Alma Bergeron, Marie Paquin, Cécile Morin et Yvette Morin, M. et Mme Joseph Plante, de Ste-Ursule; Georges Lafrenière Clairvina Deschênes, Mlle Alcide Beaulac, de St-Léon; Mlle Simonne Bernier, Eugène Lessard, Urbain Leblanc, Famille Edouard Desrosiers, Mlle Germaine Bazin, de Ste-Ursule; M. et Mme J.-G. Lemyre de St-Justin, Joseph Lambert, Téléphore Lambert, L.-A. Lesage, M. et Mme Edouard Bergeron, M. et Mme Henri Béland, Edouard Béland, Louis Béland, de Louiseville et une foule d'autres.

La famille Grégoire Vincent remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie de quelque manière que ce soit.

L'EPIPHANIE

Le 26 février s'éteignait dans le Seigneur, M. Roland Trahan, âgé de 21 ans et 11 mois. M. Trahan est décédé à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, après quelques semaines de maladie soufferte avec résignation. Il laisse pour pleurer sa mère, Mme Joseph Philibert, née Alexina Clément et une soeur, Mme Z. Cloutier, née Laurette Trahan; son beau-père, M. Joseph Philibert, ses belles-soeurs, Rosa, Irène, Floria, Jeannette, Fleur-Ange et un beau-frère, Clément Philibert. Les funérailles ont eu lieu à l'Épiphanie au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Miron, vicaire de la paroisse, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient ses amis: MM. Viateur Archambault, Léo Archambault, Léandre Poitras, Adrien Robert, Aimé Poitras, Hervé Dufort. La quête fut faite par M. Clément Philibert, de St-Justin et M. Firmin Desrochers. Conduisaient le deuil: son beau-père, M. Joseph Philibert, sa soeur, Mme Z. Cloutier, née Laurette Trahan, son cousin, Germain Trahan, de Yamachiche, son beau-frère, Clément Philibert, Rosa, Irène, Floria, Jeannette Philibert, ses belles-soeurs; Mme Solmon Philibert, M. et Mme Ovilas Philibert, M. et Mme Rosario Clément, M. et Mme Adélar Clément, Dame Charles Francoeur, M. Hervé Francoeur, M. Damase Carufel, Mlle Marguerite Carufel, MM. Azarias Gagnon, Clément et Philias Philibert, tous de St-Justin; Mme Arthur Clément, de Montréal et une foule d'autres.

Bouquets spirituels. — M. et Mme Z. Cloutier, Mme Bellerive, Mme Damase S de Carufel, Mlle Lucie S de Carufel, M. et Mme Hosanna Cournoyer, M. et Mme Adélar Clément, M. et Mme Rosario Clément, M. et Mme Théo Clément, La Maison Fred Lallement, Famille A. Dufort, Famille Wilfrid Contant, Mlle Bernadette Vézina, M. et Mme Lamirande, M. et Mme Eugène Laroche, M. Albert Clément. Les élèves du Couvent de L'Épiphanie.

CHARETTE

Baptêmes. — M. et Mme Clodio Robert sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Suzanne-Gabrielle. Parrain et marraine, M. et Mme Odias Descôteaux, de Côteaux ucwfwp, Charette. Porteuse, Mme Philias Gélinas.

M. et Mme Donat Marcouiller font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Léo. Parrain et marraine, Josaphat Marcouiller et Mlle Marie-Cécile Julien. Porteuse: Mlle Anna Marcouiller.

M. et Mme Viatime Gélinas sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Joannine. Parrain et marraine, M. et Mme Odias Lafontaine. Porteuse, Mme Hermine Gélinas.

M. et Mme Joseph-P. Gélinas sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Briant. Parrain et marraine, M. et Mme Willy Samson. Porteuse, Mme Odias Matteau.

Sépultures. — M. et Mme Herménégide Gélinas ont eu la douleur de perdre leur fille, Madeleine, âgée de 3 ans.

M. et Mme Josaphat Gélinas ont perdu leur jeune bébé, âgé de 2 mois.

M. et Mme Elzéar Lacerte ont eu la douleur de perdre leur fille, française, âgée de 5 mois.

Services anniversaires. — Le 18 février, eut lieu le service anniversaire de M. et Mme Jos Auger.

Le 4 mars eut lieu le service anniversaire de Pierre Lacerte.

Le 20 février eut lieu le service de Rosario Samson décédé à Montréal et inhumé en cette paroisse, au milieu d'une foule de parents et d'amis, venus rendre un dernier hommage au jeune défunt.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Le 1er mars est décédé à l'âge de 83 ans, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation, Mme Luce Villemure, épouse d'Alfred Boucher, décédée chez sa fille Mme Josaphat Rivard, de cette paroisse dont les funérailles eurent lieu à St-Elie de Caxton, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille en deuil.

M. Freddy Marcouiller et qu'il nous quittera prochainement pour aller demeurer aux Trois-Rivières.

M. et Mme Amédée Deschênes nous ont quittés pour aller demeurer à Shawinigan.

M. Charles Clément, de Joliette, ainsi que Mlle Françoise Côté, en vie dernièrement chez M. Joachim Dessureault.

Mlle Hélène Diamond est revenue enchantée d'un voyage à Shawinigan après avoir passé quelques semaines chez son beau-frère, M. Lucien St-Onge.

Mlle Diana Boisvert, de passage à St-Paulin, ainsi que Mlle Aurore Gélinas qui est allée voir sa soeur au couvent des Rév. Srs de L'Assomption.

M. et Mme Alphonse DeCharette, sont allés, la semaine dernière voir leur garçon au Séminaire des Trois-Rivières.

Mlle Marie-Rose Rivard, de passage à Montréal pour une quinzaine chez des parents.

Mme Amédée Samson, des Trois-Rivières, de passage dernièrement chez des parents.

Mme Valère Gélinas, des Trois-Rivières, chez M. Onésime Gélinas.

WINDSOR, Ont.

Depuis quelque temps, il est question d'un point intéressant au bureau de notre municipalité "l'hôtel de ville" du changement de nom de Ford City pour le nouveau nom de East Windsor qui devra être mis en vigueur le 1er juin prochain. La cause est celle-ci: L'industrie automobile se propage et prospère à grands pas. On ne trouve non seulement la "Ford Motor Co." mais bien plusieurs autres compagnies dans cette ville. Peut-être trouvera-t-on d'autres raisons! Quant à moi, il m'est difficile de les décrire. J'espère bien que ce petit changement n'affectera pas les propriétaires et ne haussera pas les taxes dans cette région de l'ouest de l'Ontario.

On nous apprend que M. Clarence Ouellette, de Windsor, Ont. ainsi que M. Laurent Janisse, de East Windsor, devront embarquer prochainement à bord de l'Empress of Scotland pour un voyage de quelques mois en Europe. M. Ouellette fera des recherches et suivra des cours sur l'"Econo-

mie ruale", tandis que M. Laurent Janisse, étudiera sur la construction et le fonctionnement des chaudières à vapeur, les engins et sur les pouvoirs hydrauliques, les problèmes, etc. La date du départ n'est pas encore officielle.

MONTREAL

M. Félix Desrochers, avocat, est allé au Lac Mégantic, ces jours derniers, donner une conférence devant les Chevaliers de Colomb.

Mme Georges Barrette, de St-Barthélemi, était en promenade dernièrement chez sa fille, Mme W.-L. Gagné.

M. et Mme Antonio Lafrenière en visite dernièrement chez M. Ovilas Thibodeau, de Rosemont.

M. Henri Barrette a été retenu à sa chambre dernièrement, pour cause de maladie.

Mlle Thérèse Duchesnay est retournée à St-Justin, après une promenade d'un mois à Montréal.

M. William-L. Gagné est allé à St-Lin dernièrement pour affaires.

M. le curé Desrochers, de St-Joseph d'Yamaska, était de passage à la ville dernièrement.

M. l'abbé J.-O. Meunier, de New Biddeford, Me., de passage à la ville dernièrement.

M. J.-Henri Duchesnay vient de faire l'acquisition d'une magnifique résidence sur la rue Drolet, dans le Boulevard St-Denis.

M. et Mme Emile Duchesnay, sont allés à St-Thimothée dernièrement.

M. Edgard Richard est allé à New-York, dernièrement par affaires.

M. Denis Duchesnay, de Shawinigan Falls, de passage à la ville dernièrement.

M. Eugène Lebeau, de St-Justin, était de passage à la ville dernièrement.

Mlle Irène et Aline Rinfret ont assisté à un concert à la salle Saint-Sulpice, rue St-Denis, sous les hauts patronages de Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier et M. le Consul Général de France. Ce concert était donné par Mlle Madeleine Monnier, célèbre violoncelliste.

M. Jos Rinfret, de passage à St-Justin dernièrement, chez son père, M. Louis Rinfret.

1er BANQUET — BAL DES EMPLOYÉS DE LA COMPAGNIE "GENERAL STEEL WARE LTD", A LA PALESTRE DU NATIONAL.

Les employés de la Cie "General Steel Wares Ltd" avaient organisés dernièrement leur premier Banquet-Bal, qu'ils ont tenu à la mi-carême, à la Palestre du National, rue Cherrier. Plus de 250 employés de la manufacture de Montréal ainsi que de la succursale de Ventes de la rue Wellington, s'étaient rendus à l'invitation du comité d'organisation accompagnés de leurs dames.

L'orchestre Pat Dowle composé de 7 musiciens ont fait les frais de la musique.

Le Banquet fut servi par la Maison Dupuis Frères, sous la direction de M. C. Dubois.

Le président de la Compagnie, M. J.-C. Newman avait bien voulu assister à ce banquet, il était accompagné de Mlle Newman.

Avant pris place à la table d'honneur, M. J.-C. Newman, Mlle Newman,

M. Duncan Cameron, président de banquet, M. et Mme J.-A. Bérubé, M. et Mme J.-W. Dickson, gérant de la manufacture, M. Armand Brodeur, gérant de la succursale d'Ottawa, M. et Mme Wilfrid Duchesnay, chef de bureau, de la rue Wellington, M. J. Rusk, M. E.-S. Bushell, gérant des Ventes de la Compagnie, Mlle Byron et Mlle Gouldthorpe, Dr Eakin, M. et Mme O. Denis.

Aux autres tables on remarquait: M. et Mme E.-O. Dalglish, M. Sanniers, M. Barratt, M. J.-G. Nelson, M. et Mme Emile Duchesnay, John Dubois, Arthur Denis, M. et Mme Louis Denis, M. et Mme J.-A. Majean, M. et Mme J.-D. Primeau, M. et Mme Lucien Lapointe, M. et Mme A.-D. Whelan, H. Donaher, Hector Savard, Alfred Blouin, M. A. Lapine, Fred Brophy, Roger Lusignan, W.-J. Dunden, A. Portier, A. Brodie, M. Carter, J.-W. Strachan, A. Roch, M. et Mme J.-O. Paradis, M. et Mme H. Langevin, H. Dufault, A. Allard, O.-M. Recker, J. Masterman, E. Desjardins, H. Astle, A. Bélaïr, B. Tarlton, Mlle I. Bélanger, M. Homer, M. McKay, Mlle Brothers, M. E. Glauser, M. et Mme J.-A. Pronovost, M. H. Drake, M. A. Benthey et plusieurs autres.

Après le banquet, la série des discours commença. M. le Président demanda à M. J.-C. Newman d'adresser la parole. Il remercia le comité de l'avoir invité à ces agapes et félicita le comité d'organisation de réunir dans un banquet les employés de Montréal, car, dit-il, c'est une occasion pour mieux se connaître, et la Compagnie, en bénéficierait certainement. Il annonça que la compagnie comptait sur sa liste de paye, 3800 employés, dans tout le réseau de la Compagnie. Il fut très applaudi lorsqu'il reprit son siège.

M. J.-G. Nelson, doyen des voyageurs de la Compagnie fut ensuite appelé à dire quelques mots. Il fit l'éloge du président, M. J.-C. Newman, qui, dit-il, fut un "self made man", et le félicita de ses œuvres philanthropiques et manifesta le désir que l'on tienne une réunion comme celle-ci chaque année.

M. D.-W. Dickson, gérant de la Manufacture de Montréal, remercia le comité d'organisation pour son beau travail, car dit-il, il n'y a rien comme ces réunions pour cimenter l'amitié parmi ses employés.

M. Wilfrid Duchesnay, chef du bureau de la rue Wellington et membre du comité d'organisation du banquet remercia M. Dickson pour ses bonnes paroles qu'il eut à l'adresse du comité d'organisation. Il remercia M. J.-C. Newman, de sa présence ainsi que Mlle Newman qui, dit-il, rehausse cette soirée et est un encouragement pour l'avenir. Il remercia tous les employés pour l'empressement avec lequel ils avaient répondu à l'appel du comité.

Les membres du comité d'organisation de cette soirée étaient:

Président: M. Wilfrid Duchesnay; Secrétaire: M. Wilfrid Duchesnay; Trésorier: M. J. Riesk; Comité: MM. J.-A. Bérubé, O. Denis, Mlle Byron et Gouldthorpe.

Les discours de cérémonies étaient MM. D.-W. Dickson, E.-S. Bushell, E. Brodeur, J.-A. Bérubé.

Il y eut chant durant la soirée par MM. Alton, M. Mac Ford, et Wilfrid Duchesnay.

CONCOURS DE 1929

Nous venons justement de recevoir le nouvel assortiment de tissus pour 1929 — 175 échantillons, tout laine.

Complets de 3 morceaux faits sur mesure, pour:

\$25. \$30. \$35. ou \$40.

L'an dernier, Monsieur Charles-Aug. Michaud a été l'heureux gagnant de la somme de \$25.00. La seule condition qu'il eut à remplir fut de faire faire son complet en même temps que quatorze autres clients. Et ces quinze clients ont eu droit au tirage du \$25.00 mentionné plus haut.

Le concours de cette année est commencé depuis le 15 mars et se terminera aussitôt que quinze clients auront donné leur commande soit pour un complet 3 morceaux, ou un pardessus de printemps. Ce concours sera probablement terminé dans la semaine qui suivra Pâques.

Jean-Marie Comtois, St-Barthélemi.

NOTE

Le Conseil d'administration... M. Joseph T... Eugène Ro... Il nous fait... grandement... prend bea... M. l'abbé... Georges Mar... M. Joseph T... assister aux f... asson, fils de... Mlle Emillie... un voyage d'... eur, Mme Ar... M. et Mme... ontréal, ont... urs parents... Mlle Valéda... Mlle d'une... arthélemi et... Mlle Béatrice... es temps ch... disette, à La... M. Donat Te... ella, en visit... andre Jacqu... Mlle Juliette... ontréal dern... M. Hormida... de Mandev... M. et Mme... esule, M. et... Maskinonge... ul Baril derr... Mme Adéodat... passée une h... s parents... M. Philias G... èrement, en... M. Herméne... uiseville, en... St-Justin... Naissances... ph-Donat-Bla... illemare et... urrain et Ma... Carufel... Le 5 mars... ralda, fille de... ra Boivin. Par... nt Lefebvre e... Le 9 mars, ... St-Antoine... urrain et mar... rd, de Ste-Ar... édélène St-A... Le 15 mar... le de Alfred... ne Ladouceur... phonse Savoie... ueur... Sépultures... line Morin, ép... cédée à l'âge... Le 26, D... uis Masson, ... mois... Le 7 mars... fen Thomas... phie Crête, à... FÉU Mlle I... Le 7 mars d... tre église pa... de Mlle Ill... gathe des Mor... décédée à l'... ontréal... Le service fu... Cloutier, cur... oix était port... les; Les port... ind et August... ux, Ernest C... rd, de St-Jus... nière et Lucie... Mlle Sheppar... ux soeurs: M... St-Justin et... rd, de Ste-Ap... veux et des r... La famille... icèrement les... noigné des m... cette occasion... sses, bouquet... sistance aux... T-BARTH... Baptêmes... ne Omer Ad... anine-Béatri... uraine, M. H... radette Ada... Le 13, M. c... Mlle, baptisé... Parrain et... laire et Maria... enfant.

NOTES LOCALES

Le Conseil de comté a décidé, à sa dernière assemblée, tenue à Louiseville, la semaine dernière, de laisser les chemins d'hiver comme ils sont actuellement, c'est-à-dire "simples."

M. Joseph Toupin est allé à Joliette dernièrement visiter son beau-frère, Eugène Roch, à l'Hôpital St-Eusèbe.

Il nous fait plaisir d'apprendre que la famille Joseph Vertefeuille qui a été grandement éprouvée par la maladie, prend beaucoup de mieux.

M. l'abbé Maxime Masson, M. Georges Marchand, de St-Thécle, éminent à St-Justin dernièrement, pour assister aux funérailles de M. Denis Masson, fils de M. Louis Masson.

Mlle Emilienne Lebeau est revenue un voyage d'une quinzaine chez sa sœur, Mme Antonio Paquin, à Sorcel.

M. et Mme Lionel Bussièrès, de Montréal, ont passé huit jours chez leurs parents, à St-Justin.

Mlle Valéa Carufel est revenue entretée d'une quinzaine passée à St-Barthélemi et à Montréal.

Mlle Béatrice Gagnon passe quelques temps chez sa sœur Mme Ozarissette, à Lachine.

M. Donat Toupin et sa fille Mlle Ella, en visite à St-Didace chez M. André Jacques.

Mlle Juliette Cloutier de passage à Montréal dernièrement.

M. Hormidas Comtois, à St-Charles de Mandeville dernièrement.

M. et Mme E'ouard Baril, de Ste-Cécile, M. et Mme Hormidas Baril, de Maskinongé, en visite chez M. et Mme Baril dernièrement.

Mme Adéodat Lafrenière, organiste, passée une huitaine à Montréal, chez ses parents.

M. Philias Gagnon à Montréal dernièrement, en voyage d'affaires.

M. Herménégilde Bellemare, de Louiseville, en visite à Maskinongé et St-Justin.

Naissances. — Le 27 février, Joseph-Donat-Blaise-Abel, fils de Victor Bellemare et de Adrienne Bastien.

M. et Mme J. Ubald Sylvestre ont été dernièrement leurs noces d'argent, au 25e anniversaire de leur mariage.

— Le 17. M. et Mme Edouard Laurendeau, un fils, baptisé: Jos-Gérald-Grégoire. Parrain et marraine: M. et Mme Chs Lebeau.

Mariage. — Le 6 février, avait lieu le mariage de M. Elphège Allard à Mlle Armandine Frappier.

Sépultures.—Le 23 février avait lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis les funérailles de M. Aimé Gladu, âgé de 66 ans, époux de Rosilda Sarrazin.

— Lundi, le 25, service anniversaire de M. Arsène Farly, célébré par M. le curé de la paroisse et assisté de ses deux vicaires comme diacre et sous-diacre.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

— Le 4 mars, avait lieu le service de M. Magloire Dumontier, citoyen avantageusement connu de toute notre paroisse, époux de Laura Morin.

M. Dumontier a succombé d'une angine de poitrine, après quelques jours de maladie seulement. Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse et plusieurs enfants.

comptait que des amis. La famille a reçu un grand nombre de bouquets spirituels, offrandes de sympathies.

LOUISEVILLE

Ces jours derniers avait lieu sur la patinoire Hébert, une magnifique mascarade organisée par MM. Arthur et Léo Hébert.

De nombreux prix furent décernés aux heureux concurrents qui portaient les très jolis costumes. Une foule d'environ deux cents personnes a bravé le froid pendant un couple d'heures pour voir défilier les gais concurrents.

Les juges étaient: M. et Mme J.-W. Gagnon, M. P. P., Son Honneur le maire et Mme C.-E. Martin, M. et Mme G. Ferron, avocat, M. J.-A. Ferron, notaire, M. Lucien Béland, Mme Béland, Mlle Laurence Ferron, M. et Mme J. Lescadres, M. et Mme P. Desrosiers, Le Major L.-P. Boucher, M. E. Gaucher.

Les heureux gagnants furent: 1er prix: Mlle Jeanne Milot et M. Th. Fortin, prix donné par M. J.-E. Ferron; 2e prix: Mlle Flore Plante et M. L. Lafrenière, prix donné par M. W. Laliberté; 3e prix: Mlle Simonne Hogue et C. Lacombe, prix donné par E. Noël; 4e prix, Mlle Blanche Deschenaux et M. B. Lesage, prix donné par le Major L.-P. Boucher.

Pour Filles. — 1er prix: Mlle Lucie Lafrenière, prix donné par M. A.-E. Lesage; 2e prix: Mlle Yvette Milot, prix donné par M. Genest; 3e prix: Mlle Annette Lemire, prix donné par M. Genest; 4e prix: Mlle Anita Mineau, prix donné par C.-E. Martin, maire.

Pour Hommes. — 1er prix: Roger Hogue, prix donné par W. Giguère; 2e prix: Léo Plante, prix donné par Léo Béland; 3e prix: Alide Lescadres, prix de Ed. Hébert; 4e prix: Philippe Millette, prix de J.-W. Lawler.

Pour Enfants. — 1er prix: Simonne Mineau, prix donné par C.-E. Martin; 2e prix: Jean Ferron, prix donné par C.-E. Martin; 3e prix: Robert Hébert, prix donné par M. Ed. Gaucher; 4e prix: Yvette Hébert, prix donné par A. Giguère; 5e prix: Marcelle Milot, prix donné par A.-F. Plourde.

Prix d'assistance gagné par Mlle Lucie Lafrenière et donné par M. J.-W. Gagnon, M. P. P.

Meilleures patineuses. — 1er prix, Mlle Simonne Hogue, prix donné par Dr L. Gélinas; 2e prix: Annette Foucher, prix donné par P. Desrosiers; 3e prix: Emilienne Charrette, prix donné par J.-A. Giguère; 4e prix: Yvette Héroux, prix donné par J.-A. Croisette; 5e prix: Alice Deveault, prix donné par Mme Langevin.

Meilleurs patineurs. — 1er prix: Donat St-Louis, prix donné par Eug. Benoit; 2e prix: Emile Vallières, prix donné par Paul Caron; 3e prix: Antonio Durand, prix donné par Jos Naud.

Prix d'assistance: Alide Lescadres, prix donné par Empire Shirt.

Course pour filles. — 1er prix: Mlle Lucie Lafrenière, prix donné par E. Benoit.

Course pour hommes. — 1er prix: Alexandre Béland, prix donné par J.-A. Bussièrès; 2e prix: Emile Vallières, prix donné par K. Kashbara.

Course à reculons: 1er prix, Donat Foucher, prix donné par E. Benoit; 2e prix, Emile Vallières, prix donné par J.-A. Bussièrès.

Mlle Gertrude Lebeau, ainsi que ses deux frères, Chs-Eugène et Avelin, étaient chez leurs parents Mme Jos Lafrenière et M. Léo Lafrenière.

Mlle Tanalda Ouellette, des Trois-Rivières était chez des parents et amis dernièrement.

ST-CUTHBERT

Une belle soirée a eu lieu le 11 février dernier chez M. et Mme Louis de Granpré. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Philippe de Granpré, Mlles Marguerite et M.-Jeanne Barrette, Mlle Blanche Dauphin, de St-Norbert; Mlle Jeanne Lafond, de Joliette; M. Victorin Langevin, Mlle Simonne Coderre, de Joliette; Mlle Marie-Rose de Grandpré, M. Jean-Robert Barrette, de St-Barthélemi; Mlle Dora Périgard, M. Alfred Roberge, Mlle Anna-Maria Chevalier, garde-malades de l'Hôpital Notre-Dame; M. le Capitaine J.-Georges Périgard, Mlle Colombe Chevalier, de l'Île-Dupas; M. Gérard Mousseau, de Berthier; M. Philibert de Granpré, Mlle Laurette Périgard, M. René Grégoire, M. Philibert Chevalier, de l'Île du Pas. Il y eut chant, musique et amusements divers, on s'amusait ferme jusqu'aux petites heures. Tous se séparèrent en emportant

un heureux souvenir de cette belle soirée.

Miles Laurette et Dora Périgard, sont de retour d'une promenade à Joliette.

SAINT-EDOUARD

Le 24 février a été baptisée Marie-Laure-Anna, fille de Joseph Thibodeau et de Anna Boivin. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Thibodeau. Le bébé est décédé le lendemain, le 25.

L'édifice le plus haut de New-York est le WOOLWORTH BUILDING. Cet édifice a 57 étages. A cet hauteur, il n'y a plus ni poussière, ni mouches et les passants de la rue ressemblent à des pygmées; des ascenseurs rapides franchissent dix étages d'un bond.

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un numéro spécimen.

PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel.

Trois insertions pour le prix de deux

SUCRE ET SIROP D'ERABLE. Nous sommes acheteurs et vendeurs de ces produits ainsi que tous les autres produits de la ferme. — Demandez nos prix. Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

AGENTS DEMANDES. Si vous désirez faire de l'argent cette année et devenir indépendant, entreprenez immédiatement le commerce Watkins dans votre ville ou comté. La plus grande ligne de produits détaillés dans les familles et la plus payante. Votre chance de vous créer une position permanente. Faites-en l'essai pour vous convaincre. Détails fournis sans obligation.

The J.-R. WATKINS COMPANY. Dept. 8 749 Craig Ouest, — MONTREAL.

PLUME D'OIE, de canard et de poule à vendre au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q.

TERRE A VENDRE. — Terre à foïn, 48 arpents, avec maison, granges, etc., située dans le rang de St-Jacques, à Maskinongé. S'adresser à Mme Vve Adéard Bastien, Saint-Justin, P. Q. 3fs.

EMPLACEMENT A VENDRE, bien bâti, maison, bâtiments, etc., situé près de l'église de Maskinongé sur la rue St-Charles. S'adresser à Omer Ayotte, 105—3ème Avenue, Shawinigan Falls, Tél. 549j.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires. Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux. Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

Vous trouverez toujours au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q., le plus beau choix d'articles de toilette, tels que: Parfums, Lotions, Bayum, Crème de beauté, Poudre de toilette, etc., etc.

TERRE A VENDRE

3 terres rapprochées, formant une superficie de 66 arpents, avec 6 baises, bestiaux, roulant, etc. Aussi les instruments aratoires nécessaires pour culture de ces terres.

Une autre terre située à une distance de 45 arpents, ayant une longueur de 18 arpents par 1 arpent de large.

VENDRA A SACRIFICE POUR CAUSE DE SANTE. S'adresser à M. Marcel Lemarbre, St-Barthélemi, Qué.

A VENDRE. — Belle propriété, située en face de l'église de Maskinongé. Bonnes conditions. S'adresser au Notaire J.-A.-A. Lemyre, Pont de Maskinongé, ou à Paul Magnan, 5212 rue St-Denis, Montréal.



Mme R. CAUMARTIN, propriétaire de l'Hôtel Lindbergh à St-Viateur, désire annoncer qu'elle a maintenant sa licence pour la vente des Vins, Bières et Porters de toutes sortes. Une visite est sollicitée.

BON TABAC CANADIEN en feuilles en vente au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, à 30 cents la livre.

A VENDRE. — Veaux d'un an, ainsi que veaux de l'année qui naîtront en avril. Veaux enregistrés et entièrement accredités. S'adresser à M. J.-B. Desy, St-Barthélemi, Co. Berthier.



Pour l'achat d'un bicycle ou d'accessoires, n'oubliez pas que la meilleure place est au Magasin W.-H. Gagné, St-Justin, P. Q. — Nous vendons aussi tout ce qu'il faut pour réparer les bicycles et les remettre en bon ordre.

A VENDRE à bonnes conditions. — Quatre engins à gazoline, de seconde main, en bon ordre, ainsi que courroies usagées de toutes sortes. Je suis aussi agent pour la Fonderie de Plessisville, manufacturiers d'engins et machineries de toutes sortes. Irénée Clément, Saint-Justin, Qué.

AUX INSTITUTRICES. Nous venons de recevoir, directement d'Europe, UN GROS LOT DE JOLIES IMAGES PIEUSES, très bien assorties, que nous pouvons vous offrir à 50 et 75 cents le cent, franco. L'ECHO de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q.

A VENDRE. — Belle propriété, située dans le village de Saint-Barthélemi, à 200 pieds de l'Eglise, du Couvent et du Collège, sur la rue à côté du presbytère. Maison moderne, électricité, etc. Grande cour, jardin, poulailler, écurie, grand hangar, garage. S'adresser à M. J.-A. Valois, marchand de coupons, St-Barthélemi, Co. Berthier, Qué. Téléphone Bell: 36 W.

QUELQUES SOUS... par eux-même ne représente pas une épargne importante, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez durant un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au... Magasin Indépendant VICTORIA, W.-H. GAGNE, Propriétaire Saint-Justin, P. Q.

SUR UN ANNIVERSAIRE

LA VICTOIRE DE CHATEAUGUAY

La trompette a sonné: l'éclair lui, l'airain gronde;
Salaberry paraît, la valeur le seconde
Et trois cents Canadiens qui marchent sur ses pas
Comme lui, d'un air gai, vont braver le trépas.
Huit mille Américains s'avancent d'un air sombre;
Hampton, leur chef, en vain veut compter sur leur nombre.
C'est un nuage affreux qui paraît s'épaissir,
Mais que le fer de Mars doit bientôt éclaircir.
Le héros canadien, calme quand l'airain tonne,
Vaillant quand il combat, prudent quand il ordonne,
A placé ses guerriers, observé son rival:
Il a saisi l'instant, et donné le signal,
Sur le nuage épais qui contre lui s'avance,
Aussi prompt que l'éclair, le Canadien s'élança...
Le grand nombre l'arrête... il ne recule pas;
Il offre sa prière à l'ange des combats,
Implore du Très-Haut le secours invisible,
Remplit tous ses devoirs et se croit invincible.
Les ennemis confus poussent des hurlements;
Le chef et les soldats font de faux mouvements.
Salaberry, qui voit que son rival hésite,
Dans la horde nombreuse a lancé son élite:
Le nuage s'entr'ouvre; il en sort mille éclairs;
La foudre et ses éclairs se perdent dans les airs.
Du pâle américain la honte se déploie:
Les Canadiens vainqueurs jettent des cris de joie;
Leur intrépide chef enchaîne le succès,
Et tout l'espoir d'Hampton s'enfuit dans les forêts.
Oui! généreux soldats, votre valeur enchante:
La patrie envers vous sera reconnaissante.
Qu'une main libérale, unie au sentiment,
En gravant ce qui suit, vous offre un monument:
"Ici les Canadiens se couvrirent de gloire;
"Oui! trois cents sur huit mille obtinrent la victoire.
"Leur constante union fut un rempart d'airain
"Qui repoussa les traits du fier Américain.
"Passant, admire-les... Ces rivages tranquilles
"Ont été défendus comme les Thermopyles;
"Ici Léonidas et ses trois cents guerriers
"Revinrent parmi nous cueillir d'autres lauriers."

J. - D. MERMET.

N. B. — Il y eut cent ans le 27 février dernier que mourait Salaberry. L'occasion nous a paru opportune de reproduire ces vers écrits au lendemain de Châteauguay (en 1813) par Mermet, un officier d'origine étrangère qui vécut au Canada.

Coutumes de mi-carême

De plus en plus, la fête de la Mi-Carême tend à remplacer le Mardi Gras défunt. Les réjouissances qui l'accompagnent remontent, dit-on, au XVe siècle.

Ce jour-là, on élisait des rois et des reines qui, après une promenade triomphale dans les rues, donnaient à danser à leurs sujets éphémères. A Paris, c'était le jour consacré où l'on faisait embrasser aux nouveaux apprentis la Truie qui File, sculptée à l'effigie de l'une des maisons du marché aux poirées. On heurtait fort le nez des malheureux contre la pierre, ce qui déchaînait les rires et les quolibets des badauds assemblés.

En province, des coutumes singulières marquaient la célébration de cette fête. Dans Argentan, les enfants couraient les rues, armés de sabres de bois, poursuivaient les vieilles femmes et assiégeaient leurs maisons. A la tombée de la nuit, ils se rendaient au bord de la rivière, sculptaient dans la glaise une "vieille de la Mi-Carême", puis se précipitaient sur elle, la mettaient en pièces avec leurs sabres et jetaient les débris dans la rivière. A Bourges, en 1856, les gamins criaient encore:
— Fendons la vieille! Fendons la plus vieille du quartier!

La promenade du boeuf gras fut une des nouveautés de la Mi-Carême de 1790. Cette exhibition supprimée jusqu'en 1805, fut rétablie par Napoléon, qui connaissant la psychologie des foules et leur amour de la mise en scène. L'empereur fit suivre le

cortège de chars symboliques montés par des soldats romains et des déesses olympiennes. En 1821, un accident troubla la représentation. Le petit garçon qui personnifiait l'Amour tomba du faite de l'échafaudage et se brisa le nez. Onze ans plus tard, hélas! la fin des fêtes fut tragique: le choléra venait d'éclater avec une incroyable rigueur. Quel contraste dans le spectacle de ces joyeux vivants foudroyés dans la rue, en pleine mascarade, et transportés en hâte à l'hôpital avec leurs masques et leurs grotesques attributs!

Dans les salons, la Mi-Carême donna longtemps prétexte à de splendides et joyeuses fêtes costumées. On a gardé le souvenir du ballet des Abeilles, donné aux Tuileries en 1863, et du dernier bal travesti à l'occasion duquel l'impératrice porta la copie fidèle du costume de Marie-Antoinette, tel qu'il nous a été légué dans le célèbre portrait de Mme Vigée-Lebrun.

LA TEMPERANCE

La femme d'un hôtelier disait sur le ton du plus profond désespoir, à la femme de service qui lavait son linge et craint son plancher:

— Si la tempérance est votée, je ne pourrai plus vous payer. Je ne sais même pas comment nous pourrions vivre nous-mêmes.

— Ne vous mettez pas en peine, Madame, répliqua la femme engagée. Si votre mari est obligé de fermer son hôtel, le mien ne pourra plus s'enivrer; et alors, nous serons riches; vous pourrez venir laver mon linge et cirer mes planchers.

QUATRE QUESTIONS

L'évêque de Marseille, Mgr de Mazenod, O.M.I., étant un beau matin en tournée pastorale, s'arrêta à Saint-Marcel chez le curé et y dina.

Au dessert, comme il est d'usage, on parla de la paroisse, du clocher, de la cloche, et le curé de Saint-Michel, profitant de l'occasion:

— Puisque nous sommes sur la cloche, dit-il, ah! Monseigneur, nous aurions bien besoin d'une aide; la nôtre a une grosse fêlure, et, faute d'argent pour la faire refondre, quand il faut sonner la messe, on dirait que nous frappons sur une tuile.

Mgr de Mazenod était un bon Provençal et la galéjade ne lui déplaisait point:

— Eh! bien, dit-il, je vous donnerai l'argent qu'il faut pour la refondre, mais, Monsieur le Curé, à une condition, c'est que vous répondiez aux quatre questions suivantes: Où est le milieu de la terre? Combien pèse la lune? Combien puis-je valoir? et, enfin, Qu'est-ce que je pense? Je vous donne huit jours pour y songer. D'aujourd'hui en huit je repasserai.

Le pauvre curé ne dormit guère de quatre jours. Il feuilleta livres sur livres, se frappa le front, se rongea les ongles. La tête ne lui fournissait rien.

Le vieux maître Melchior qui travaillait son jardin lui dit:

— Sainte Vierge, Monsieur le Curé, vous êtes bien songeur?

— Ah! mon brave Melchior, l'autre jour notre évêque m'a donné du fil à retordre.

— Si je pouvais vous servir, fit le jardinier, vous n'avez qu'à ouvrir la bouche: quatre yeux font plus que deux, et vieux boeufs font sillon droit.

— Oh! mon bon, ce n'est pas possible. Figure-toi que Monseigneur m'a posé quatre questions extrêmement embarrassantes.

— Dites toujours, fit Melchior.

— Eh! bien, il me faut répondre à ces quatre choses: 1o Où est le milieu de la terre? 2o Combien pèse la lune? 3o Combien vaut Monseigneur? 4o Que pense-t-il?

— Mon Dieu! pas plus que ça? dit le jardinier; c'est le pater des ânes... Laissez-moi faire. Quand Monseigneur reviendra, vous me prêterez votre soutane, je m'habillerai en curé et je répondrai à votre place. Ça va?

— Ça va, dit le curé.

III

Au jour dit, le carrosse de l'évêque de Marseille s'arrêta de nouveau devant le presbytère. Maître Melchior lui-même vint ouvrir la porte. Il avait endossé la robe, mis le petit collet, et coiffé la calotte, avec un pansement sur l'oeil, et l'évêque le prit pour le curé de Saint-Marcel.

— Qu'avez-vous, dit Monseigneur, vous avez l'air tout chaviré.

— Ho! un mauvais orgelet qui m'est sorti cette nuit.

— Et puis, continua l'évêque en souriant, ces quatre questions sont résolues?

— Ha! elles m'ont donné de la peine. Mais, pourtant, Monseigneur, je crois, grâce à Dieu, les avoir tirées au clair.

— Voyons, voyons un peu. La première: Où est le milieu de la terre?

— Le milieu de la terre, Monseigneur, est là, juste sous mon pied!

— Et pourquoi?

— Ma foi, ce, que je l'ai mesurée et que j'ai trouvé l'endroit là. Si vous ne voulez pas le croire, allez la remesurer...

— Allons! dit l'évêque, je te passe celle-là; à l'autre: Combien pèse la lune?

— La lune, Monseigneur, j'ai toujours ouï dire qu'elle avait quatre quartiers: quatre quartiers ou quartiers font une livre... Elle doit donc peser une livre.

— Celle-là n'est pas mauvaise. A l'autre: et moi, sais-tu combien je vaux?

— Le bon Dieu fut estimé trois sous ou trente-six deniers; vous êtes un grand évêque, mais vous n'êtes pas le bon Dieu, et, en vous mettant à six liards, qui est la moitié, je ne crois pas m'écarter fort de la vérité.

— Bravo! cria l'évêque. A la dernière: Qu'est-ce que je pense?

— Très certainement vous pensez que je suis le curé; et pourtant, Monseigneur, je ne suis que son jardinier...

Melchior enleva le pansement qui lui couvrait l'oeil; et, se déclarant pris, Mgr de Mazenod laissa un beau billet de mille francs pour refondre la cloche.

(Almanach Provençal 1874)

BEGUES ET BEGAÏEMENT

A quoi tient le bégaiement? Quelquefois, les enfants qui se reprennent ou hésitent exagérément avant de prononcer certains mots vivent dans un milieu spécial; milieu d'anxieux, milieu de magistrats, milieu de gens qui veulent toujours tancer et qui, en même temps, inculquent les inquiétudes les plus excessives sur les conséquences du bégaiement. D'où la nécessité presque constante d'éloigner, pour un temps, le bégue de son entourage habituel, afin que le professeur ou médecin choisi puisse prendre l'influence prépondérante et rassurante sans laquelle il n'y a pas de guérison.

Le bégue est un malade, non de la bouche, de la langue ou des cordes vocales, mais du système nerveux le plus central. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est un anxieux chez lequel la crainte de ne pas prononcer correctement éveillé un malaise analogue à celui qu'éprouve le commun des mortels à l'idée de se promener debout sur la margelle d'un puits.

Pour s'aider à prononcer les mots correctement, il fait parfois des mouvements accessoires du genre de celui qui, avant de lancer une pierre, ba-

lance deux ou trois fois la main, gesticule, contracte des muscles, bref fait des efforts physiques assez intenses pour qu'il en devienne parfois tout rouge ou se couvre de sueur. Mais surtout, il respire mal. Même quand il parle pas, sa cage thoracique s'amplifie et se contracte à contre temps.

Ainsi, comme éléments essentiels d'une bonne thérapeutique du bégaiement et à côté du changement de milieu et du choix d'un thérapeute qui aura une influence morale supérieure à celle de l'entourage, viennent la gymnastique respiratoire et le chant ou tout au moins les vocalistes, qui apprendront à respirer plus correctement et en mesure. D'ailleurs, ces exercices rythmés ont, sur tous les organismes nerveux et anxieux, une influence apaisante.

DISCRETION

Jacques est très curieux, on le grot de souvent à ce sujet. Tandis que sa maman écrit une lettre, une visite arrive. La maman termine rapidement sa missive, la met sous enveloppe, et la donnant à son fils:

— Cette lettre est très pressée, vite me la mettre à la poste pendant que je recevrai.

Jacques obéit. Quand la visite est partie, sa mère l'appelle.

— Jacques, il me semble que j'ai oublié de mettre l'adresse sur ma lettre.

— Maman, j'ai bien vu qu'il n'y avait rien d'écrit, l'enveloppe était toute blanche.

— Tu ne l'as pas mise à la boîte alors?

— Mais si, maman, j'ai cru que t'avais fait exprès pour que je ne sache pas à qui tu écrivais.

Réduit les Entorses

Pour chevaux qui souffrent d'inflammation ou d'enlure des articulations, de foulures, meurtrissures, d'excroissances molles, furoncles, mal d'occiput, javart, fistule et plaies envahies employez Absorbine. Economique, efficace et ne produit pas d'amouilles ni ne fait tomber le poil et le cheval peut travailler pendant le traitement. Boeuche gratuite. \$2.50 la bouteille chez votre pharmacien ou votre marchand général. 717 W.F. Young, Inc., Immeuble Lyman, Montréal.

ABSORBINE
Soulage les Coupures et les Plaies

Six remèdes qui méritent votre confiance, parce qu'ils sont le fruit de 25 ans d'expérience.

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS. sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINES DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz d'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

PILULES MATERNELLES pour allaitement et troubles des femmes et des jeunes filles. \$1.00 la bouteille de 100 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la maille sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie Legris, Louiseville; Pharmacie Nationale, Berthierville et F.-X. Desjarlais, Maskinongie.